



Numéro 23 – Mars 2014

HINA, les femmes et la pêche

bulletin d'information

Sommaire

Gros plan sur l'évolution de la pêche et du rôle de la femme dans ce secteur - Nécessité pour les chercheurs de travailler avec les acteurs de terrain
M.J. Williams p. 2

Pour une véritable prise en compte du genre dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture
M.J. Williams p. 10

Évaluation de la dimension de genre dans le projet Adaptation aux changements climatiques en Océanie
S. Whitfield p. 14

Étude sur la gestion du temps : À quoi les femmes et les hommes de Tuvalu consacrent-ils leurs journées ?
K. Bernard p. 30

Le rôle des hommes et des femmes au sein d'un pôle industriel algocole situé au sud des Philippines : l'expérience de DICCEP
D.G. Bacaltos et al. p. 36

Étude de cas sur la contribution des femmes et des hommes aux programmes de reboisement des mangroves à Barangay Talokgangan (Banate, Iloilo, Philippines) : le rôle pivot des femmes
F.U. Bagsit and C.N. Jimenez p. 40

Coordinatrice

Veikila Curu Vuki
Oceania Environment Consultants
PO Box 5214
UOG Station
Mangilao
Guam 96913
Courriel : vuki61@yahoo.co.uk

Production

Cellule information halieutique
CPS, BP D5, 98848 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Fax : +687 263818
Courriel : cfpinfo@spc.int
www.spc.int/coastfish/index/

Produit avec le soutien financier de l'Australie, la France et la Nouvelle-Zélande

Éditorial

J'ai le plaisir de vous présenter le 23^e numéro de notre bulletin *Les femmes et la pêche*, qui traite des rôles respectifs des hommes et des femmes dans la pêche côtière, des activités halieutiques des femmes au sein des communautés, du changement climatique et de la question du genre dans le développement.

Dans le premier article intitulé *Gros plan sur l'évolution de la pêche et du rôle de la femme dans ce secteur - Nécessité pour les chercheurs de travailler avec les acteurs de terrain*, Meryl Williams fait état des bouleversements induits par divers facteurs, dont la mondialisation, les catastrophes écologiques et la modernisation, dans le secteur halieutique. Elle appelle la communauté scientifique à travailler avec les acteurs locaux afin que le genre figure en bonne place dans les considérations du secteur de la pêche. Dans cet article, elle nous résume quelques-uns des exposés présentés au quatrième Symposium international sur le genre dans l'aquaculture et la pêche (GAF4), tenu en marge de la conférence de l'Asian Fisheries Society récemment organisée en Corée. Les travaux du Symposium étaient essentiellement axés sur les conséquences sexospécifiques des changements intervenus dans le secteur de la pêche, les atouts et rôles respectifs des hommes et des femmes, les défis à relever et les outils envisageables pour répondre aux besoins futurs, et les actions de mobilisation à entreprendre pour parvenir à l'égalité entre hommes et femmes dans le secteur de l'aquaculture et de la pêche.

Le deuxième article (*Pour une véritable prise en compte du genre dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture*), qui nous est livré par Meryl Williams et ses co-auteurs, révèle que les recherches menées sur le genre dans l'aquaculture et la pêche n'ont pas avancé aussi rapidement qu'on l'espérait. L'optimisme reste toutefois de mise, alimenté par l'intérêt suscité par cet axe de recherche lors du troisième Symposium international sur le genre dans l'aquaculture et la pêche (GAF3), tenu à Shanghai (Chine) en 2011. Alors que leur contribution reste souvent sous-évaluée et moins appréciée que celle des hommes, les femmes continuent de jouer un rôle de premier plan dans la chaîne logistique du poisson. La lente progression de la cause féminine dans le secteur de l'aquaculture et de la pêche trahit un désintérêt généralisé et un vrai manque de moyens. Les auteurs concluent à la multiplicité des causes expliquant la lenteur des progrès réalisés dans les études sur le genre et le secteur halieutique. Parce que la dimension de genre n'apparaît nullement dans les programmes politiques et les plans d'action, très peu de moyens sont affectés aux recherches sur le genre. Il convient aujourd'hui de mettre au point un cadre conceptuel solide autour du genre, avant de pouvoir le diffuser et l'exploiter.

Dans son article sur la place du genre dans le Projet Adaptation au changement climatique dans le Pacifique (PACC), Sarah Whitfield nous présente les résultats tirés d'une étude bibliographique exhaustive et d'une étude de l'ensemble de la documentation du projet, ainsi que les conclusions des consultations qu'elle a ensuite menées dans plusieurs pays océaniques pour les besoins de ses recherches. Ses travaux montrent clairement qu'il est nécessaire de prévoir une analyse selon le genre dès la conception et la planification initiales du projet. Il apparaît également indispensable d'appuyer et de préconiser l'adoption d'une approche intégrée du genre dans les actions d'adaptation au changement climatique. Il convient aussi d'améliorer l'intégration du genre

Pour un métier plus solide : Des efforts sont en cours pour améliorer le rôle et la participation des femmes dans les processus décisionnels de la pêche

A. Lentisco and H.T. Phuong Thao p. 45

Recueillis sur la Toile

YouTube offre plein de documentaires sur les femmes de la pêche p. 46

Chroniques de l'oubli – Les femmes de la pêche en Odisha, Inde p. 47

Deux brochures pour promouvoir les métiers de la pêche auprès des femmes et des hommes p. 48

et de lui réserver une place plus importante dans les projets d'adaptation. Les bonnes pratiques et les enseignements tirés au sujet du couple genre et changement climatique devraient par ailleurs être diffusés sur la scène nationale et régionale.

Dans le quatrième article de ce numéro, Karen Bernard fait état des résultats de l'étude qu'elle a menée sur l'emploi du temps type des hommes et des femmes en divers endroits de Tuvalu. Elle nous révèle que les femmes consacrent beaucoup plus de temps que les hommes à la cuisine, au linge et au nettoyage. Pour la plupart de leurs activités, les femmes ont donc besoin d'eau. En revanche, les hommes participent davantage à l'entretien des potagers et au nourrissage des porcs et de la volaille. Par conséquent, ils consomment peu d'eau pour leur activité principale. L'entretien des fosses à taro et la pêche à bord d'embarcations sont réservés aux hommes. La pêche à pied et dans les mangroves n'est pratiquée que par les habitants de Funafuti, et l'entretien des fosses à taro semble être l'apanage des hommes à Nanumea. L'agriculture commerciale n'est pratiquée par aucun des deux sexes.

Dans l'article suivant, Bagsit et Jimenez nous font découvrir les rôles joués par les femmes et les hommes dans les programmes de reboisement de la mangrove aux Philippines. L'étude montre un degré plus élevé de participation féminine au processus de planification, aux réunions, à l'aménagement et à l'entretien de la pépinière, ainsi qu'à la gestion et à la protection de la mangrove. Au moment de l'étude, les hommes s'occupaient de fabriquer et d'entretenir les palissades délimitant la mangrove, tandis que les femmes restaient généralement plus longtemps engagées dans la gestion de l'association et exerçaient des fonctions variées dans le reboisement de la mangrove et la pépinière. Lorsque des comparaisons étaient possibles entre les deux sexes, il est apparu que les hommes occupaient plus souvent des postes à responsabilité et assumaient les tâches plus physiques, alors que les femmes assuraient une multitude de rôles et se substituaient à leur conjoint en l'absence de celui-ci. Les femmes percevaient par ailleurs de faibles revenus de leurs autres activités et attachaient de l'importance au modeste complément de revenus tiré de la vente de plantules et de propagules de palétuvier.

Dans l'article intitulé *Le rôle des hommes et des femmes au sein d'un pôle industriel algicole situé au sud des Philippines : l'expérience de DICCEP*, Bacaltosi et ses co-auteurs décrivent les rôles des deux sexes dans la longue chaîne de valeur que représente la production d'algues à Davao del Sur (Philippines). Le pôle industriel a été conçu pour accroître les revenus des pêcheurs, améliorer la contribution du sud des Philippines à la filière et maintenir la productivité et la compétitivité. Trois projets pilotes ont été entrepris : aménagement de fermes d'algoculture au profit des aquaculteurs, création d'un répertoire des producteurs et des commerçants d'algues, et mise au point d'une base de données sur la production d'algues. Quelque 95 aquaculteurs et femmes au foyer ont été formés à la gestion d'entreprise et aux méthodes de valorisation des algues. Ces projets ont permis aux exploitants d'engranger des revenus et de développer de nouveaux produits transformés dérivés des algues. L'étude a montré que si les hommes assumaient les principales fonctions de direction, les femmes participaient activement à la production et, surtout, à la valorisation post-récolte.

Deux articles de la revue *Yemaya* sont également reproduits dans ce numéro. Dans leur article consacré à l'amélioration des moyens d'existence, Lentisco et Thao montrent en quoi un programme de diversification des moyens d'existence tirés de la pêche a permis aux femmes de renforcer leur rôle et leur participation dans la prise de décision au sein du secteur halieutique vietnamien. Enfin, Ramya Rajagopalan nous révèle que YouTube propose une myriade de documentaires sur les femmes et la pêche, et que la plateforme en ligne est de plus en plus exploitée par les organisations pour diffuser des contenus vidéo sur des thématiques diverses.

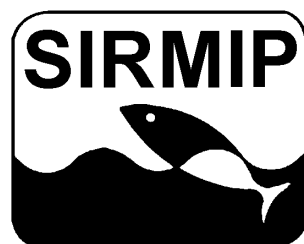
N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires sur les articles publiés dans ces pages et à nous soumettre des articles sur les femmes et la pêche dans votre pays ou votre région en vue de leur inclusion dans notre prochain numéro.

Veikila Vuki

Oceania Environment Consultants

Photo de couverture: Résidente de Niutao, Tuvalu (image: Karen Bernard).

Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par 5 organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en oeuvre est assurée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), l'Agence des pêches du Forum du Pacifique Sud (FFA), l'Université du Pacifique Sud, la Commission océanienne de recherches géo-scientifiques appliquées (SOPAC) et le Programme régional océanien de l'environnement (PROE). Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements envers le SIRMIP. Ce projet vise



Système d'Information sur les Ressources Marines des Îles du Pacifique

à mettre l'information sur les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés ; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information, la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique, et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales.

Gros plan sur l'évolution de la pêche et du rôle de la femme dans ce secteur - Nécessité pour les chercheurs de travailler avec les acteurs de terrain¹

Meryl Williams²

Modernisation, mécanisation, mondialisation et catastrophes écologiques sont autant de phénomènes qui font évoluer le secteur de la pêche et entraînent une migration des espaces de travail et un processus continu de destruction et de création des emplois et des activités rémunératrices, ainsi qu'un recoupement croissant entre les attributions des femmes et des hommes à la maison, à l'usine et au marché. Dans ces conditions, il est grand temps que les chercheurs aillent à la rencontre des acteurs de terrain, afin d'asseoir la thématique du genre dans le secteur de la pêche.

« On assiste à une multiplication des travaux de recherche sur le genre et la pêche consacrés à cette nouvelle dynamique et à son incidence sur les femmes et les hommes », explique Nikita Gopa, coordonnatrice du comité chargé de l'organisation du quatrième Symposium international sur le genre dans l'aquaculture et la pêche (GAF4), manifestation qui a connu un grand succès et suscité des débats très animés. Elle ajoute : « On voit par exemple que des changements mineurs, tels que le recours à des travailleurs migrants dans l'ostréiculture au Japon, ou plus importants, tels que l'officialisation du commerce transfrontalier de poisson au Cambodge, ont des retombées positives pour certaines femmes, mais négatives pour d'autres. Il en va de même pour les hommes et les personnes âgées. Le Symposium a également contribué à affiner la compréhension de la problématique de la femme et du genre dans le secteur de la pêche ».

Le Symposium affichait à son programme 28 exposés, une communication sous forme d'affiche et quatre mini-ateliers et tables rondes. Les participants ont plébiscité le Symposium, le considérant comme la plus réussie des six manifestations consacrées à la place des femmes dans la pêche et au genre dans l'aquaculture et la pêche organisées par la Société asiatique des pêches (AFS) au cours des quinze dernières années³.

Quatre grandes problématiques ont traversé les débats : 1) retombées de l'évolution du secteur de la pêche pour les hommes et pour les femmes, 2) atouts et rôles des deux sexes, 3) défis à relever et outils nécessaires à la satisfaction des besoins futurs, et 4) processus de mobilisation pour l'égalité des sexes dans l'aquaculture et la pêche.

Ces quatre problématiques montrent bien aux chercheurs et aux acteurs de terrain qu'il faut rejeter les idées

préconçues sur les relations entre les hommes et les femmes et sur leurs rôles respectifs, souvent en constante mutation. Les scientifiques doivent s'attacher à améliorer les méthodes de recherche en sciences sociales et à en faire une utilisation plus efficace et rigoureuse. Compte tenu de leur nature participative et de l'accent mis sur le respect de la déontologie, ces méthodes conduiront à un rapprochement entre les scientifiques et les acteurs de terrain, condition fondamentale pour une mobilisation effective en faveur de l'égalité des sexes.

La Japonaise Kumi Soejima s'est vu décerner le prix *AquaFish-CRSP* (Programme de soutien à la recherche en coopération pour l'aquaculture et la pêche) du meilleur article scientifique, pour son travail intitulé « Évolution du rôle des femmes et des personnes âgées dans la filière ostréicole au Japon ». Le prix *Aqua-Fish CRSP* du meilleur mémoire universitaire est revenu à l'Indienne Piyashi Deb Roy pour un article coécrit avec R. Jayaraman, M. Krishnan et K. Criddle, intitulé « Importance de la conservation de la mangrove et de l'estimation de sa valeur pour les femmes – Étude des mangroves de Pichavaram en Inde ».

L'un des temps forts du Symposium restera la séance spéciale parrainée par *AquaFish-CRSP* et consacrée à la vie et à l'œuvre de M.C. Nandeesha, initiateur, au sein de l'AFS, du travail sur le genre dans l'aquaculture et la pêche.

Le Symposium a bénéficié de subventions du Programme *AquaFish CRSP* des États-Unis d'Amérique, ainsi que du soutien de l'AFS, de l'Agence norvégienne de développement international, du Conseil indien de recherche agronomique, du Réseau des centres d'aquaculture de l'Asie-Pacifique, du comité organisateur local du dixième Forum asiatique sur la pêche et l'aquaculture tenu en Corée du Sud, ainsi que des organismes dont étaient issus nombre de conférenciers et participants.

Le statu quo n'existe pas : incidence sur les deux sexes de l'évolution du secteur de la pêche et changements individuels

La production halieutique est, tout comme la transformation et le commerce du poisson, soumise à des changements qui influent, de manière souvent surprenante, sur la vie des femmes et des hommes concernés et sur leurs décisions professionnelles.

¹ Le présent article reprend les éléments du rapport complet du quatrième Symposium international sur le genre dans l'aquaculture et la pêche, dont on peut consulter la version intégrale à l'adresse suivante : <http://generaquaafish.org/gaf4-2013-yeosu-korea/>

² 17 Agnew Street, Aspley, Queensland, 4034. Australie. Courriel: meryljwilliams@gmail.com

³ Liste des cinq manifestations précédentes : 1998 Asian Women in Fisheries (Chiang Mai, Thaïlande), 2001 Global Women in Fisheries (Kaohsiung, Taiwan), 2004 Global Gender and Fisheries (Penang, Malaisie), 2007 2nd Global Gender and Fisheries (Kochi, Inde), 2011 3rd Global Gender in Aquaculture and Fisheries (Shanghai, Chine). On trouvera les actes du Symposium et d'autres informations à l'adresse suivante : www.generaquaafish.org.

Commerce et transformation du poisson

Huit ans après une première visite,⁴ Kyoko Kusakabe est retournée à Tonle Sap (Cambodge) pour étudier la situation des femmes pratiquant le négoce de poisson avec la Thaïlande voisine.⁵ Le secteur a beaucoup changé : le volume de poisson destiné à l'exportation a diminué, le commerce s'est structuré et d'autres débouchés économiques sont apparus au Cambodge. Toutes les marchandes de poisson n'ont donc pas vu leur situation évoluer de la même manière. Certaines d'entre elles, dotées d'un sens aigu des affaires, ont élargi le périmètre de leurs activités, avant de passer à un autre secteur. D'autres ont fait faillite après avoir également fait le pari de la croissance. D'autres encore ont choisi de rester à la tête d'entreprises de taille moyenne et de vendre du poisson importé du Vietnam ou de Thaïlande, tandis que certaines préféreraient continuer à pratiquer le négoce à petite échelle, et que d'autres faisaient leur entrée sur le marché. L'étude met en évidence la corrélation entre la situation économique des négociantes et l'évolution de leur situation personnelle et de leurs responsabilités familiales, notamment si elles sont en âge de procréer. Ces conclusions remettent en question les hypothèses précédemment admises et font apparaître un certain nombre de contradictions. Ainsi, on ne peut continuer à affirmer que les femmes occupent une position dominante dans ce négoce parce que c'est « un travail de femme », en qualifiant par ailleurs le secteur (où elles réussissent) de dangereux et compétitif.

Au Japon, le détrocage des huîtres constitue une occupation traditionnelle pour les femmes jeunes et plus âgées et garantit la viabilité économique des petites exploitations, notamment dans la principale région ostréicole du pays, située sur le pourtour de la mer intérieure de Seto. Or, le secteur connaît actuellement de nombreuses mutations. Dans une étude récompensée par le prix *AquaFish-CRSP*, Kumi Soejima a étudié l'impact considérable, à la fois positif et négatif, qu'a eu sur les hommes et les femmes de la ville d'Oku (Préfecture d'Okayama) la décision, a priori sans conséquence, d'importer une main-d'œuvre féminine chinoise⁷. Les femmes et les hommes d'Oku ont perdu les emplois qui donnaient un sens à leur existence et les exploitations ostréicoles ont connu une évolution très contrastée, les unes entrant en phase de stagnation pour avoir choisi de conserver les pratiques traditionnelles, les autres optant pour un développement de leurs activités et la diversification de leur production. Dans les familles d'ostréiculteurs, certaines femmes, ont, en fonction de leurs moyens et préférences propres, tiré profit de ce changement pour s'affranchir du travail de décoquillage et affirmer leur rôle dans la gestion de l'entreprise familiale. L'ostréiculture japonaise est en proie à des bouleversements majeurs, qui se traduisent notamment par l'évolution de la dimension de genre : c'est là un phénomène important et complexe, qui ne fait pourtant pas l'objet de l'attention requise. Pour l'heure,

aucune mesure correctrice n'a été mise en place au bénéfice des personnes touchées, notamment les plus âgées.

Alors que s'ouvrait le GAF4 début mai à Yoesu, l'opinion publique mondiale était encore sous le choc de l'effondrement à Dacca (Bangladesh) d'un bâtiment abritant des ateliers de confection pour l'exportation et dont le bilan ne cessait de s'alourdir (1 127 morts au total). De fait, lorsque Mohammad Nuruzzaman a abordé le thème de la justice sociale et des droits des 50 000 personnes (dont 80 % de femmes) employées dans 90 usines de transformation de crevette au Bangladesh, il s'adressait à un public sensibilisé⁶. Le secteur de la transformation fait l'objet de vives critiques, tant sur le plan national qu'international, car il bafoue le droit du travail et les droits fondamentaux de la personne. Sous la pression des sanctions commerciales imposées par l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique, les autorités du Bangladesh ont décidé de s'attaquer à ce problème et mis en place un certain nombre de mesures, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et les exportateurs : élaboration de manuels, formation de formateurs sur le droit du travail et son application, évaluation du respect des règles, entretiens avec les employés sur leurs conditions de travail. Les progrès sont au rendez-vous, mais il reste encore beaucoup à faire. La prise de conscience a bien eu lieu, mais de nombreux chefs d'entreprise restent à convaincre : compte tenu du caractère intermittent de la transformation, le secteur emploie surtout une main d'œuvre contractuelle, et il est donc difficile de veiller au respect de la réglementation. On constate en outre que les hommes sont mieux traités que les femmes sur le lieu de travail.

Nuruzzaman met en avant trois points de vue contrastés (patriarcal, féministe et neutre) sur les conditions de travail des femmes dans les usines de transformation (tableau 1). Si elles comportent chacune une part de vérité, ces perspectives ne sont pas pour autant exemptes de lacunes. La création de nouveaux syndicats peut laisser espérer le recul des injustices dans les usines de transformation de poisson. Toutefois, la vigilance s'impose car il est fort probable que le secteur continuera à se développer fortement à l'exportation et que l'accent sera mis sur la maîtrise des coûts afin de garantir les bénéficiaires.

Évolution de l'aquaculture et de la pêche

Le développement de l'aquaculture norvégienne est une réussite spectaculaire rarement égalée à l'échelon international. En 2005, la production de poisson d'élevage a dépassé le volume de poisson pêché en milieu naturel, en grande partie grâce à l'efficacité accrue de la production de saumon de l'Atlantique (*Salmo salar*). Il convient toutefois de noter que l'augmentation de 600% de la production de saumon enregistrée depuis 1990 s'est accompagnée d'un accroissement de 450% de la productivité par employé, de sorte que cette croissance

⁴ Kusakabe K., Sereyvath P., Suntornratana U. and Sriputinibondh N. 2006. Women in fish border trade: The case of fish trade between Cambodia and Thailand. p. 91–10. In: Global Symposium on Gender and Fisheries. Choo P.S., Hall S.J. and Williams M.J. (eds). Seventh Asian Fisheries Forum, 1–2 December 2004. Penang, Malaysia: World Fish Center and Asian Fisheries Society.

⁵ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/04/ppt_7.pdf

⁶ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/07/ppt_17.pdf

⁷ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/07/ppt_20.pdf

Tableau 1. *Trois points de vue sur les conditions de travail des femmes dans les usines de transformation.*

Point de vue patriarcal	Point de vue féministe
<ul style="list-style-type: none"> • Il y a eu création d'emplois. • Les employés ont vu une amélioration de leur statut au sein de leur famille et dans la société. • Il y a des milliers d'autres personnes qui sont au chômage. • Les employés ont de l'argent à dépenser. • Les employés ont leur mot à dire dans les décisions familiales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes sont victimes de pratiques discriminatoires graves. • Certains droits et avantages ne sont pas accordés aux femmes. • Les femmes ne bénéficient pas des mêmes chances que les hommes. • Les femmes sont victimes de violences sur leur lieu de travail.
	Point de vue neutre
	<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins spécifiques des femmes sont satisfaits. • Lieu de travail de bonne qualité. • La compréhension des besoins spécifiques des femmes s'améliore.

Source: Mohammad Nuruzzaman, http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/07/ppt_20.pdf

n'a pratiquement créé aucun emploi, comme le rappelle Bodil Maal (Conseillère principale en égalité des sexes au sein de l'Agence norvégienne de développement international)⁸. Fait plus inquiétant encore, le pourcentage de femmes employées dans le secteur du saumon a accusé une baisse spectaculaire, passant de 20 % en 1990 à 9 % à peine en 2010. Ceci s'explique principalement par la concentration des exploitations, couplée à un mouvement de centralisation et à la mécanisation intensive de la production, qui a eu pour conséquence de décimer les exploitations familiales et d'ébranler l'implantation locale du secteur. Aujourd'hui, ce sont six sociétés cotées en bourse qui assurent à elles seules plus de la moitié de la production.

En Inde, l'État de Karala est la première région de pêche du pays, compte tenu de sa part dans les exportations nationales (40 %) et de l'intensité de sa production halieutique rapportée à la longueur de son littoral. Depuis les années 60, la mécanisation constitue l'une des mutations les plus marquantes dans le secteur. Or, selon Nikita Gopal⁹, les retombées, positives comme négatives, de ce phénomène sur le plan socioculturel (et notamment dans l'optique du genre) n'ont pas fait l'objet d'une analyse satisfaisante. Avec ses collaborateurs, elle a analysé les retombées essentiellement négatives du phénomène pour les femmes, selon les différents types de pêche : pêche hauturière à la senne, pêche aux filets sur pieux et ramassage des clams dans les lagunes côtières. Pratiquée par les communautés catholiques, la pêche à la senne est naturellement gourmande en capitaux et le phénomène s'accroît. Les prises n'étant plus débarquées sur les plages, mais dans les ports, les femmes employées dans les secteurs de la transformation et de la commercialisation du poisson se sont vues graduellement supplantées par les hommes, qui contrôlent désormais la manutention du poisson. La pêche aux filets sur pieux et le ramassage des clams sont des activités pratiquées par la communauté hindoue des Dheevera. La pêche aux filets sur pieux est réservée aux détenteurs des droits d'accès aux lieux de

pêche traditionnels. En outre, les femmes jouent un rôle central dans la transformation des prises débarquées. Or, depuis deux générations, le transfert par succession de ces droits et leur inclusion dans la dot des femmes ne sont plus pratiqués, les autorités ayant cessé de reconnaître officiellement leur validité. Il est courant que des veuves ou des mères célibataires louent les droits qu'elles détiennent pour survivre. Le ramassage des clams était une activité traditionnellement pratiquée par les femmes aux côtés des hommes, mais ces derniers en ont maintenant pris le contrôle et ont entrepris de la mécaniser : le rôle des femmes se réduit donc au décoquillage et à la vente de la chair. En raison de leur forte teneur en calcium, les coquilles des clams (*Villorita cyprinoides*) sont employées pour fabriquer la chaux utilisée dans les cimenteries.

Les Australiennes Jenny Shaw et Leonie Noble (respectivement chercheuse, et pêcheuse et responsable communautaire) ont eu recours à la méthode *Photovoice* pour étudier l'incidence sur les populations des îles basses Houtman Abrolhos, au large de l'Australie occidentale, du changement de l'environnement et de la pêche résultant de manifestations brutales de l'évolution climatique¹⁰. Ces îles, où la pêche est pratiquée depuis un siècle, ont connu, dans les années 90 une nouvelle phase de consultation communautaire des pêcheurs, alors qu'une femme occupait le poste de Premier ministre de l'État d'Australie occidentale. Ces consultations ont malheureusement été interrompues sous les gouvernements conservateurs suivants et la contribution des femmes au processus de consultation a été ignorée, remettant par la-même en question certaines décisions sur la gestion de la pêche de la langouste d'Australie (*Panulirus cygnus*) qui allaient pourtant dans l'intérêt des populations locales. L'enquête braque les projecteurs sur l'effondrement catastrophique d'une communauté autrefois dynamique et de son patrimoine socioculturel et matériel¹¹. Les femmes et les familles pâtissent de la disparition de certains services publics et des longues périodes d'absence de leurs maris. Les tensions résultant de la baisse des revenus de ces

⁸ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/04/ppt_14.pdf

⁹ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/07/ppt_16.pdf

¹⁰ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/04/ppt_9.pdf

¹¹ En mai 2013, l'exposition réalisée à partir de ce travail a été primée, dans sa catégorie, par les Australian Museums and Galleries National Awards (MAGNA).

derniers débouchent parfois sur des situations de violence conjugale. On déplore également la perte des liens entre les générations. Cette étude démontre de manière éclatante tout l'intérêt qu'il y a d'inclure les femmes au sein des instances dirigeantes et dans les consultations communautaires, ainsi que dans la prise de décisions relatives à la gestion de la pêche. Les femmes estiment que l'adoption d'un autre régime de gestion (fermeture saisonnière de la pêche au lieu de quotas) aurait permis de sauver les villages et la pêcherie sur les îles.

Angela Lentisco, Conseillère en égalité des sexes du Programme régional pour des moyens d'existence dans la pêche (RFLP) pour l'Asie du Sud et du Sud-Est, mené conjointement par l'Espagne et la FAO, a présenté les enseignements à tirer de cette action¹². S'inscrivant dans une logique de développement déontologique, le RFLP a débouché sur des résultats surprenants et positifs concernant l'inversion des rôles traditionnellement attribués aux hommes et aux femmes. Dans certains pays, on constate que les hommes aident leurs femmes dans les nouvelles activités de subsistance, qu'il s'agisse de l'élevage de poulets au Vietnam ou de l'artisanat et de la culture de jardins potagers au Sri Lanka. Le RFLP et l'Association des femmes du Vietnam ont organisé des ateliers de sensibilisation à la dimension de genre à destination des populations de pêcheurs. La forte participation des hommes (40 % environ) a contribué à battre en brèche l'idée selon laquelle l'égalité des sexes est « une affaire de femmes » et a permis des débats beaucoup plus constructifs sur les rôles respectifs des hommes et des femmes dans la communauté. Au Sri Lanka, la pêche en mer est la prérogative quasi exclusive des hommes. Or, les animateurs du RFLP ont choisi de faire participer les femmes aux formations à la sécurité en mer destinées aux pêcheurs : sensibilisées à l'importance du port des gilets de sauvetage et à d'autres consignes de sécurité de base, elles encouragent leurs maris, frères, pères et fils à s'y conformer.

Grande diversité des atouts et des rôles respectifs des hommes et des femmes.

Les participants ont pu découvrir la place, les atouts et le rôle des femmes dans l'aquaculture et la pêche de plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Asie occidentale, au fil d'une série d'exposés dont voici une sélection.

Inde

Compte tenu du taux de fixation naturelle de ses naissains, la culture de l'huître comestible indienne (*Crassostrea madrasensis*) est une activité prometteuse. Femeena Hassan et ses collègues ont monté un projet ciblant les groupes d'entraide féminins du village côtier de Moothakunnam, dans le district d'Ernakulam (État de Kerala) afin d'étudier les implications technico-sociales de cette activité¹³. Alors que la proportion des femmes dans la population est élevée dans ce district, elles sont peu nombreuses à participer directement à la vie économique. Les groupes d'entraide ont reçu une formation axée sur les thèmes suivants : gestion d'un élevage sur claies et

cordage (ren), importance de l'épuration et techniques associées, traitement post-récolte dans le respect des règles de l'hygiène, notamment pour les produits à valeur ajoutée et à longue durée de vie. Les premiers résultats indiquent que ces exploitations peuvent être lucratives. À plus long terme, le défi consistera à maintenir les femmes à la tête de ces structures, si, comme prévu, elles commencent à dégager des bénéfices.

La mangrove de Pichavaram dans l'État de Tamil Nadu, au sud-est de l'Inde, a subi de plein fouet la violence du tsunami de 2004, suite auquel le village de MGR Thittu a quasiment été rayé de la carte. Piyashi Deb Roy a choisi de s'y rendre pour étudier la valeur désormais attribuée par les habitants à la mangrove, de par son rôle dans la protection des côtes¹⁴. Son exposé lui a valu le prix du meilleur mémoire universitaire. Au moyen de la méthode d'évaluation contingente, elle s'est employée à déterminer le prix que les habitants du village étaient prêts à payer pour protéger la mangrove. Il apparaît que les femmes sont un peu plus disposées que les hommes à mettre la main au portefeuille (79 % contre 67 %). En moyenne, les hommes sont prêts à payer des sommes plus importantes que les femmes, mais les fourchettes des montants envisagés sont très larges pour les deux sexes. Les motivations des femmes prêtes à payer pour la protection de la mangrove sont diverses : rôle écologique (protection contre les orages), importance culturelle (pratique de la pêche et ramassage de bois de feu), moyens de subsistance pour les familles (lieu de grossissement de crabes, rôle de nourricerie des mangroves), dimension éthique (lieu de culte) et lieu de loisirs. Compte tenu de l'usage plus étendu qu'elles en font et de leur reconnaissance des multiples services rendus par la mangrove, il semble justifié de confier aux femmes la responsabilité de sa gestion. On pourrait les y aider en leur offrant des formations favorisant leur épanouissement personnel autant qu'économique.

Népal

Dans son exposé, Sunila Rai¹⁵ rappelle qu'une série de projets ont permis d'initier les femmes à la polyculture de la carpe et de petites espèces autochtones, en ciblant principalement l'important groupe ethnique des Tharu sur les contreforts de l'Himalaya. Compte tenu de leur forte teneur en vitamine A et en fer, les petites espèces locales (14 % de la production) sont surtout consommées par les ménages, tandis que la carpe (86 % de la production et six espèces) est destinée à la vente. Les difficultés d'ordre biotechnique rencontrées au cours des premières années dans les districts de Chitwan et Kailali ont pu être surmontées et les études d'impact montrent que les aquaculteurs consomment pratiquement la moitié de leur production, ce qui leur permet d'afficher une consommation de poisson deux fois supérieure à la moyenne nationale. Outre leurs effets bénéfiques sur la nutrition et les revenus des populations, les formations dispensées et le projet lui-même ont eu des retombées positives sur l'ensemble de la collectivité, avec un renforcement de la confiance et de la coopération mutuelle. Des effets positifs sont également à noter au

¹² http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/04/ppt_33.pdf

¹³ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/07/ppt_10.pdf

¹⁴ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/07/ppt_12.pdf

¹⁵ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/07/ppt_25.pdf

niveau individuel, avec l'émergence de figures d'autorité : c'est ainsi qu'une femme est devenue présidente de la coopérative, tandis qu'une autre est aujourd'hui chargée des inspections sur le terrain.

Oman

Si l'on en croit le discours officiel, dans les pays arabes les femmes ne pratiquent pas la pêche pour des raisons religieuses et culturelles. Pourtant, dans le sultanat d'Oman, un vieux dicton assure que « derrière chaque bateau, il y a une femme », en référence aux nombreuses activités assurées par les femmes. On constate cependant qu'à l'époque contemporaine, la place des femmes dans le secteur de la pêche se fait de plus en plus limitée. Khlfan Al Rashdi a toutefois constaté la présence des femmes dans certaines pêches bien spécifiques¹⁶. Dans la région d'Al Wusta, à proximité du « Quart vide » de la péninsule arabe, les Bédouines ramassent des gastéropodes (*raha* en langue vernaculaire), des échinodermes (notamment les holothuries à forte valeur commerciale), des céphalopodes et des bivalves. Les femmes contrôlent également l'ensemble de la filière des escargots de mer : collecte, transformation et vente de la chair et des opercules séchés (qui sont mélangés avec de l'encens pour produire une pâte aromatique) à des intermédiaires. Dans la filière de l'holothurie, par ailleurs victime de surpêche, les femmes représentent la moitié des pêcheurs dans la région de Mahout et travaillent sous contrat pour un négociant. Ces femmes, dont l'activité est soutenue par leur famille, savent pour la plupart lire et écrire, sont mariées et ont des enfants. L'éloignement des lieux de pêche et la modicité du prix d'achat de leur production constituent leurs principales difficultés.

Défis à relever, institutions et outils adaptés aux besoins futurs

Poh Sze Choo (Malaisie) a étudié dans le détail les différents concepts du pouvoir et de l'émancipation employés dans le contexte du développement¹⁷. Elle utilise ces concepts comme cadre de référence pour évaluer les lacunes des études réalisées jusqu'à présent sur les femmes et l'égalité des sexes, ainsi que sur la pêche, en se concentrant sur les travaux présentés lors des manifestations organisées par l'AFS, le programme *Women in Fisheries* (WIF – Les femmes et la pêche) ou lors des Symposiums internationaux sur le genre dans l'aquaculture et la pêche. Elle constate que la majorité de ces études se concentrent sur le contexte local et sur les ménages, et ne s'intéressent que rarement à l'incidence sur la vie des femmes de phénomènes à plus grande échelle ou d'évolutions sectorielles, hormis quelques travaux sur le réchauffement de la terre et la mondialisation. Nombreuses sont les études axées sur la dimension économique de l'émancipation de la femme, au détriment d'autres aspects importants de cette émancipation. Poh Sze Choo a présenté trois cadres de référence sur cette question, dont celui de Longwe¹⁸, qui propose une hiérarchie de l'autonomisation : bien-être, accès aux ressources, conscientisation, mobilisation et contrôle. Si l'émancipation économique constitue une

première étape fondamentale, elle suffit rarement pour permettre aux femmes de dépasser l'échelon inférieur (bien-être), notamment si elle résulte de l'aide apportée dans le cadre de projets, par nature de courte durée.

Progrès constatés au sein d'institutions clés

D'après l'étude présentée par Nikita Gopal¹⁹, et réalisée par Mme Meenakumari, figure de proue de la recherche halieutique en Inde, le nombre de femmes occupant des postes de haut niveau dans le secteur de la recherche halieutique en Inde augmente peu à peu, comme l'indiquent les statistiques du Conseil indien de recherche agronomique. En 2001, les femmes représentaient 14 % des actifs dans ce secteur, contre 20 % en 2012. Un peu plus de la moitié d'entre elles occupent des postes de chargé de recherche ou de directeur de recherche, et plus de 60 % des titulaires de doctorat ont fait leurs études dans plusieurs États et travaillé dans plusieurs institutions. On constate que les femmes dirigent moins de projets que les hommes et n'exploitent pas autant les possibilités de formation. Sur la base de ces statistiques, on peut engager les femmes à améliorer leurs perspectives de carrière en assumant des postes à responsabilité et en profitant des formations existantes, sachant qu'elles ont déjà fait la preuve de leur mobilité dans leurs études et dans leur vie professionnelle.

Les représentants du Réseau des centres d'aquaculture pour la région Asie et Pacifique (NACA) ont profité de la présence de nombreux spécialistes du genre dans l'aquaculture pour organiser un atelier devant aider leur organisation à intégrer la dimension de genre dans ses programmes, conformément à l'engagement pris par son Conseil directeur en mars 2012. Les participants à l'atelier ont donc planché sur la question suivante : Comment le NACA peut-il intégrer la dimension de genre dans son programme de travail et quelles stratégies peuvent être mises en place pour y parvenir ?

Le NACA constitue une plateforme intergouvernementale importante pour l'Asie-Pacifique, première région aquacole mondiale par sa production et le nombre de pisciculteurs qu'elle abrite ; le NACA se doit donc de jouer un rôle de premier plan dans la promotion de l'égalité des sexes et des problématiques connexes. En outre, la qualité de ses publications et des études collaboratives menées par ses membres en font la plateforme idéale pour la mise en œuvre des trois actions prioritaires présentées ci-dessous.

En premier lieu, le NACA doit élaborer un rapport thématique sur le fossé qui sépare les hommes et les femmes dans l'aquaculture en Asie-Pacifique, dans lequel seront répertoriées les actions menées dans les pays membres, ainsi que les domaines méritant davantage d'attention. Il s'agit de valoriser les mesures déjà prises par les pays et de renforcer l'image du NACA comme porte-drapeau de l'égalité des sexes dans l'aquaculture. Le rapport devra être le résultat d'une collaboration avec des experts issus des pays membres, ainsi qu'avec d'autres organismes régionaux ou internationaux.

¹⁶ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/07/ppt_11.pdf

¹⁷ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/04/ppt_6.pdf

¹⁸ Longwe S.H. 2002. Spectacles for seeing gender in project evaluation. Article présenté lors de l'atelier GEM Africa, 16 novembre 2002.

¹⁹ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/04/ppt_33.pdf

En deuxième lieu, le NACA doit produire des messages clairs, exprimés en termes simples et concrets, expliquant l'importance des femmes dans l'aquaculture, et mettant en évidence les obstacles s'opposant à une participation plus active de leur part. L'objectif recherché est de s'assurer le soutien des organisations de femmes et des décideurs pour améliorer la situation. Il faut éviter de compliquer par trop le message et d'employer un vocabulaire universitaire complexe sur le genre.

En troisième lieu, le NACA doit mettre sur pied un projet visant les femmes à la tête d'exploitations aquacoles de petite ou moyenne taille et s'inscrivant dans la logique du Programme Systèmes aquacoles durables du Réseau.

Pour beaucoup de participants, l'atelier animé par Marilyn Porter (Canada) ainsi que son remarquable tour d'horizon²⁰ de la contribution potentielle des méthodes de recherche qualitative et féministe à la recherche sur la dimension de genre dans le secteur de la pêche, resteront parmi les temps forts du Symposium. Marilyn Porter a présenté une synthèse très complète de la montée des études féministes dans les années 70 et des premières méthodes consistant à « ajouter les femmes et [à] remuer » jusqu'à l'apparition de démarches ethnographiques et qualitatives rigoureuses, au terme desquelles les participants aux projets de recherche ne sont plus de simples « sujets », mais de véritables partenaires. Jenny Shaw et Leonie Noble ont montré que ces méthodes peuvent avoir un impact considérable²¹. Le travail de recherche communautaire traitant de l'incidence de la gestion de la pêche et du changement climatique sur les populations des îles Houtman Abrolhos (voir plus haut) a donné lieu à une exposition primée, intitulée *Seeing Change*²², qui a ému tous les visiteurs et notamment les pêcheurs, qui en sont ressortis profondément bouleversés.

Rappelant que le recours aux méthodes qualitatives ne remet pas en question l'utilité des données (en particulier les données de référence et les informations de contexte), Marilyn Porter a vivement engagé les participants à reconnaître que les méthodes qualitatives posent des questions différentes, dont les réponses ne sont souvent pas mesurables. Au moment d'analyser les informations qualitatives recueillies, les chercheurs doivent « s'habituer à l'absence de tableaux et de graphiques ». Les méthodes non quantitatives n'en sont pas moins rigoureuses et lorsqu'elles sont appliquées correctement, elles peuvent fournir un éclairage et des explications d'une grande profondeur.

Sur la base d'un inventaire exhaustif de ces différentes méthodes (voir tableau ci-après), Marilyn Porter a souligné les contextes applicables à chacune d'entre elles, ainsi que les difficultés et les compromis qui s'imposent parfois.

Il peut ainsi s'avérer nécessaire pour le chercheur de s'en remettre aux enquêteurs de terrain, et ce, pour diverses

raisons : manque de temps, barrière linguistique, risque de voir les résultats faussés par les interactions entre les membres de l'équipe de chercheurs et par sa hiérarchie, dilemme sur la conduite à tenir en cas de découverte de problèmes sociaux sur le terrain (violence conjugale ou exploitation sexuelle de la main d'œuvre par exemple). Les chercheurs sur l'égalité des sexes dans l'aquaculture de l'AFS doivent mieux tenir compte de ces questions déontologiques, la dimension éthique étant indissociable de la recherche féministe, et partant, de la recherche sur le genre.

-
- Entretiens, de préférence non directifs et approfondis
 - Ethnographie
 - Recherche transculturelle comparative
 - Études de cas
 - Recherche-action, communautaire et participative
 - Recherche spécialisée, recherche de contenu
 - Histoires de vie, recherche narrative, autobiographie et histoire orale
 - Recherche audiovisuelle, théâtrale et multimédias (photographie par exemple)
 - Recherche historique
 - Journaux intimes
-

Marilyn conclut son exposé en affirmant qu'il n'existe pas de « méthodes féministes » en tant que telles, mais uniquement une application féministe de bonne méthode de recherche, dans le respect des principes féministes de l'égalité des sexes. Cette démarche est susceptible d'apporter un éclairage très intéressant sur la recherche dans ce domaine.

L'égalité des sexes passe par la mobilisation

Dans le premier exposé de la séance à la mémoire de M.C. Nandeesha (1957–2012), Meryl Williams a montré que le travail accompli par l'AFS en faveur de l'égalité des sexes dans l'aquaculture et la pêche résultaient de l'initiative et de la clairvoyance d'une seule et unique personne, M.C. Nandeesha²³. Meryl Williams a rappelé comment celui-ci avait organisé les premiers symposiums sur les femmes dans le secteur de la pêche au sein de la branche indienne de l'AFS, puis au Cambodge et en Indochine, avant de parvenir à se faire une place aux Forums asiatiques sur la pêche et l'aquaculture organisés tous les trois ans. Les premières activités menées à son instigation visaient à une introduction non polémique de la thématique (concours de photographie consacré aux femmes dans le secteur de la pêche, par exemple). Il a également su trouver des partenaires et œuvré à la reconnaissance, par le monde universitaire, des symposiums sur les femmes et l'égalité des sexes dans le secteur de la pêche, en publiant les annales de ces manifestations et en créant plusieurs prix. Dans ses propres écrits, il s'est intéressé notamment :

²⁰ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/04/ppt_30.pdf

²¹ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/04/ppt_9.pdf

²² <http://museum.wa.gov.au/about/latest-news/climate-change-abrolhos-wins-magna-award>

²³ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/07/ppt_23.pdf

a) à la manière dont des organisations telles que CARE-Bangladesh tenaient leurs engagements en faveur de l'égalité des sexes grâce au changement de leur politique de recrutement ; b) au recueil des faits et des statistiques nécessaires au suivi de l'égalité des sexes dans les établissements d'enseignement et de recherche ; et c) à la représentation des femmes au sein du Conseil de l'AFS.

Meryl Williams a conclu en qualifiant M.C. Nandeesh a de visionnaire passionné de justice sociale et doté de la capacité intuitive de motiver ceux qui l'entouraient pour provoquer des changements institutionnels. Son épouse, Rajeswari Dayal B, a dit de lui : « Bien que Nandeesh ne soit plus parmi nous physiquement, ses pensées et son action continuent à nous guider dans cette période difficile ».

Afin de rassembler les réflexions et les points de vue sur les moyens de renforcer le réseau de l'AFS, Meryl Williams, Poh Sze Choo et le regretté M.C. Nandeesh, ont élaboré une enquête destinée aux experts du domaine²⁴. Ils ont reçu 41 réponses (dont 78 % de femmes) détaillées et réfléchies, traitant du processus de création en quatre étapes d'un réseau d'influence (à partir de la théorie de la sociologie de la traduction²⁵).

La première étape, dite de « problématisation », au cours de laquelle sont définis les problèmes et les « acteurs », a suscité les réponses les plus approfondies : on voit donc que des progrès considérables ont été accomplis dans la compréhension générale des problématiques, bien qu'une connaissance beaucoup plus détaillée de la plupart des situations de pêche soit requise. Toutefois, en dépit de la masse d'information accumulée, les messages stratégiques sont déficients, même s'il y a suffisamment d'éléments pour y travailler. Le nombre d'acteurs est encore limité en nombre et en qualité. La deuxième étape, celle de « l'intéressement », qui consiste à recruter de nouveaux membres pour le réseau, laisse encore à désirer, mais les personnes ayant répondu à l'enquête ont proposé un large éventail d'idées sur la manière d'y parvenir. Elles insistent sur la nécessité de disposer de prescripteurs d'opinion et de porte-drapeaux occupant des postes stratégiques, tout en estimant qu'il n'existait pas encore de vivier où trouver ces personnages influents. Pour que les choses progressent, il faut que les chercheurs et les organisations de terrain conjuguent leurs efforts. La troisième étape, celle de « l'enrôlement », au cours de laquelle les rôles sont définis et acceptés par les acteurs, accuse un retard encore plus marqué que celle de l'intéressement. Il est manifeste que, faute d'implication des acteurs les plus influents, les progrès réalisés seront limités.

La dernière étape, celle de la « mobilisation », au cours de laquelle les acteurs principaux jouent un rôle de porte-parole et commencent à mobiliser les acteurs passifs, est fortement tributaire des progrès réalisés dans les phases d'intéressement et d'enrôlement, à moins de trouver une possibilité de progression rapide.

Au cours des débats qui ont suivi, les participants ont souligné toute l'importance du choix d'une ligne d'action et de la nécessité de faire passer le message à d'autres cercles, en s'appuyant sur des domaines d'intérêt partagé, grâce à des études et des exemples concrets. Les membres du groupe ont parlé des difficultés rencontrées dans l'organisation de manifestations consacrées exclusivement aux femmes et à la dimension de genre, ainsi que des avantages et des inconvénients de cette démarche. On a rappelé combien il est difficile de se faire entendre autour de conférences classiques telles que le dixième Forum asiatique sur l'aquaculture, sachant qu'un grand nombre de conférenciers du Symposium n'ont pu y participer que parce qu'ils intervenaient également dans d'autres séances de travail.

Constatant que les Symposiums sont pratiquement exclusivement axés sur la recherche, nombre de participants, dont les chercheurs eux-mêmes, ont insisté pour que les éditions futures ne se limitent pas à la présentation de travaux de recherche et à des ateliers. Il convient de prévoir des séances de travail propices à favoriser le dialogue avec les femmes et les actifs du secteur.

À l'issue du Symposium, une réunion en petit comité a été consacrée à l'avenir et à l'adoption d'un plan d'action. Il y a été question des retombées du quatrième Symposium, de la forme à donner à la cinquième édition, ainsi que de la possibilité d'organiser de nouvelles manifestations consacrées à la dimension de genre dans l'aquaculture et la pêche lors de conférences à venir. Un petit groupe a accepté de travailler à la mobilisation du financement nécessaire à l'élaboration d'un cours d'initiation à la dimension de genre dans l'aquaculture et la pêche. Le plan d'action évoque également la nécessité d'adopter une stratégie plus audacieuse, la création de passerelles avec d'autres réseaux d'obédience voisine, ainsi que l'importance de l'élaboration et du financement de projets de recherche collaborative sur des sites de pêche spécifiques afin d'améliorer la qualité de la recherche.

Pour tout complément d'information :

Site Internet :
<http://genderaquafish.org/>

Facebook :
<http://www.facebook.com/pages/AFS-Gender-in-Aquaculture-and-Fisheries/181176555231544> |

Twitter :
[@Genderaquafish](https://twitter.com/Genderaquafish) |

Flickr :
<http://www.flickr.com/groups/genderaquafish/>

²⁴ http://genderaquafish.files.wordpress.com/2013/04/ppt_32.pdf

²⁵ Callon, Michel. 1986. Some elements of a sociology of translation: Domestication of the scallops and the fishermen of St Brieuc Bay. In: Power, action and belief: A new sociology of knowledge. J. Law (ed). London: Routledge and Kegan Paul.

Pour une véritable prise en compte du genre dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture¹

Meryl J. Williams^{2*}, Marilyn Porter³, Poh Sze Choo⁴, Kyoko Kusakabe⁵,
Veikila Vuki⁶, Nikita Gopal⁷, et Melba Bondad-Reantaso⁸

En 2012, l'Asian Fisheries Society a publié un numéro spécial (25S⁹) de sa revue scientifique *Asian Fisheries Science*, regroupant 21 articles rédigés par des intervenants du troisième Symposium international sur le genre dans l'aquaculture et la pêche (GAF3)¹⁰, tenu en avril 2011 en marge du neuvième Forum asiatique sur les pêches et l'aquaculture.

La préparation de ce numéro spécial a été teintée d'un mélange d'optimisme et de pessimisme : c'est avec plaisir que nous avons découvert les connaissances aussi variées que pointues présentées à l'occasion du Symposium, et avec optimisme que nous avons constaté l'intérêt nouveau que suscite la question du genre dans l'aquaculture et la pêche. Une note de pessimisme a toutefois envahi la rédaction devant le fait que la recherche sur cette question ne progresse pas aussi vite et bien qu'elle le devrait. Alors que de nombreuses études attestent que les femmes jouent des rôles d'envergure, quoique souvent sous-évalués, et pivots dans le fonctionnement de la chaîne logistique du poisson, la lente progression de la cause féminine dans le secteur trahit un désintérêt généralisé et un vrai manque de moyens investis dans les questions relatives à la condition féminine et au genre. Et l'Asie n'échappe pas à ce constat.

Pour illustrer notre double sentiment sur la question, partons de trois observations.

La condition féminine et la dimension de genre ne sont pas prises en compte

Premièrement, nous constatons que les thématiques de la condition féminine et du genre ne figurent pas parmi les considérations du secteur de l'aquaculture et des pêches. Les recherches et interventions menées sur le genre ne bénéficient guère du soutien des pouvoirs publics, des universités ou des partenaires financiers extérieurs, tels que les organismes d'aide au développement et les organisations non gouvernementales. L'Asie

compte quelques exceptions à la règle. Tout d'abord, le Programme pêche de la Commission du Mékong et les services des pêches de ses quatre pays membres animent, depuis 12 ans, un réseau de promotion de la cause des femmes dans la pêche, couvrant l'ensemble du bassin du Mékong. Ensuite vient le Collectif international d'appui à la pêche artisanale qui publie sa revue semestrielle *Yemaya* sur les femmes et la pêche, intègre la condition féminine dans ses partenariats régionaux et a récemment tenu un atelier international sur le genre et la pêche (ICSF 2010). Le bulletin d'information *Les femmes et la pêche* résiste également grâce aux efforts de son rédacteur en chef, des contributeurs et du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS).

Le manque d'intérêt porté à la condition féminine et à la dimension de genre commence avec le silence des instruments politiques. Les grands instruments normatifs internationaux régissant la pêche (et l'aquaculture) ne font aucune mention des questions de genre et des enjeux liés à la condition féminine. C'est le cas du Code de conduite pour une pêche responsable, mais aussi de nombre des instruments qui lui ont succédé et des directives techniques y afférentes (Williams 2010). Ces textes traduisent la façon dont l'aquaculture et la pêche sont actuellement encadrées, et donc les priorités retenues. Force est de constater que le genre est absent.

Sans objectifs ni moyens, les progrès sont laborieux. Nombre des auteurs ayant contribué au numéro spécial étudient la dimension de genre en marge de leurs recherches principales, et certains d'entre eux ont pris conscience des besoins de la recherche et se sont intéressés au sujet sans être spécialistes, alors qu'ils avaient entrepris des études dans d'autres disciplines.

Un autre phénomène a été observé dans les départements de sociologie : certains spécialistes de la condition féminine et du genre délaissent l'analyse des secteurs aquacole et halieutique pour étudier d'autres domaines

¹ Le présent article est un extrait d'un éditorial rédigé dans le cadre d'une collaboration spéciale pour la revue *Asian Fisheries Science*, numéro spécial 25S : Gender in aquaculture and fisheries: Moving the agenda forward. 2012. p 1-13. Williams M.J., Porter M., Choo P.S., Kusakabe K., Vuki V., Gopal N. et Bondad-Reantaso M. (eds)

² 17 Agnew Street, Aspley, Queensland, 4034, Australie

³ Department of Sociology, Memorial University, St. John's, Canada NL A1C 2Z1

⁴ 147 Cangkat Delima Satu, Island Glades, 11700 Penang, Malaisie

⁵ Gender and Development Studies, School of Environment, Resources and Development, Asian Institute of Technology, PO Box 4, Klong Luang, Pathumthani 12120, Thaïlande

⁶ Marine Laboratory, University of Guam, Mangilao GU 96923 USA

⁷ Central Institute of Fisheries Technology, CIFT Jn., Matsyapuri PO, Cochin – 682 029, Kerala, Inde

⁸ Department of Fisheries and Aquaculture, Food and Agriculture Organization, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

⁹ <http://genderaquafish.org/events/gaf3-2/contents-asian-fisheries-science-25s/>

¹⁰ <http://genderaquafish.org/gaf3-2/>

* Auteur à contacter : meryljwilliams@gmail.com

ou questions plus génériques, telles que le changement climatique et la mobilité des femmes. Certains d'entre nous s'inscrivent également dans cette mouvance. Quel que soit le domaine de recherche ou d'étude considéré, on ne peut obtenir des résultats sans engager des moyens : chercheurs, fonds et étudiants. Tout comme leurs confrères, les chercheurs et les étudiants qui s'intéressent à la condition féminine et au genre vont « là où est l'argent ». Les fonds affectés à la recherche sur le genre et la pêche étant très maigres, certains des chercheurs les plus éminents de la discipline ont préféré aller sonder la dimension de genre dans d'autres secteurs.

À ce manque de soutien s'ajoute la désillusion de nombreux chercheurs et militants dont l'avis est rarement sollicité, accepté ou même suivi quand il est dispensé. À titre d'exemple, au Canada, les pêcheurs ciblant les zones côtières, et surtout les femmes, avaient tiré la sonnette d'alarme sur le déclin des stocks de morue de l'Atlantique des années avant que le gouvernement canadien ne reconnaisse que la situation était critique (Neis 2000 ; Grzetic 2004).

Souvent, les organismes d'aide au développement financent des projets, dont les résultats servent à élaborer de nouveaux projets. Or, le volet « genre » est rarement inclus dans les projets portant sur l'aquaculture et la pêche, si bien que le manque de soutien se perpétue.

Il est possible de compenser partiellement le silence entourant les questions de genre dans les projets du secteur halieutique en s'inspirant des travaux menés dans d'autres secteurs ruraux. La masse de travaux axés sur le genre et l'agriculture semble s'étoffer depuis que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a mis en évidence, dans son rapport *Situation de l'alimentation et de l'agriculture*, le fossé entre hommes et femmes dans l'agriculture (FAO 2011). Depuis la publication de ce rapport, qui évoque brièvement l'aquaculture et la pêche, on constate que les organismes multilatéraux de développement, tels que la FAO, le Fonds international de développement agricole et la Banque mondiale, s'intéressent davantage à la place des femmes dans l'agriculture. Par ailleurs, en mars 2012 s'est tenue la première conférence mondiale sur les femmes et l'agriculture, avec le concours du Conseil indien de recherche agronomique, de la FAO et de diverses associations professionnelles internationales.

Si l'on ne peut escompter que cette vague d'engouement pour les femmes et l'agriculture sera un catalyseur de la recherche et des interventions dans le secteur de l'aquaculture et de la pêche, il faut malgré tout tirer le meilleur parti de cette avancée positive. Choo et al. (2008) ont montré que les tendances mondiales observées dans le secteur du développement rejaillissent en fin de compte sur la pêche et l'aquaculture.

Plus près du secteur de l'aquaculture et de la pêche, de nouveaux voyants verts s'allument du côté de certaines grandes institutions, qui intègrent progressivement à leurs programmes de travail des stratégies et des actions axées sur le genre. À titre d'exemple, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) vient d'adopter un nouveau programme de recherche sur les systèmes agricoles aquatiques, exclusivement centré

sur la sécurité alimentaire et l'intégration des moyens d'existence des plus démunis. Il s'agit d'un programme de recherche novateur et ambitieux particulièrement sensible à l'approche intégrée du genre. D'ailleurs, l'un des six thèmes de recherche retenus est l'équité entre les sexes. Si le genre occupe une si grande place dans le programme, c'est parce qu'il s'éloigne de l'approche sectorielle des cultures et de la pêche pour regarder à la loupe les systèmes intégrés de subsistance. Le fait d'étudier le système dans lequel femmes et hommes travaillent et évoluent, plutôt que de concentrer l'analyse sur les poissons, permet plus aisément de traiter des questions telles que l'équité entre les sexes et d'autres enjeux sociaux.

C'est aussi l'optimisme qui est de mise devant l'intérêt croissant porté aux chaînes de valeur dans les recherches sur la pêche. Les femmes sont si peu nombreuses à embarquer à bord de grands navires pour aller pêcher qu'elles sont rarement considérées comme des pêcheurs et donc rarement prises en compte dans les analyses sur le secteur. Or, le fait de braquer les projecteurs sur les chaînes de valeur permet d'apporter un nouvel éclairage sur le rôle des femmes dans l'aquaculture et la pêche et de souligner l'importance des activités intervenant en aval, telles que la vente et la transformation. Cette dimension est d'autant plus importante que l'heure est à l'intégration économique régionale, comme en témoigne l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Impératif de pluridisciplinarité dans les études sur les femmes et le genre dans l'aquaculture et la pêche

Deuxièmement, force est de constater que les études sur les femmes et le genre dans l'aquaculture et la pêche ne forment pas une équation monolithique, qu'une seule discipline ou épistémologie pourrait dénouer. Cette pluralité méthodologique est bien loin de ce que l'on trouve dans les disciplines techniques telles que celles portant sur les maladies des poissons, les évaluations de stocks, les techniques d'écloserie ou la sécurité en mer. Ainsi, les études sur le genre font débat, certains se demandant même sur la « dimension de genre » ne viendrait pas diluer l'attention portée aux problèmes bien plus urgents que de nombreuses femmes, surtout les plus démunies, rencontrent dans le secteur de la pêche (par ex., Biswas 2011).

L'un des problèmes inhérents à la recherche sur le genre et la pêche/aquaculture tient à la difficulté que représente la conduite de travaux véritablement pluridisciplinaires. Les biologistes halieutes sont conscients de la nécessité de comprendre la dimension humaine de la production de poisson, et donc la répartition du travail entre hommes et femmes. De leur côté, les sociologues s'intéressent autant aux systèmes de subsistance qu'aux relations et structures sociales, mais connaissent mal les éléments qui font le quotidien des personnes, qu'il s'agisse des systèmes et techniques halieutiques et aquacoles ou des espèces de poisson traitées. Pour faire avancer la recherche, il nous faut conjuguer les deux points de vue. À titre d'exemple, seules des équipes pluridisciplinaires pourront répondre aux questions ci-dessous.

- Compte tenu de l'augmentation de la demande en eau de l'agriculture, des industries, du tourisme et de

la pêche, quelle quantité d'eau reste disponible pour la pêche et l'aquaculture ? Dans quelle mesure les pêcheuses pourront-elles négocier l'eau nécessaire à leur propre production, si l'on tient compte de leurs faibles pouvoirs de négociation et visibilité dans le secteur ? En quoi cela peut-il affecter la quantité de poisson disponible pour les ménages pratiquant la pêche ou l'élevage ? Quels sont les autres débouchés qui s'offrent aux femmes et aux hommes dans l'aquaculture et la pêche, ou comment renforcer leur position actuelle dans le secteur ?

- De quelle manière les techniques de production du poisson peuvent-elles contribuer à améliorer la sécurité alimentaire ? Au profit de quels groupes ? Pourquoi ?
- En quoi la facilitation des échanges transfrontières peut-elle influencer sur la sécurité alimentaire des plus démunis ? De quelles façons l'aquaculture et la pêche contribuent-elles à la sécurité alimentaire des femmes et des hommes au sein des ménages pauvres ? Dans l'optique d'assurer leur sécurité alimentaire, comment les femmes pauvres peuvent-elles conserver leur accès aux ressources halieutiques ? Comment peuvent-elles rivaliser avec les autres acheteurs compétitifs pour obtenir du poisson ou trouver de nouvelles sources de poisson qu'elles pourront transformer et vendre ?

Une autre difficulté entrave les études sur le genre et la pêche : si l'on se penche uniquement sur la répartition du travail entre hommes et femmes, il paraît incontestable que les femmes jouent un rôle mineur par rapport aux hommes. Et pourtant, si l'on s'intéresse à la sécurité alimentaire et à la notion de moyen d'existence, on constate que la contribution des femmes est aussi importante, voire parfois plus importante, que celle des hommes. Quelles sont les espèces que les femmes peuvent pêcher et vendre, ou préparer pour la consommation du ménage ? Quelles sont les ressources aquatiques disponibles pour les activités de transformation et de commerce des femmes pauvres ? À quelles techniques peuvent-elles recourir ? De quel pouvoir de négociation disposent-elles dans la chaîne de valeur ? Ont-elles le droit d'exploiter les ressources halieutiques ? Les recherches sur le genre et la pêche doivent davantage emprunter à la systémique pour mettre au jour les relations entre hommes et femmes et les problèmes que rencontrent ces dernières dans le secteur de la pêche. Et c'est là que le croisement entre les sciences sociales et la biologie marine entre en jeu.

Pour traiter la question du genre dans l'aquaculture, c'est un tout autre cadre d'analyse que celui applicable à la pêche qu'il faut développer. En effet, les enjeux qui se posent dans l'aquaculture se rapprochent davantage de la situation de l'agriculture ou du développement des entreprises. Par conséquent, les concepts fondamentaux de l'analyse selon le genre, dont la répartition sexuée du travail et la notion d'accès et/ou de contrôle des ressources, nous permettent déjà d'appréhender largement la dimension de genre dans l'aquaculture. Par conséquent, si l'on considère la pêche comme un système et l'aquaculture comme une activité productive familiale, il est possible de transposer les méthodes de recherche actuelles à l'étude du genre dans l'aquaculture et la pêche.

Un meilleur cadre conceptuel pour les études sur le genre dans l'aquaculture et la pêche

Ce constat nous amène à notre troisième observation : beaucoup reste à faire pour bâtir et diffuser de meilleurs cadres conceptuels d'étude du genre dans l'aquaculture et la pêche. La mise en place de ces nouvelles bases suppose toutefois la participation des chercheurs universitaires et des militants présents aux symposiums de l'Asian Fisheries Society et de bien d'autres encore. Tant que ce domaine de recherche ne bénéficiera pas de davantage de financements et d'un meilleur soutien institutionnel, les progrès resteront modestes.

L'expérience a montré que la condition féminine et la dimension de genre sont ignorées de nombreux acteurs du secteur de la pêche. Des efforts de promotion doivent être engagés pour mieux faire connaître ces questions. Pour ce faire, il faut trouver des porte-parole crédibles, dévoués et engagés dans la durée. L'urgence consiste à obtenir des changements dans les politiques pour faire une véritable place au genre dans l'aquaculture et la pêche, sans quoi aucun acteur ne disposera du mandat ni des moyens requis pour promouvoir une approche différenciée selon le sexe.

Comme indiqué plus haut, nombre des chercheurs qui étudient le genre n'ont pas été formés aux méthodes de recherche spécifiques au genre. En dehors du groupe restreint que nous formons, la plupart des experts de l'aquaculture et des pêches ne disposent d'aucune formation relative au genre et en connaissent très mal les enjeux. La mise en place d'actions de formation, d'éducation et de vulgarisation s'impose aujourd'hui si l'on veut toucher un large éventail d'acteurs de l'aquaculture et de la pêche. Les concepts de base doivent être définis, diffusés et compris. Des données ventilées par sexe devraient être systématiquement recueillies, tandis que des recherches et des analyses comparatives doivent être menées. À mesure que les cadres conceptuels entourant le recueil de données et la conception des études seront améliorés et que leur utilisation se généralisera, il deviendra possible de faire des comparaisons entre pays, comparaisons qui sont aujourd'hui difficiles à réaliser en raison des approches divergentes retenues par les statisticiens et les chercheurs.

Conclusions

En résumé, trois raisons expliquent la lenteur des progrès dans la recherche sur les femmes et le genre dans l'aquaculture et la pêche : 1) absentes des programmes politiques et des plans d'action, ces questions n'attirent que de maigres moyens ; 2) la recherche ne saurait se contenter d'une simple épistémologie et les avis divergent ; et 3) des bases conceptuelles plus solides doivent être élaborées, diffusées et exploitées.

Si le bilan des recherches et des financements consacrés à la question du genre dans l'aquaculture et la pêche laisse pour l'heure à désirer, les chercheurs et les institutions sont de plus en plus nombreux à monter au créneau. En l'état actuel, les spécialistes du genre dans l'aquaculture et la pêche forment un réseau épars de biologistes et de sociologues issus de disciplines diverses, ce qui offre à toute partie intéressée la possibilité de coordonner des recherches novatrices sous un angle pluridisciplinaire.

La collection d'articles réunis dans ce volume montre que nous sommes aujourd'hui tout à fait à même de visualiser la contribution des femmes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Nous sommes parvenus à dégager une analyse plus structurée en nous intéressant aux chaînes de valeur et aux institutions, aux relations qu'entretiennent les femmes dans le secteur et aux autres acteurs. Le changement climatique et l'intégration économique entraînent dans leur sillage de nouveaux défis, et il nous faudra développer une analyse plus nuancée des différents contextes et systèmes écologiques, économiques, politiques et culturels. Nous devons également nous soucier des questions d'intersectionnalité : l'angle de l'analyse ne porte plus uniquement sur les femmes et les hommes, mais sur la façon dont les caractéristiques sociales, qu'il s'agisse de la classe, de l'âge, du groupe ethnique, de la race, de la caste ou de la religion, s'imbriquent pour définir et conditionner les relations que noue chaque individu dans les systèmes halieutiques et aquacoles. Nous espérons, dans un avenir proche, pouvoir décrire avec un optimisme renouvelé les progrès accomplis dans les travaux de recherche et de développement sur le genre dans l'aquaculture et la pêche.

Bibliographie

- Biswas N. 2011. Turning the tide: Women's lives in fisheries and the assault of capital. *Economic and Political Weekly* XLVI:53–60.
- Choo P.S., Nowak B.S., Kusabe K. and Williams M.J. 2008. Guest editorial: Gender and fisheries. *Development* 51:176–179.
- FAO. 1995. Code de conduite pour une pêche responsable. FAO, Rome. 41 p.
- FAO. 2011. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. FAO, Rome. 145 p.
- Grzetic B. 2004. *Women fishes these days*. Fernwood Publishing, Halifax. 128 p.
- ICSF (International Collective in Support of Fishworkers). 2010. Recasting the net: Defining a gender agenda for sustaining life and livelihoods in fishing communities. Report of workshop 7–10 July 2010, Mahabalipuram, India. ICSF, Chennai. 87 p.
- Neis B. 2000. In the eye of the storm: Research, activism and teaching within the Newfoundland fishery crisis. *Women's Studies International Forum* 23:287–298.
- Williams M. 2010. Gender dimensions in fisheries management. p. 72-86. In: *Handbook of marine fisheries conservation and management*. Grafton R.Q., Hilborn R., Squires D., Tait M. and Williams M. (eds). Oxford University Press, New York.
- Williams M.J., Agbayani R., Bhujel R., Bondad-Reantaso M.G., Brugere C., Choo P.S., Dhont J., Galmiche-Tejeda A., Ghulam K., Kusakabe K., Little D., Nandeesha M.C., Sorgeloos P., Weeratunge N., Williams S. and Xu P. 2012. Expert panel review 6.3: Sustaining aquaculture by developing human capacity and enhancing opportunities for women. In: *Proceedings of the Global Conference on Aquaculture 2010: Farming the Waters for People and Food*. Subasinghe R.P., Arthur J.R., Bartley D.M., De Silva S.S., Halwart M., Hishamunda N., Mohan C. V. and Sorgeloos P. (eds). FAO, Rome and Network of Aquaculture Centers in Asia, Bangkok.

Évaluation de la dimension de genre dans le projet Adaptation aux changements climatiques en Océanie

Sarah Whitfield¹

Introduction

Contexte

Le projet Adaptation aux changements climatiques en Océanie (*Pacific Adaptation to Climate Change*, ou PACC) est un programme régional sur le changement climatique visant à accroître la résilience des communautés et des pays insulaires océaniques face aux effets néfastes du changement climatique. Financé par le Fonds spécial pour les changements climatiques du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et par l'Agence australienne pour le développement international (AusAID), il est exécuté par le Bureau multipays du Programme de développement des Nations Unies (PNUD) au Samoa et mis en œuvre par le Secrétariat général du Programme régional océanique de l'environnement (PROE).

« [Reconnaissant les] contributions différentes, mais complémentaires, des hommes et des femmes au bien-être de leur famille et au développement de la société, [...] les ministres ont confirmé la nécessité de tenir compte des connaissances, des expériences et des priorités des deux sexes afin de mettre au point des stratégies efficaces d'adaptation au changement climatique ».

Communiqué émis à l'occasion du séminaire sur le changement climatique des ministres de la Condition féminine du Pacifique
Nadi, Fidji (juillet 2012)

Mené dans quatorze pays insulaires océaniques², le projet PACC bénéficie d'un large soutien et se traduit par la conduite d'un éventail d'activités aux échelons local, national et régional, notamment : intégration transversale de la dimension climatique dans les politiques et la planification ; mise à l'essai de projets pilotes d'adaptation ; soutien technique et renforcement des capacités ; et campagnes de communication correspondantes. Au niveau local, les projets pilotes d'adaptation sont axés sur l'un des trois domaines suivants : production et sécurité alimentaires, gestion des ressources en eau, et gestion

des zones côtières. Lancé en 2009, le projet PACC a été prolongé jusqu'en 2014. Divers obstacles ont jalonné sa mise en œuvre et les progrès accomplis ont été plus ou moins importants d'un pays à l'autre. L'un des volets importants du projet, qui s'appuie sur une démarche résolument itérative, est de documenter et de partager les enseignements tirés et les bonnes pratiques au sein des différents pays participants, entre ceux-ci et avec le reste de la région océanique.

Champ de l'évaluation³

L'Australie, par l'entremise de l'AusAID, a prêté un concours financier supplémentaire au projet PACC, notamment en octroyant des fonds destinés à mettre davantage en lumière les questions de genre. En 2012, une évaluation exhaustive de la perspective de genre a été réalisée, afin de déterminer le niveau et le degré de prise en compte de cette problématique dans le projet PACC. Les évaluateurs se sont aussi bien intéressés aux lacunes et aux omissions qu'aux exemples de bonnes pratiques, l'objectif étant de cerner des points d'entrée adaptés pour incorporer les questions de genre dans le projet. Les conclusions et les recommandations formulées doivent aider les équipes de gestion du projet aux échelons national et régional à intégrer le genre de manière transversale dans leurs activités⁴.

Genre et changement climatique dans le Pacifique : les dimensions sociales de la résilience et de la capacité d'adaptation

Quels sont les liens entre genre et changement climatique ?

De nombreux rapports font état des graves répercussions que le changement climatique devrait avoir sur les communautés océaniques. Acteurs clés du changement, les hommes et les femmes de la région possèdent un éventail de compétences et maîtrisent une multitude de stratégies d'adaptation. Souvent, ils sont aussi d'importants dépositaires de savoirs locaux et traditionnels cruciaux. Tenir compte des besoins et des capacités d'adaptation propres aux femmes et aux hommes doit permettre à l'ensemble de la population de tirer parti des projets menés en matière de changement climatique.

¹ Consultante en genre, réduction des risques de catastrophe et adaptation au changement climatique.
Courriel: sarahwhitfield@hotmail.com

² États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tokelau, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

³ Pour obtenir de plus amples informations et le document complet, veuillez contacter Taito Nakalevu, Directeur régional du projet, Cellule de gestion régionale du projet PACC du PROE, taiton@sprep.org.

⁴ L'évaluation a en outre notamment porté sur les formations aux questions de genre et sur l'assistance technique offerte en vue de la mise en œuvre des premières mesures d'intégration transversale de la dimension de genre.

Les inégalités économiques et sociales exacerbent les difficultés et réduisent la capacité de certains individus et groupes à faire face et à s'adapter au changement climatique et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Outre le genre, de nombreuses autres variables, telles que la situation socioéconomique, l'âge et le handicap éventuel, constituent des facteurs clés susceptibles d'augmenter le risque d'exposition aux répercussions du changement climatique.

Les inégalités hommes-femmes sont une réalité multiforme à travers le monde, et le Pacifique ne fait pas exception à la règle. Bien que l'on enregistre un recul notable des inégalités de ce type dans l'ensemble des États et Territoires insulaires océaniques, avec toutefois des écarts importants à l'intérieur même des pays et entre ceux-ci, les femmes ne sont toujours pas traitées sur un pied d'égalité avec les hommes. Les rôles associés aux hommes et aux femmes ont évolué au fil du temps. Néanmoins, malgré les avancées constatées, les femmes continuent d'être sous-représentées dans les structures de gouvernance officielles (à tous les échelons), et il est rare qu'elles aient les mêmes chances que les hommes de renforcer leurs capacités et de perfectionner leurs compétences, en particulier dans les domaines techniques.

En excluant les femmes des mécanismes de planification et des processus décisionnels instaurés en matière de changement climatique, on prend le risque de se priver de points de vue intéressants et d'une expertise précieuse. Cette mise à l'écart peut entraîner l'adoption de pratiques et de stratégies qui soumettent les ressources et les écosystèmes à une pression accrue, ont une incidence négative sur les moyens de subsistance et les revenus, et contribuent à enraciner ou à exacerber les vulnérabilités et les inégalités hommes-femmes.

Il est important que les membres des communautés comprennent les évolutions climatiques prévues et les risques connexes susceptibles d'influer sur leurs conditions de vie et leurs moyens de subsistance. Il est possible que le manque de représentation des femmes dans les comités de développement des villages limite l'accès aux données et aux informations climatiques permettant de planifier et d'entreprendre des activités d'adaptation efficaces, bénéfiques pour les ménages et l'ensemble de la population.

Les politiques et les mesures d'adaptation peuvent et doivent être élaborées de sorte à profiter autant aux hommes qu'aux femmes. En effet, les stratégies et les projets qui ne tiennent pas véritablement compte des questions de genre risquent d'aggraver en définitive la situation pour les deux sexes, tandis que les politiques, les projets et les programmes sensibles au genre peuvent quant à eux favoriser une adaptation plus durable et participer à la réduction des inégalités hommes-femmes.

Pourquoi intégrer la dimension de genre dans le projet PACC ?

Le projet PACC vient appuyer les efforts engagés à l'échelon national en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques climatiques et des mesures d'adaptation qui permettront d'améliorer la résilience des pouvoirs publics et de la population en Océanie et de renforcer les capacités d'adaptation des communautés à différents niveaux. En accordant une attention soutenue à la dimension sexospécifique de l'action climatique, les équipes du projet PACC pourront soutenir de façon plus efficace les pays et les collectivités. Renforcer l'accent mis sur le genre vise à s'assurer que les initiatives d'intégration transversale de l'action climatique et les mesures d'adaptation connexes auront bel et bien une incidence positive sur les femmes et les hommes de la région qui sont, et seront, tout particulièrement affectés par les changements climatiques.

Intégrer la dimension de genre dans l'action climatique, dans le respect de la tradition océanienne

Dans tout le Pacifique, les membres des ménages et des communautés œuvrent de concert à l'atteinte d'objectifs communs. L'intégration transversale de la dimension de genre dans l'action climatique ne signifie pas qu'il faille étudier la situation des femmes séparément de celle des hommes ni qu'il faille forcément mettre au point des projets distincts pour répondre aux priorités des deux sexes. Dans bien des cas, il est possible de parvenir à un consensus sur les mesures d'adaptation proposées, qui devraient au final profiter aussi bien aux hommes qu'aux femmes. En s'intéressant à la perspective de genre, on reconnaît que les incidences du changement climatique ne seront pas les mêmes pour tous. En effet, il est probable que le changement climatique touche différemment les femmes et les hommes, en fonction d'un grand nombre de facteurs tels que les rôles et les tâches associés aux deux groupes et l'emploi sexospécifique des ressources.

Les traditions culturelles, qui diffèrent entre les ménages, les communautés et les pays de la région, constituent le ciment de la cohésion sociale. Néanmoins, les pratiques culturelles et traditionnelles ne sont pas toujours à l'avantage de tous les membres de la société. Il se peut parfois que les femmes, ou d'autres groupes marginalisés sur le plan économique ou social, aient un accès plus limité aux prévisions climatiques, aux données issues des évaluations techniques et aux activités de renforcement des capacités menées dans le cadre des mesures d'adaptation. Ces personnes ne sont peut-être pas non plus à même de participer de façon constructive aux actions climatiques ni de prendre part aux processus décisionnels qui influent directement sur leur quotidien et leurs moyens de subsistance. En dépit des efforts probablement consentis pour inclure les femmes et les catégories marginalisées et leur permettre d'exprimer leurs préoccupations, les avis et les solutions qu'elles formulent n'auront sans doute pas le même poids au moment de la prise de décision.

Prendre en considération divers impacts, expériences et points de vue ne nuira pas à l'atteinte d'objectifs plus généraux visant à améliorer la résilience à l'échelon local. Bien au contraire, s'intéresser à une multitude d'opinions — femmes, hommes et groupes potentiellement marginalisés — et, partant, tenir compte des vulnérabilités et des capacités propres aux différents membres des familles et des communautés permettront de favoriser l'adaptation au changement climatique.

Dans l'ensemble du Pacifique, les efforts s'intensifient en vue de rassembler des informations sur les projets réussis en matière d'adaptation et d'intégration transversale du facteur climatique. Il faut en outre recueillir d'autres données montrant aux décideurs et aux spécialistes que le changement climatique touchera différemment les femmes et les hommes et leur prouvant que le fait de traiter de manière approfondie et complète la problématique du genre aura pour effet, au bout du compte, d'améliorer l'action climatique.

Du fait de la diffusion à grande échelle des enseignements tirés des initiatives d'intégration transversale de la dimension de genre, le projet PACC est susceptible de contribuer sensiblement à l'enrichissement des connaissances et des pratiques des pouvoirs publics, des professionnels et des spécialistes du changement climatique, et des populations de la région. Grâce aux efforts soutenus entrepris en vue de s'attaquer à bras-le-corps aux problématiques sexospécifiques du changement climatique, le projet PACC peut contribuer à renforcer l'intérêt porté aux rapports hommes-femmes dans les pays participants et dans le reste du Pacifique.

Méthode

À l'aide d'une approche intégrée du genre⁵, l'ensemble des étapes, des composantes et des volets du projet PACC ont été examinés, afin de cerner les lacunes existantes et les domaines où il serait intéressant de prendre davantage en compte les sexospécificités. Un large éventail de critères ont été utilisés pour déterminer le degré d'intégration de la dimension de genre dans le projet, notamment :

- l'attention prêter aux dimensions sexospécifiques des incidences du changement climatique ainsi qu'aux vulnérabilités et aux capacités propres aux hommes et aux femmes ;
- l'utilisation de données ventilées par sexe, d'analyses de genre et de compétences spécialisées en matière de rapports hommes-femmes ;
- le soutien apporté à l'égalité des chances et des avantages dans le cadre des mesures d'adaptation et du renforcement des capacités techniques ;
- la participation et la représentation dans les processus décisionnels, à tous les échelons et à toutes les étapes ;
- le degré de sensibilisation à la dimension de genre ; et
- l'engagement et la volonté politique des responsables du projet et des principales parties prenantes.

Les facteurs susmentionnés ont été analysés en tenant compte du contexte local, national et régional, ainsi qu'au regard du cadre institutionnel actuel du projet.

Une étude bibliographique approfondie a été entreprise sur les travaux de recherche, les guides d'information, les outils pratiques et les comptes rendus d'ateliers traitant du genre et du changement climatique (et, dans une certaine mesure, de la réduction des risques de catastrophe) produits dans la région et dans le reste du monde. En vue de dresser un tableau plus large de la situation aux échelons national et régional, d'autres documents ont été examinés, dont les stratégies de développement nationales et régionales, les plans et les politiques pertinents, ainsi que les communiqués récemment émis par les ministres de la Condition féminine du Pacifique et par les dirigeants océaniques.

Un examen complet de l'ensemble des documents du projet PACC a en outre été réalisé⁶. Divers rapports techniques portant sur les projets pilotes d'adaptation ont été passés en revue, notamment des diagnostics de vulnérabilité, des évaluations socioéconomiques, des analyses coûts-avantages et des descriptifs de projet. Les documents et les feuilles de suivi budgétaires ont également été étudiés, afin de déterminer la part des ressources allouées aux problématiques sexospécifiques.

Des consultations ont été engagées avec les principaux partenaires nationaux et régionaux océaniques, avec des représentants de services ou ministères de la Condition féminine, d'organisations non gouvernementales (ONG), d'associations locales, d'organisations régionales, d'institutions des Nations Unies et de bailleurs, ainsi qu'avec des chercheurs et des spécialistes prenant part au projet. Des enquêtes ont été conduites par les coordonnateurs nationaux, parfois avec l'assistance d'équipes du projet⁷. D'autres questions en lien avec le genre ont été posées afin d'obtenir des renseignements en vue de l'établissement, alors en cours, de directives régionales sur la prise en compte systématique de la dimension climatique. Des entretiens ont été réalisés avec des coordonnateurs, des interlocuteurs des pouvoirs publics et des membres des principales équipes responsables du projet.

Des consultations nationales et des missions ont été entreprises dans les pays présélectionnés en fonction de leur situation géographique, du secteur d'intervention et du stade de mise en œuvre du projet⁸. La méthode retenue pour les visites in situ variait selon les équipes du projet : réunions avec les partenaires, atelier faisant intervenir les différentes parties prenantes, consultations auprès de villageoises, réunions-débats avec des représentants de la communauté et des associations locales, entretiens avec des ménages ou discussions informelles avec la population.

⁵ Cette démarche consiste à tenir compte des dimensions sexospécifiques et de l'analyse de genre à toutes les phases d'un projet, d'une politique et d'un programme. L'approche intégrée du genre vise, d'une part, à s'assurer que les femmes et les hommes tirent profit à parts égales des processus de développement, et, d'autre part, à prendre des mesures dans les domaines où des inégalités ont été relevées, dans le but de favoriser le développement durable et de promouvoir l'égalité des sexes.

⁶ Les documents examinés incluent : le rapport initial du projet, la demande de financement, les rapports de mise en œuvre, les exposés, les documents et les rapports issus des évaluations annuelles multipartites, les rapports annuels de mise en œuvre, le cadre logique régional du projet, les rapports trimestriels d'avancement, les plans de travail annuels, les plans de travail pluriannuels, les rapports annuels, les rapports de suivi, les comptes rendus de mission, les procès-verbaux des réunions, ainsi que les rapports relatifs aux formations et aux ateliers.

⁷ L'équipe du projet PACC aux Îles Cook n'a pas effectué d'enquête.

⁸ Des missions ont été réalisées aux États fédérés de Micronésie, aux Fidji, à Nauru, à Palau et aux Tonga.

Lors de l'atelier technique et d'évaluation multipartite du projet PACC organisé à Nauru en août 2012, plusieurs coordonnateurs et représentants des pouvoirs publics ont été interrogés, et une formation sur le genre a été conduite au profit des participants et des partenaires du projet, notamment le PROE, le PNUD et l'AusAID. Celle-ci a servi à exposer les notions de base en matière de genre et de changement climatique, et a inclus des travaux de groupe durant lesquels les participants se sont penchés sur la manière dont le changement climatique pouvait se répercuter sur les hommes et les femmes dans les différents secteurs d'activité. Des indicateurs ventilés par sexe ont également été présentés. Cet atelier a joué un rôle crucial car il a permis d'analyser les mécanismes du projet PACC et de mieux faire comprendre son contexte institutionnel.

Contraintes

La plus grande difficulté rencontrée lors de l'évaluation tenait aux nombreux documents épars ayant trait au projet. En outre, les lacunes relevées dans la documentation de certains pays, ainsi que la piètre qualité des rapports et leur soumission irrégulière, ont nui à la bonne compréhension des activités menées, des progrès accomplis et des enseignements tirés à ce jour. À cela s'est ajouté le fait qu'aucun cadre logique n'avait été élaboré à l'échelon national pour la conduite des interventions, et que les orientations et les résultats attendus de plusieurs mesures d'adaptation étaient encore en train d'être peaufinés⁹.

Par ailleurs, s'il était opportun de faire coïncider la formation et l'évaluation multipartite, le risque de réaction de rejet vis-à-vis des questions de genre était plus important, car les acteurs du projet devaient déjà traiter les problèmes de gestion urgents et courants relatifs au projet. Durant la réunion, il a été demandé aux coordonnateurs de remplir diverses fiches types et seuls deux d'entre eux sont parvenus à fournir des informations détaillées sur la perspective de genre dans l'action climatique.

Il n'a pas été possible d'envisager toutes les solutions et de s'entretenir avec l'ensemble des parties prenantes susceptibles de contribuer, aux côtés des acteurs du projet, à l'intégration transversale de la dimension de genre dans les activités menées aux échelons national et régional en matière de changement climatique. La recherche de tels partenariats constitue une nouvelle étape cruciale pour l'équipe du projet, le PROE et les bailleurs.

Conclusions de l'évaluation

Conception et planification du projet

- L'ébauche du projet doit prévoir une analyse genre et la mise à profit de connaissances spécialisées sur cette problématique.
- La dimension de genre doit être intégrée de façon transversale dans les éléments suivants : but général du projet, objectifs, réalisations escomptées et résultats.
- Les initiatives relatives au changement climatique doivent reposer sur des politiques et des stratégies nationales et régionales en faveur de l'égalité entre

les sexes et tenir compte des problématiques sexospécifiques d'ores et déjà cernées dans le secteur d'intervention.

- La mise en place de mesures d'adaptation suppose une analyse préalable des vulnérabilités et des capacités des femmes, des hommes et d'autres groupes.
- Il est essentiel de s'intéresser aux rôles associés aux hommes et aux femmes, à la division du travail selon le sexe et à l'utilisation de données ventilées par sexe si l'on veut déterminer les effets du changement climatique sur les hommes et les femmes.
- Les bénéficiaires des mesures d'adaptation doivent être répertoriés en fonction de leur sexe et d'autres variables.
- Les femmes doivent pouvoir participer autant que les hommes aux processus décisionnels en rapport avec le changement climatique et les mesures d'adaptation connexes.

Il est capital de s'assurer que les questions de genre sont dûment prises en compte lors de la conception et de la planification d'un projet. Bien que tel n'ait pas été le cas pour le projet PACC, il est toutefois intéressant de se pencher sur la manière dont l'équipe aurait pu traiter la perspective de genre dès l'esquisse du projet et d'étudier en quoi cette omission entrave à présent les efforts consentis en vue d'assurer l'intégration transversale de la dimension de genre.

La réflexion sur les mesures d'adaptation n'a pas tenu compte des éventuelles inégalités hommes-femmes, ni des solutions envisageables pour les atténuer dans le cadre de l'action climatique. Faute d'analyse genre, les différences sexospécifiques ne sont pas prises en compte.

Les termes et les notions utilisés pour qualifier la dimension de genre dans les descriptifs originaux du projet sont déroutants et, d'après les observations recueillies, mal compris par les conseillers techniques et les agents du projet. Des expressions comme « approche sensible au genre » et « approche sexospécifique » y figurent sans pour autant être explicitées. La perspective de genre n'apparaît nulle part ailleurs dans les documents. En vue de pallier cette lacune, des dispositions connexes ont été ajoutées dans la demande de financement, sans toutefois être assorties d'orientations suffisamment claires pour garantir la prise en compte exhaustive de la dimension de genre dans le projet.

L'objectif premier du projet est de réduire les vulnérabilités et d'accroître la résilience et les capacités d'adaptation dans les domaines suivants : gestion des ressources en eau ; sécurité et production alimentaires ; et gestion des zones côtières. Les documents afférents au projet passent largement sous silence les incidences socioéconomiques de celui-ci sur la population. Les descriptifs et les documents de planification n'évoquent pas les groupes potentiellement vulnérables et n'indiquent pas si certaines catégories, telles que les femmes, sont particulièrement exposées aux effets du changement climatique. Les descriptifs ne mentionnent pas les rôles associés aux hommes et aux femmes ni

⁹ L'évaluation technique du projet et celle de mi-parcours ont été réalisées simultanément.

l'utilisation des ressources selon le genre. Les mesures d'adaptation sont en effet conçues pour profiter de manière globale aux familles ou à la communauté dans son ensemble. Les impacts éventuels sur le quotidien et les moyens de subsistance des hommes et des femmes n'y sont pas non plus détaillés, qu'il s'agisse des effets néfastes du changement climatique ou des retombées positives des initiatives d'intégration transversale ou encore des mesures d'adaptation.

Faute de données ventilées par sexe et de rapports connexes, il est impossible de livrer une estimation définitive du nombre de femmes, d'hommes et de représentants de catégories particulières ayant contribué à l'élaboration et à la planification des activités, ou de préciser la nature de leur participation. Il ressort néanmoins des photographies et des listes des participants que les hommes sont souvent nettement plus nombreux que les femmes. Bien qu'elles aient peut-être pris part à la phase de planification de plusieurs projets PACC, rien n'indique que des femmes, des fonctionnaires des ministères ou des services nationaux en charge de la condition féminine ou des représentantes d'ONG ou d'associations locales de femmes aient contribué à l'analyse des parties prenantes ou au choix des secteurs d'intervention prioritaires et des mesures d'adaptation proposées.

Les rapports de consultation ne différencient pas clairement les opinions ou les priorités formulées à l'occasion des rencontres organisées à l'échelon local ou des réunions-débats.¹⁰ Les points de vue relatifs aux mesures d'adaptation ont été recueillis de manière indiscriminée, semble-t-il. Il est donc difficile de distinguer les avis et solutions émanant des femmes, des hommes, des jeunes ou d'autres catégories. L'absence généralisée d'informations à ce sujet donne à penser que les besoins, les préoccupations, les expériences et les recommandations propres aux hommes et aux femmes et aux diverses tranches d'âge sont jugés sans importance pour l'élaboration des mesures d'adaptation.

Mise en œuvre du projet

Intégration transversale de la dimension climatique

- Les politiques et les lois relatives au changement climatique doivent s'appuyer sur les stratégies et les politiques en faveur de l'égalité des sexes, ainsi que sur les problématiques sexospécifiques cernées dans les cadres de développement régionaux, nationaux et sectoriels.
- Les politiques et les lois relatives au changement climatique doivent tenir compte des besoins, des aspirations et des priorités des femmes, des hommes, des jeunes et des groupes particulièrement vulnérables.
- Les organismes nationaux de promotion de la condition féminine¹¹ et les ONG de femmes doivent être associés de manière significative à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des lois en matière de changement climatique.

- La perspective de genre doit être intégrée de manière exhaustive et cohérente dans l'ensemble des politiques et des lois sur le changement climatique.

Dans bon nombre de pays insulaires océaniques, la question du genre est de plus en plus reconnue comme une dimension essentielle du processus d'élaboration des politiques climatiques. On note différents stades d'avancement (élaboration, approbation ou mise en œuvre) dans les activités d'intégration transversale de la dimension climatique menées au titre du projet PACC. Par ailleurs, le genre est pris en compte dans plusieurs politiques relatives au projet PACC, à divers degrés en termes de méthode et de contenu, ce qui reflète avant tout l'existence d'un environnement propice à l'égalité hommes-femmes et à l'inclusion de la dimension de genre.

Certaines activités d'intégration témoignent d'une bonne compréhension des problématiques sexospécifiques et détaillent plusieurs stratégies visant à améliorer l'égalité entre les sexes. Quoi qu'il en soit, au vu des diverses lacunes indiquées ci-dessous, beaucoup reste à faire pour que ces questions soient systématiquement prises en compte dans les politiques.

Bien que les mesures d'intégration transversale visent à garantir l'adéquation entre, d'une part, les activités nationales et, d'autre part, les priorités et les objectifs de développement des pays, les politiques ne s'appuient pas sur les engagements pris et les efforts consentis à l'échelon national sur les dossiers du genre et du changement climatique. Dans l'ensemble, les produits du projet PACC ne font pas référence aux lois et aux politiques nationales en faveur de l'égalité des sexes ni aux engagements pris à cet égard aux échelons national et régional. Ainsi, le projet PACC mené aux Îles Cook ne mentionne pas la politique adoptée en matière d'égalité hommes-femmes, alors que celle-ci aborde de manière exhaustive le changement climatique et expose en détail les besoins propres aux femmes sur les îles périphériques, aux jeunes femmes et aux filles, ainsi qu'aux femmes en situation de handicap.

Plusieurs produits du projet PACC mettent en évidence la participation d'organisations de femmes ou font figurer les organismes nationaux de promotion de la condition féminine parmi les partenaires intervenant dans l'élaboration des politiques, sans toutefois que l'étendue exacte de leur participation ou de leur contribution soit précisée. Aucun des projets ne mentionne d'obstacles particuliers à la participation ni au pouvoir de décision réels des femmes ou d'autres groupes dans les dispositifs d'élaboration des politiques. Il convient néanmoins de recueillir d'autres informations afin de déterminer si les organismes nationaux de promotion de la condition féminine et les associations de femmes ont la possibilité de non seulement participer aux consultations ponctuelles, mais aussi de devenir des membres à part entière des partenariats durables établis tout au long des phases de mise en œuvre et de suivi.

¹⁰ La seule exception observée est le rapport de consultation établi par l'équipe du projet PACC au Samoa, dans lequel figurait une brève liste des priorités propres à chaque groupe.

¹¹ Le terme « organismes nationaux de promotion de la condition féminine » désigne les ministères nationaux ainsi que les services et/ou divisions qui traitent de la condition féminine et des problématiques des femmes.

En règle générale, les politiques font état des mutations engendrées par le changement climatique, mais pas de leurs effets potentiels sur la vie quotidienne et les moyens de subsistance des femmes et des hommes. Les rôles associés aux hommes et aux femmes, ainsi que les incidences du changement climatique sur les deux sexes, ont été abordés, semble-t-il, durant les consultations et les réunions-débats, mais rien n'indique que ces questions aient été analysées ou qu'elles aient véritablement influé sur les politiques.

Les déclarations générales sur la condition féminine ou le genre ne s'accompagnent pas d'objectifs clairement définis en faveur de l'égalité hommes-femmes. Même lorsque les problématiques sexospécifiques sont considérées comme un domaine d'intervention clé, aucune référence n'est faite aux causes profondes de l'inégalité et de l'exclusion. Dans la plupart des cas, le genre est abordé séparément, sans lien logique avec le reste du document. Aucune politique ne précise les capacités ni les ressources nécessaires pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'intégration transversale du genre ou des sexospécificités.

Projets pilotes d'adaptation

- Les mesures d'adaptation doivent être étayées par des recherches en sciences sociales rigoureuses, notamment pour ce qui est des actions menées dans les communautés pilotes.
- Les données ventilées par sexe et les analyses sexospécifiques sont essentielles pour bien comprendre la dimension de genre du changement climatique.
- Les femmes et les hommes doivent disposer d'informations, de connaissances et de compétences pertinentes pour soutenir les mesures d'adaptation et les initiatives liées au changement climatique.

Rien ne permet de penser que les projets s'appuient systématiquement sur les données, les recherches et les analyses susceptibles de leur donner un angle social. De manière générale, dans les projets, une attention limitée est accordée aux dimensions sociales - et a fortiori à la dimension de genre - de la vulnérabilité, de l'adaptation et de la résilience, alors que la conception des infrastructures liées aux mesures d'adaptation est décrite avec force détails.

Parmi les évaluations techniques entreprises à l'appui des projets pilotes PACC¹², aucune ne traite des dimensions sociales et sexospécifiques de la vulnérabilité. Il n'y est aucunement fait mention des capacités existantes ou potentielles des femmes et des hommes au sein des communautés pilotes ni des mécanismes d'adaptation adoptés par ceux-ci, alors même que ces éléments sont susceptibles d'accroître la résilience d'une personne, d'un ménage ou d'une communauté face aux risques climatiques. Les projets ne contiennent pas d'évaluation critique de la faisabilité socioculturelle des mesures d'adaptation, alors qu'une telle analyse, aussi délicate soit-elle, est primordiale. Le fait que les coûts et les avantages économiques ne sont pas nécessairement les mêmes pour les femmes et les hommes est rarement évoqué,



Les rôles associés aux hommes et aux femmes et la division du travail selon le sexe constituent des volets clés de l'action climatique.

tout comme les divergences éventuelles de perception à cet égard. Les études d'impact environnemental préliminaires réalisées dans le cadre du projet ne traitent pas des questions de genre et ne comprennent pas de données ventilées par sexe sur l'utilisation des ressources et les rôles selon le sexe.

Il n'y a pas eu de recueil systématique de données quantitatives et qualitatives ventilées par sexe ni d'autres variables dans les communautés pilotes. Lorsque de telles données ont bel et bien été collectées, en quantités restreintes, soit elles manquaient de pertinence, soit elles n'ont pas été analysées sous l'angle du genre. Dans l'ensemble, l'absence de données intéressantes entrave la réalisation d'analyses sexospécifiques et empêche de bien comprendre les incidences potentielles du changement climatique sur la vie et les moyens de subsistance des femmes et des hommes, ainsi que les bienfaits attendus des mesures d'adaptation pour les femmes ou les groupes particulièrement vulnérables.

Soutien technique

- Les femmes et les hommes, à tous les niveaux, doivent bénéficier des mêmes chances concernant le renforcement de leurs capacités, en particulier dans les domaines techniques de l'action climatique.
- Il serait peut-être opportun de mettre en place des activités de renforcement des capacités et de changement comportemental ciblant spécifiquement les femmes, les hommes ou certaines catégories de personnes.

¹² Les évaluations en question incluent : diagnostics de vulnérabilité, évaluations socioéconomiques, analyses coûts-avantages, modèles climatiques, études d'impact environnemental préliminaires, et autres évaluations propres à chaque site.

Le projet PACC appuie le renforcement des capacités d'un large éventail de partenaires et de personnes à tous les échelons. L'accent a tout particulièrement été mis sur la formation des interlocuteurs nationaux concernant les évaluations techniques clés. Faute de données, on ignore la proportion exacte d'hommes et de femmes participant à de telles activités. Cependant, il semble que les personnes interrogées s'accordent à dire que la majorité des participants aux formations techniques sont des hommes.

L'absence de données, d'analyses et de rapports sur le nombre d'hommes et de femmes ayant bénéficié d'activités de renforcement des capacités témoigne de la méconnaissance des disparités ou des inégalités inexistantes, lesquelles devraient être combattues à l'aide de stratégies précises ou de mesures de discrimination positive. L'équipe PACC des Îles Salomon a toutefois indiqué qu'il était désormais habituel de promouvoir activement l'équilibre entre les sexes, et qu'il était expressément prévu que des représentants des deux sexes prennent part aux activités de renforcement des capacités.

D'après les documents du projet, les formations conduites dans les communautés pilotes ciblent généralement les ménages, les membres de la communauté, les techniciens et certains agriculteurs. Comme il n'est pas précisé s'il s'agit de femmes ou d'hommes, on ignore si l'objectif est de renforcer les capacités chez les femmes, les hommes ou les deux groupes. Il ressort toutefois des entretiens réalisés avec les coordonnateurs que diverses initiatives et activités locales de renforcement des capacités visent implicitement les femmes, les hommes ou les deux sexes, conformément aux rôles sexospécifiques traditionnels, mais que leur but n'est pas de traiter les questions de genre en tant que telles.

Communication

- Les femmes et les hommes, en particulier à l'échelon local, doivent être informés et déterminés pour s'adapter aux effets du changement climatique.
- Il est possible d'envisager des stratégies de communication différentes à l'adresse des hommes et des femmes dans le domaine du changement climatique.
- Les visuels utilisés dans le cadre des campagnes sur le changement climatique doivent également servir à promouvoir l'égalité des sexes.

Dans de nombreux pays, les consultations auprès des communautés et des ménages, conjuguées à la mise en place d'infrastructures, ont permis d'informer efficacement le grand public, hommes et femmes confondus, des particularités du projet PACC, notamment en ce qui concerne les mesures d'adaptation. Des formations et des ateliers d'information générale sur le changement climatique ont été organisés dans plusieurs pays, parfois au sein des communautés pilotes et souvent auprès de diverses communautés sans lien particulier avec les mesures d'adaptation expérimentées. Dans quelques communautés pilotes, l'absence patente de participation significative et durable a entravé l'analyse sexospécifique du degré de connaissance et de compréhension du changement climatique et du projet PACC. Des campagnes de



Des stratégies particulières permettraient peut-être aux femmes, qui ne sont habituellement pas considérées comme les chefs de famille, d'exprimer leur opinion sur les mesures d'adaptation proposées.

communication devraient toutefois être prochainement lancées sur les sites concernés.

Il ressort des échanges tenus lors des visites dans les pays que le changement climatique demeure un concept vague et général pour la plupart des femmes et des hommes des sites pilotes. Leurs connaissances à cet égard semblent avant tout se rapporter aux réalités et aux difficultés de la vie quotidienne, plutôt qu'aux prévisions et aux risques climatiques pour leur lieu d'habitation ou aux mesures prises et aux nouveaux comportements adoptés à l'échelon des ménages/des communautés en vue de renforcer la résilience.

Les consultations ont montré que, très souvent, les données techniques et les comptes rendus détaillés relatifs au projet n'avaient pas été systématiquement communiqués à l'ensemble de la population des communautés pilotes, et encore moins aux femmes. Les plans de communication établis dans le cadre du projet PACC sont axés sur les activités et les réalisations, mais, d'un point de vue stratégique, ne mettent pas suffisamment l'accent sur les résultats et les retombées escomptés, au-delà d'une sensibilisation globale accrue à la problématique du changement climatique. Les plans ne prévoient pas d'analyse des parties prenantes, qui permettrait pourtant de cerner et de cibler efficacement des groupes précis, tels que les femmes ou les ONG/associations locales de femmes, pour lesquels des stratégies de communication particulières pourraient se révéler nécessaires.

Une rapide étude des supports de communication utilisés montre que, dans certaines initiatives, les femmes sont autant représentées que les hommes, tandis que les hommes sont majoritaires sur les photographies d'autres projets. De manière générale, ce sont des hommes qui figurent habituellement sur les clichés illustrant les aspects techniques des projets de démonstration. Rares sont les photographies qui exposent les effets préjudiciables du changement climatique sous l'angle du genre ou bien les retombées spécifiques des mesures d'adaptation pour les femmes et pour les hommes. Aucune photographie ne représentait d'hommes ou de femmes occupés à pratiquer des activités non traditionnelles.

Partenariats

- Des partenariats efficaces, établis à divers échelons, peuvent permettre d'optimiser les connaissances et les compétences techniques de l'ensemble des parties prenantes en matière de genre et de changement climatique.

La perspective de genre dans l'action climatique suscite un intérêt croissant en Océanie, et un large éventail de partenaires veillent à la prise en compte systématique des questions connexes dans les initiatives liées au changement climatique. Néanmoins, peu de coordonnateurs du projet PACC prennent part à des activités et à des partenariats sur le genre et le changement climatique à l'échelon national. Les efforts de collaboration consentis jusqu'à présent à cet égard sont restés ponctuels. Un certain nombre de partenariats potentiellement prometteurs doivent encore être établis à tous les échelons.

Les mécanismes officiels font cruellement défaut, alors qu'ils permettraient aux équipes PACC et aux partenaires, à l'échelon national comme régional, d'échanger systématiquement des informations, d'examiner les possibilités de collaboration et de renforcer les capacités en vue de mieux intégrer la dimension de genre dans l'action climatique. Il convient de noter cependant que les intervenants du projet PACC participent actuellement à une initiative régionale visant à mettre au point une Boîte à outils régionale océanienne sur le genre et le changement climatique. Cette collaboration permet aux acteurs du projet PACC de mettre à profit leurs perspectives et leurs connaissances spécialisées, ainsi que de partager les premiers enseignements tirés des efforts déployés en vue d'inclure le genre dans les activités d'intégration transversale de la dimension climatique et les mesures d'adaptation correspondantes.

Enseignements tirés

- Il convient de recueillir davantage de données probantes afin d'accroître et d'améliorer la prise en compte du genre dans les activités d'intégration transversale de la dimension climatique et les mesures d'adaptation connexes.
- Les pays insulaires océaniques et la région dans son ensemble doivent disposer d'informations supplémentaires afin d'appuyer et de promouvoir l'intégration transversale de la dimension de genre dans les activités liées au changement climatique et les mesures d'adaptation connexes.

- Les bonnes pratiques et les enseignements tirés concernant le genre et le changement climatique doivent être partagés aux échelons national et régional.

L'un des volets clés du projet PACC est la mise en commun des enseignements en vue d'améliorer les activités menées. Les leçons tirées de l'expérience doivent servir à orienter la conception et la mise en œuvre des projets relatifs au changement climatique, de sorte qu'ils traitent d'un éventail de problématiques sexospécifiques et des vulnérabilités propres à chaque sexe. Étant donné que le genre n'a jusqu'ici pas été abordé de manière sérieuse dans le cadre du projet et au vu des nombreuses lacunes observées dans les rapports soumis, il reste à présent aux pays à dresser la synthèse des enseignements tirés, puis à en faire profiter leurs partenaires.

Suivi et évaluation

- Il est indispensable de disposer de cadres et de systèmes efficaces pour le suivi et la présentation de rapports si l'on veut pouvoir faire la synthèse des bonnes pratiques et des enseignements tirés en matière de genre et de changement climatique.

Il est essentiel d'instaurer un suivi efficace afin de recenser les progrès accomplis, les difficultés rencontrées et les solutions trouvées, de faire connaître les besoins techniques, financiers et en capacités, ainsi que de dresser la synthèse des leçons tirées et de mettre en commun les bonnes pratiques associées aux activités d'intégration transversale du changement climatique et d'adaptation qui ont porté leurs fruits. On ne dispose à ce jour que de peu d'informations sur les avancées et les résultats, car les plans de travail et les rapports sont axés sur les activités, les produits et les budgets, et non sur les réalisations, les progrès et les résultats.

La présentation de rapports au titre du projet ayant été particulièrement problématique, pour diverses raisons, cela a compliqué de fait l'examen des progrès et des enseignements tirés en matière de genre, aussi limités soient-ils. Les rapports disponibles ne contiennent pas de données ventilées par sexe et ne donnent aucune information sur les dimensions sexospécifiques, quelles qu'elles soient. Les rapports de suivi et de mission n'évoquent pas, eux non plus, les questions de genre. Dans les cahiers des charges établis pour les différentes évaluations, l'expertise ou les compétences en analyse de genre ne figurent pas forcément parmi les critères fixés. De plus, rien n'indique qu'il existe des stratégies visant expressément à faire participer les femmes et les hommes, notamment dans les communautés pilotes, au suivi-évaluation relatif aux politiques du projet PACC ou aux mesures d'adaptation.

Participation et pouvoir de décision

- Les hommes et les femmes doivent avoir les mêmes chances d'intégrer les structures de gouvernance et de gestion du projet et d'y avoir un pouvoir décisionnel.
- À l'échelon local, les hommes comme les femmes doivent véritablement prendre part aux initiatives menées en matière de changement climatique.
- Les femmes et les hommes doivent être considérés comme des acteurs à part entière de l'adaptation au changement climatique.

- L'intensification des relations avec les organismes nationaux de promotion de la condition féminine ainsi qu'avec les ONG et les associations locales de femmes a une influence positive sur l'action climatique.

Dans bon nombre de pays, les femmes et d'autres groupes sont exclus des processus de planification, et des règles implicites entravent souvent la capacité de participation des femmes aux débats et aux mécanismes décisionnels à l'échelon communautaire. La réelle participation égale des femmes, notamment dans la prise de décision, est une composante essentielle de l'égalité des sexes, qui s'applique à tous les secteurs du projet PACC.

L'absence de parité dans les structures de gouvernance officielles constitue généralement un bon indicateur des attitudes et des normes culturelles dominantes concernant le rôle des femmes dans la planification et les processus décisionnels. Certes, dans les dispositifs de gouvernance du projet PACC, l'équilibre hommes-femmes varie selon les niveaux, mais les comités de pilotage et les groupes de travail techniques ou opérationnels sont tous, sans exception, composés d'une majorité d'hommes. Plusieurs structures de gouvernance locales incluent des femmes, et des déséquilibres moins importants sont observés dans les pays où prévalent d'ores et déjà des conditions globalement propices à l'égalité des sexes (c.-à-d. dans les normes et les pratiques culturelles, les politiques, et la vie publique et politique). Toutefois, aucune précision n'est donnée sur la nature de la contribution des femmes dans ces structures ni sur l'importance de leur participation et de leur pouvoir de décision par rapport aux hommes, ce qui rend hasardeuse toute conclusion sur l'égalité entre les sexes.

Pratique répandue dans la région, de larges consultations ont été entreprises et divers groupes cibles ont été établis dans le cadre du projet. Cependant, peu d'éléments ou de rapports de fond précisent si et comment les différents points de vue ou priorités affichés par les femmes ou certaines catégories particulières influent réellement sur la définition des priorités ou sur la prise de décision. Bien que le consensus soit la règle, l'absence de rapports contenant des données ventilées par sexe renforce involontairement l'homogénéité, plutôt que la diversité.

L'accent est rarement mis sur les membres des communautés, quel que soit leur sexe, alors qu'ils constituent de véritables *acteurs* de l'adaptation climatique. Une attention limitée est accordée à la notion d'autonomisation de la population dans son ensemble¹³, et des femmes en particulier. Dans certains pays, les organismes nationaux de promotion de la condition féminine ainsi que les ONG/associations de femmes ont pris part à certains aspects des initiatives. Toutefois, de manière générale, ces intervenants ne sont pas officiellement représentés dans les structures régissant les activités et ne sont pas systématiquement considérés comme des partenaires clés tout au long du projet.

Des conditions propices à l'approche intégrée du genre

Réussir à intégrer transversalement la dimension de genre dans l'action climatique requiert :

- des mécanismes institutionnels souples ;
- une sensibilisation, des compétences et des aptitudes en matière de genre ; et
- un engagement, une volonté politique et des ressources spécifiques.

Parmi les facteurs de réussite, on peut citer un environnement politique favorable, des ressources et des capacités appropriées, ainsi qu'une volonté et un engagement politiques fermes. C'est pourquoi, si l'on veut évaluer les chances de réussite des mesures d'intégration transversale des problématiques sexospécifiques, il est essentiel de s'intéresser au contexte institutionnel dans lequel s'inscrit le projet PACC.

Une sensibilisation ou une « sensibilité » aux questions de genre ne figurent pas parmi les compétences exigées des spécialistes de la Cellule de gestion régionale du projet, des coordonnateurs ou des membres des équipes du projet PACC. Toutefois, plusieurs équipes comprenaient au moins un membre formé à la perspective de genre. La grande majorité des coordonnateurs et des parties prenantes se disent favorables à une intensification de l'attention portée au genre dans le projet PACC, en raison de convictions personnelles concernant l'égalité hommes-femmes, mais aussi de considérations d'ordre pratique, à savoir la recherche de financements.

Quelques coordonnateurs font montre d'une plus grande réticence à l'égard de l'approche intégrée du genre et affirment que « la question du genre présente peu d'intérêt ». Cette opinion résulte essentiellement des conceptions erronées ci-après : 1) il n'existe pas d'inégalités majeures entre hommes et femmes au sein des communautés pilotes ou à l'échelon national ; et/ou 2) on peut atteindre pleinement les objectifs du projet sans pour cela s'intéresser aux questions d'équité entre les sexes, aux rôles associés aux femmes et aux hommes et à l'utilisation sexospécifique des ressources.

Les consultations ont mis en évidence le fait que peu d'intervenants se rendaient compte que le changement climatique avait des incidences différentes sur les femmes et les fillettes. Plusieurs personnes ne comprenaient d'ailleurs pas ou n'étaient pas forcément d'accord avec ce postulat de base.

Plusieurs partenaires estiment que la dimension de genre est un processus exogène, une condition préalable à l'octroi de fonds supplémentaires fixée par les bailleurs et une couche qui s'ajoute au millefeuille de la présentation de rapports, une procédure d'ores et déjà fastidieuse. Une faible minorité indique que « les bailleurs ont cherché à introduire trop brusquement les problématiques sexospécifiques » et qu'ils « n'ont pas suffisamment pris en compte le contexte culturel ». Ces personnes se disent inquiètes des répercussions de l'approche fondée sur les droits qui, selon elles, a « fait plus de mal que de bien », et ont le sentiment qu'il est essentiel de « faire la distinction entre, d'une part, la perspective de genre et le changement climatique et, d'autre part, les

¹³ Néanmoins, dans le cadre du projet PACC aux Fidji, il est prévu de commencer à soutenir l'autonomisation des communautés sur les sites pilotes.

considérations politiques »¹⁴. D'après l'une des personnes interrogées, l'attention prêtée au genre et à certains groupes particuliers constitue une stratégie d'exclusion et de séparation contraire à la culture océanienne : « susceptible de diviser les communautés...qui se fait au détriment du bien commun...et une fois engagés sur cette voie, on complique les problèmes et on sollicite outre mesure les capacités ».

Les instances dirigeantes du PROE n'ont pas formulé d'orientation en matière de genre ni cherché activement à intégrer cette dimension dans les projets et les programmes de l'Organisation. Il semble que la révision du projet de politique sur le genre du PROE soit prévue depuis un certain temps déjà. D'après l'évaluation, la plupart des agents ne sont pas sûrs qu'il existe une telle politique et/ou ne sont pas certains de son statut actuel. Par ailleurs, le Comité sur le genre du PROE ne s'était pas réuni depuis plus d'un an. Bien que la plupart, mais pas la totalité, des agents du PROE et des représentants du PNUD et de l'AusAID aient participé à une formation sur le genre, dans l'ensemble, ils n'ont pas l'impression de maîtriser les compétences techniques nécessaires à l'intégration transversale de cette dimension. L'équipe en charge de la communication au sein du PROE a noté un intérêt marqué pour l'inclusion des problématiques sexospécifiques dans les stratégies de communication.

Les politiques générales, les stratégies, les plans sur le genre et les évaluations connexes mis au point par le PNUD et le FEM ne se sont pas traduits par un soutien concret en faveur de l'intégration de cette dimension dans le projet PACC. Que ce soit à l'échelon national ou régional, aucune ressource du projet n'a été consacrée à cet aspect ni à l'émancipation des femmes¹⁵. Les formulaires et les autorisations de financement ne comprennent pas de ligne budgétaire dédiée aux actions sexospécifiques. De plus, rien n'indique que le Centre océanien du PNUD et les antennes du PNUD en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Îles Salomon ou aux Fidji aient prêté assistance aux équipes du PACC en vue de l'intégration transversale du genre. Compte tenu de l'absence de compétences en matière de genre et de spécialistes de cette question, les bureaux de l'AusAID dans le Pacifique et le Bureau régional aux Fidji n'ont, eux non plus, jusqu'ici pas offert leur appui aux intervenants du projet PACC à cet égard.

Il semble qu'il y ait un fort engagement en faveur de l'approche intégrée du genre au sein de la Cellule de gestion régionale du projet. Toutefois, les problématiques sexospécifiques ne sont abordées qu'une fois que les autres questions relatives à la gestion du projet ont été largement examinées par l'ensemble des parties prenantes. Le manque général de moyens humains au sein de la Cellule est régulièrement débattu, et les acteurs du projet demandent depuis longtemps à bénéficier de personnel et de compétences spécialisés à l'appui de la perspective de genre et du développement communautaire. Pour l'heure, la Cellule et le PROE ne

disposent ni des ressources ni de l'expertise suffisantes pour soutenir efficacement l'intégration transversale de la dimension de genre.

Principales recommandations

Compte tenu de l'ampleur et de la complexité du projet PACC, un large éventail de recommandations ont été formulées en vue de renforcer la place qui y est accordée au genre. Ces recommandations sont récapitulées ci-après.

1. *Privilégier l'allocation de moyens et de compétences techniques en faveur de l'intégration transversale de la dimension de genre*

L'équipe du projet PACC et le PROE doivent impérativement être dotés de ressources, de capacités et de compétences techniques suffisantes pour jouer un rôle actif, éventuellement de catalyseur, en ce qui concerne cet aspect de plus en plus important du dialogue régional et international sur le changement climatique. Il convient de fournir aux coordonnateurs et à la Cellule de gestion régionale du projet des conseils à intervalles réguliers et une assistance technique permanente si l'on veut qu'ils parviennent à intégrer la perspective de genre tout au long du projet PACC. Des moyens humains et financiers devraient être expressément alloués aux problématiques sexospécifiques, et les coordonnateurs devraient être informés des fonds et du soutien technique disponibles pour la mise en œuvre de l'approche intégrée du genre à l'échelon national. Les coordonnateurs sont invités à cerner les compétences nationales disponibles, notamment en recensant les chercheurs et les spécialistes des questions de genre présentant une expérience pertinente dans le secteur ciblé, et à en tirer parti afin d'appuyer les activités d'intégration transversale du genre. La Cellule doit tenir à jour un registre d'experts en mesure de prêter concours à la conduite de ces activités et à l'analyse genre, à l'échelon national comme régional.

2. *Accroître de manière notable l'attention accordée aux sciences sociales*

Les mesures d'adaptation mises en œuvre dans le cadre du projet PACC doivent être ancrées dans le contexte social ainsi que dans l'environnement physique et naturel des sites concernés. Il convient d'engager des efforts supplémentaires afin d'étayer les projets au moyen de recherches en sciences sociales rigoureuses, et d'intégrer les conclusions correspondantes dans les initiatives, en sus d'informations et de données techniques solides. Des études sociales approfondies devraient être menées sur les sites pilotes, en vue d'analyser l'éventail de facteurs socioculturels susceptibles d'influer sensiblement sur les comportements et les choix en matière d'adaptation, voire de les inhiber ou de les entraver. S'ils disposent de suffisamment de temps, les acteurs du projet PACC doivent entreprendre des analyses sociales et sexospécifiques détaillées sur au moins un site pilote

¹⁴ Cette opinion était particulièrement répandue là où était notée une forte opposition à la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Bien que plusieurs descriptifs d'activités fassent référence aux conventions sur l'environnement et les droits de la personne, aucun ne mentionne la CEDEF ou n'aborde le changement climatique sous l'angle des droits de la personne.

¹⁵ L'équipe PACC de Vanuatu a indiqué avoir participé à une formation de courte durée sur le genre organisée par le Bureau multi-pays du PNUD au Samoa, en 2011.

pour chaque secteur d'intervention, ainsi qu'examiner les possibilités de collaboration avec les partenaires du développement nationaux œuvrant plus activement dans le domaine de la sociologie.

3. Recueillir des données ventilées par sexe et réaliser des analyses genre en vue de déterminer les retombées et les impacts des mesures d'adaptation en fonction du sexe

Outre une analyse genre, il est nécessaire de disposer de données quantitatives et qualitatives, d'informations ventilées par sexe et d'autres variables pour mettre en évidence les répercussions potentielles du changement climatique sur les femmes, les hommes et d'autres groupes particuliers. Il est important de ne pas tirer de conclusions hâtives sur les incidences ou les rôles sexospécifiques. Les données ventilées par sexe permettent également de cerner l'ensemble des avantages que peuvent offrir les mesures d'adaptation pour certains groupes, ainsi que les diverses retombées sexospécifiques découlant des mesures pilotes d'adaptation. Les équipes du projet sont encouragées à relever et à pallier les lacunes observées dans les données portant sur les vulnérabilités, les capacités, les impacts et les bienfaits spécifiques aux deux sexes qui sont liés aux mesures d'adaptation. Dans les pays où la participation de la population locale est une réalité ou s'apprête à le devenir, on devrait pouvoir recueillir des données ventilées par sexe pertinentes et entreprendre une analyse genre destinée à éclairer le projet. Si la population se lasse des évaluations ou des consultations, d'autres solutions devront alors être trouvées pour la collecte de données. Il faut en outre tout faire pour optimiser l'utilisation des informations et des données déjà disponibles. Dans certains cas, il pourra être envisagé d'extraire les données recueillies dans le cadre des études socioéconomiques et des vulnérabilités du PACC ou d'autres projets (évaluations participatives ou communautaires des vulnérabilités et des capacités, par exemple).

Les études d'impact environnemental doivent permettre de collecter des données ventilées par sexe intéressantes. Il est essentiel que le cahier des charges de telles études aborde dans le détail la multitude de questions sociales et sexospécifiques propres à la zone concernée et qui entrent en jeu dans les mesures d'adaptation proposées. Les études d'impact environnemental doivent également servir à déterminer les avantages escomptés des mesures d'adaptation pour les bénéficiaires des deux sexes et contenir des solutions susceptibles d'atténuer les effets négatifs éventuels de ces mesures sur les femmes, les hommes et d'autres catégories. Des mesures d'atténuation appropriées doivent être recommandées et appliquées de telle sorte que les avantages et les perspectives associés aux mesures d'adaptation profitent autant aux hommes qu'aux femmes, en répondant aux besoins pratiques, mais aussi aux intérêts stratégiques des deux sexes. Par ailleurs, il convient de faire appel à des spécialistes des questions de genre si l'on veut que les études d'impact environnemental et les projets d'adaptation qui en résultent traitent de manière efficace et complète les incidences sociales et les conséquences des mesures envisagées pour les femmes et les hommes, de manière à améliorer les retombées des initiatives. Enfin, les plans de gestion et de suivi de l'environnement doivent prescrire ou vivement recommander l'équilibre entre les sexes, et

être conçus de sorte à renforcer les capacités des hommes et des femmes ainsi que leurs compétences en matière d'encadrement.

4. Conduire des recherches et mettre au point des études de cas visant à déterminer les dimensions sexospécifiques de l'action climatique

Une fois le projet achevé, les intervenants devront être en mesure de tirer et de partager les enseignements relatifs aux dimensions sexospécifiques de l'action climatique. Les données relatives au genre et au changement climatique font cruellement défaut dans la région. Or, les planificateurs, les décideurs et les spécialistes ont besoin de disposer de données quantitatives et qualitatives afin de pouvoir inclure le genre dans les mesures d'intégration transversale de la dimension climatique et les mesures d'adaptation connexes. Il serait donc très utile de compiler les études de cas menées à l'échelon régional. Lorsque la situation le permet, on pourrait réaliser, dans certains pays sélectionnés participant au projet PACC, des analyses plus approfondies et des études de cas destinées à mettre en évidence l'éventail de problématiques sexospécifiques dans chacun des trois domaines suivants : gestion des ressources en eau, sécurité et production alimentaires, et gestion des zones côtières. Dans la mesure du possible, les analyses et les recherches doivent s'appuyer sur des méthodes participatives et avoir pour objectif de renforcer les capacités des partenaires nationaux et des communautés pilotes. Si l'on veut parvenir à développer le savoir et le savoir-faire, les dimensions sexospécifiques de l'action climatique doivent être examinées par les coordonnateurs, les parties prenantes et les conseillers techniques du projet PACC, mais aussi par les femmes et les hommes intervenant à l'échelon local. À cet effet, il pourrait être judicieux d'envisager une collaboration avec d'autres partenaires.

5. Élaborer un plan d'action sur le genre dans le cadre du projet PACC (ainsi que des plans d'action et des fiches de résultats connexes à l'échelon national, dans la mesure du possible)

Il convient d'élaborer un plan d'action sur le genre dans le cadre du projet PACC, assorti d'objectifs clairement définis et énonçant les rôles et responsabilités fixés. Le plan doit prévoir des mécanismes de redevabilité et des dispositifs de suivi systématique efficaces concernant la prise en compte du genre aux échelons national et régional. Il donnera à la Cellule de gestion régionale du projet les moyens d'appuyer les efforts consentis par les pays en vue d'intégrer cette dimension dans le contexte du changement climatique, et précisera les contributions de l'équipe du projet PACC à cet égard au niveau régional. De brefs plans d'action sur le genre doivent être mis au point par les pays afin d'orienter et de soutenir le suivi des actions nationales en faveur de l'intégration transversale de la dimension de genre.

Une fiche de résultats sur le genre pourrait être élaborée afin d'harmoniser les objectifs (ou buts) en la matière, ainsi qu'en vue d'aider la Cellule et les pays à contrôler les progrès accomplis et à évaluer les résultats obtenus de manière générale dans l'intégration transversale de la dimension de genre. Cette fiche s'inscrirait dans le droit fil des stratégies et des actions décidées à l'échelon national et serait suffisamment souple pour s'adapter au

contexte et aux secteurs d'intervention propres à chaque pays. Elle serait remplie chaque année par les agents de la Cellule et les équipes du projet PACC et/ou par des évaluateurs indépendants.

6. Intégrer la dimension de genre dans les cadres logiques et les plans de travail nationaux

L'intégration transversale de la dimension de genre est un processus et n'équivaut donc pas à un cumul d'activités menées de façon ponctuelle. Les stratégies et les mesures clés adoptées à cet effet doivent être prises en compte dans tous les volets des plans de travail annuels et des cadres logiques. Dans la mesure du possible, il convient de préciser les sources de données et les indicateurs ventilés par sexe se rapportant aux secteurs ciblés, de même que divers indicateurs sexospécifiques¹⁶.

La question du genre doit être expressément traitée de manière cohérente, intégrée et exhaustive dans les mesures d'adaptation, mais aussi dans l'ensemble des produits et des procédures d'intégration transversale du changement climatique. Si des politiques et des lois relatives au projet PACC ont d'ores et déjà été élaborées, il faut alors examiner les textes correspondants sous l'angle du genre, puis soumettre les conclusions de cet exercice aux décideurs, aux maîtres d'œuvre, aux partenaires et à la société civile. Lorsque de tels documents n'ont pas encore été rédigés ou sont au stade de projet, on peut alors envisager d'y inclure les problématiques sociales et sexospécifiques pertinentes.

Il convient, par ailleurs, de mettre l'accent sur les dimensions sexospécifiques énoncées dans les stratégies de développement nationales et dans les politiques, les lois et les plans sectoriels connexes, ainsi que sur les aspects pertinents des lois et des politiques nationales en faveur de l'égalité des sexes. Les lacunes et les omissions constatées dans les documents de ce type doivent également être soulignées. Promouvoir l'intégration transversale nécessitera de s'appuyer sur l'ensemble des enseignements tirés concernant les problématiques sexospécifiques qui apparaissent dans les mesures pilotes d'adaptation mises en œuvre au titre du projet PACC.

7. Mettre au point des stratégies visant à lutter contre les déséquilibres entre les sexes observés dans les structures du projet et contre les inégalités notées à tous les échelons des processus de participation et de décision

On observe d'importants déséquilibres entre les sexes dans les diverses structures établies au titre du projet PACC aux échelons national et local. Au lieu de reprendre automatiquement les structures traditionnelles, il est vivement recommandé aux cellules de gestion du projet d'engager des discussions avec les équipes techniques, les comités de pilotage et les comités locaux en charge du projet afin de corriger ces déséquilibres. Lorsque les femmes sont sous-représentées dans les processus décisionnels des communautés pilotes, il est conseillé aux coordonnateurs et aux équipes du projet PACC de procéder, en concertation avec les habitants, à l'examen critique de la manière dont la tradition et la culture sont

susceptibles d'entraver la participation et la prise de décision sur un pied d'égalité dans le cadre du projet. Il convient d'assurer le suivi et la présentation de rapports concernant toute évolution quantitative ou qualitative de la participation et du pouvoir de décision des femmes et des groupes marginalisés, quels qu'ils soient.

Les pays sont invités à réaliser de vastes consultations et à définir des groupes cibles distincts en vue de déterminer le niveau d'engagement des différentes parties prenantes, mais aussi à prendre d'autres mesures, car ces exercices ne permettent pas, à eux seuls, de jauger l'égalité de participation. Les activités consultatives doivent être axées sur les résultats, être étroitement liées à des objectifs stratégiques plus généraux de l'adaptation climatique, et comprendre un volet portant sur la nature et le degré de participation et de décision des femmes, des hommes et d'autres groupes. Les comptes rendus des réunions tenues par les équipes du projet PACC doivent fournir des données quantitatives et qualitatives sur les contributions et les décisions émanant des femmes et des hommes ainsi que des représentants de groupes mixtes. Ils doivent en outre mettre en exergue les différentes priorités sexospécifiques, qui sont potentiellement contradictoires.

S'agissant de la gestion globale du projet, les futurs cahiers des charges destinés aux agents et aux consultants devront tous inclure un minimum d'éléments de sensibilisation à la dimension de genre. Dans les procédures de recrutement, il convient de promouvoir clairement l'égalité des chances et la discrimination positive, afin de pallier tout déséquilibre entre les sexes.

8. Renforcer les partenariats, notamment avec les services et ministères nationaux de la Condition féminine ainsi qu'avec les ONG et les associations locales de femmes, et instaurer des contacts réguliers avec les correspondants chargés des questions de genre

Les acteurs du projet PACC sont vivement encouragés à accroître les échanges et à envisager l'établissement de partenariats et la conclusion d'accords mutuellement avantageux avec les organismes nationaux de promotion de la condition féminine ainsi que les ONG et les associations locales de femmes. Dans plusieurs pays, les organismes de promotion de la condition féminine disposent des compétences techniques et des ressources nécessaires pour traiter efficacement la dimension de genre de l'action climatique, et les intervenants du projet devraient dès à présent tirer parti des connaissances, de l'expérience et du carnet d'adresses de ces organismes. En revanche, dans les pays où les capacités et les moyens des organismes nationaux de promotion de la condition féminine sont potentiellement limités, les coordonnateurs sont invités à s'attaquer à tout obstacle entravant leur participation au projet.

Dans la mesure du possible, les équipes du projet PACC doivent s'assurer que les organismes nationaux de promotion de la condition féminine et les représentantes des ONG/associations locales de femmes participent de manière significative à toutes les étapes et composantes

¹⁶ Une liste d'indicateurs préétablis devrait être incluse dans la future Boîte à outils océanique sur le genre et le changement climatique.



Tout comme les ONG et les associations locales de femmes, les ministères nationaux de la Condition féminine sont désireux de prendre une part plus active aux projets liés au changement climatique.

du projet. Elles sont en outre invitées à nouer des liens avec les interlocuteurs des pouvoirs publics compétents en matière de genre, lorsque de telles fonctions existent. Il convient avant tout d'éviter la représentation purement symbolique de ces personnes et de ces groupes. Pour ce faire, la mesure de la participation ne doit pas se limiter à leur seule présence aux réunions. Des indicateurs qualitatifs doivent ainsi être utilisés afin de déterminer la manière dont les organismes nationaux de la promotion féminine et les représentantes des ONG/associations locales de femmes s'emploient à promouvoir l'égalité hommes-femmes dans le cadre du projet, aussi bien de manière générale que sur certains points précis.

Lorsque des partenariats solides ont été établis entre les acteurs du projet PACC et les organismes nationaux de promotion de la condition féminine ou les ONG/associations locales de femmes, les facteurs de réussite et les enseignements tirés doivent être documentés et diffusés en tant que bonnes pratiques. Les pays doivent indiquer en quoi ces partenariats sont importants et influent sur l'action et l'adaptation climatiques ainsi

« Si certaines femmes et associations de femmes participent davantage à l'élaboration de plans d'action nationaux en faveur de l'environnement, de la gestion des effets des changements climatiques et des catastrophes naturelles et de la sécurité alimentaire, dans l'ensemble, elles demeurent largement absentes des instances nationales et régionales de prise de décision, et les besoins et perspectives des femmes des zones rurales ne sont pas inscrits en tête des priorités des pouvoirs publics. »

Communiqué émis à l'occasion du séminaire ministériel sur le changement climatique des ministres de la Condition féminine du Pacifique - Nadi, juillet 2012

que sur l'égalité des sexes. Si de nouveaux partenariats doivent être conclus, il faut que les intervenants du projet PACC consignent systématiquement les informations associées à ce processus, suivent les progrès accomplis et fassent connaître les difficultés rencontrées et les leçons tirées. Les coordonnateurs doivent en outre s'employer à recueillir régulièrement les commentaires et suggestions de leurs partenaires à cet égard.

9. Mutualiser les connaissances relatives au changement climatique et renforcer les capacités (en particulier le savoir et le savoir-faire techniques) des femmes comme des hommes

Lors de la conduite des activités, il faut veiller à ce que les femmes et les hommes, à tous les niveaux, saisissent les fondements scientifiques des mesures d'adaptation, bénéficient d'un accès égal aux données techniques et aux résultats des évaluations, et aient les mêmes chances de participer aux volets techniques du projet. Il convient d'envisager l'adoption de mesures de discrimination positive là où d'importants déséquilibres entre les sexes sont notés ou sont susceptibles de survenir. Le cas échéant, des mesures de ce type doivent être appliquées afin de favoriser la parité dans les formations techniques et d'améliorer l'égalité d'accès aux informations et aux données scientifiques. Si l'on veut lutter contre les stéréotypes existants, des efforts doivent être consentis afin de former aussi bien les femmes que les hommes dans des domaines qui ne sont traditionnellement pas associés à leur sexe.

Il convient d'analyser les formations conduites, quel que soit leur niveau, afin de vérifier l'absence de discrimination sexiste et d'intégrer la perspective de genre dans les futurs stages, en termes de modalités et de contenu. Les divers programmes de formation et de vulgarisation mis en place dans les communautés pilotes doivent tous aborder de manière exhaustive l'adaptation climatique sous l'angle du genre. Il faut que la Cellule de gestion régionale du projet et les pays recueillent et communiquent systématiquement des données ventilées par sexe concernant les participants aux formations, et qu'ils établissent des rapports sur les efforts déployés en faveur de l'équilibre entre les sexes et de l'accès égal aux compétences et aux informations techniques, en précisant les difficultés rencontrées à cet égard.

10. Appuyer le renforcement des capacités en matière de genre et de changement climatique à différents échelons

Il est recommandé de procéder au renforcement continu des capacités des coordonnateurs et des équipes du projet, des membres de la Cellule de gestion régionale du projet et des parties prenantes clés, notamment les organismes nationaux de promotion de la condition féminine, les ONG et associations locales de femmes, et les organisations de la société civile. En effet, il est important que l'ensemble de ces intervenants détiennent le savoir et le savoir-faire nécessaires pour parvenir à véritablement intégrer une perspective sexospécifique dans les mesures d'adaptation au changement climatique¹⁷. Étant donné que le projet

¹⁷ Il est prévu que les équipes du projet PACC et du PROE prennent part aux prochaines séances de formation organisées par des organismes membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), qui s'appuieront sur la Boîte à outils océanique sur le genre et le changement climatique, qui est en cours d'élaboration.



Les femmes doivent pouvoir participer sur un pied d'égalité au suivi-évaluation des mesures d'adaptation d'ordre qualitatif et quantitatif.

arrive bientôt à son terme, les formations sur le genre doivent être axées sur la demande et en adéquation avec les activités et les plans de travail établis aux échelons national et régional, afin de ne pas trop ralentir leur exécution. Dans la mesure du possible, les équipes du projet PACC doivent coordonner les formations à l'échelon national en concertation avec les partenaires concernés. Les services de mentorat personnalisés, qui ont fait leurs preuves dans le cadre d'autres actions de formation et d'assistance technique, sont, dans certains cas, recommandés pour les membres de la Cellule de gestion régionale du projet et les coordonnateurs, afin de renforcer de manière efficace et efficiente leurs capacités en matière d'intégration transversale de la dimension de genre. Quel que soit leur niveau, les formations sur le genre doivent s'adresser aussi bien aux hommes qu'aux femmes, et les équipes du projet sont invitées à cerner et à mobiliser les compétences locales en la matière, afin d'appuyer les initiatives de renforcement des capacités.

Réussir à intégrer la dimension de genre implique que les formateurs et le personnel de soutien technique, tous domaines confondus, présentent un certain niveau de connaissances, d'engagement et de compétences leur permettant de traiter les problématiques sexospécifiques pertinentes. Pour ce faire, les exigences connexes devront désormais être inscrites dans les cahiers des charges, et l'ensemble des formations devront être revues afin de s'assurer qu'elles prennent en compte la perspective de genre, tout particulièrement lorsqu'elles sont supposées s'adresser aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

11. Conduire des campagnes de communication efficaces au profit du développement dans le cadre de l'action climatique, à l'appui d'objectifs stratégiques sensibles au genre

Les campagnes de communication entreprises dans le cadre du projet PACC doivent être élaborées et mises en œuvre de manière stratégique afin de contribuer à l'atteinte des objectifs généraux du projet, notamment en ce qui concerne la promotion de l'égalité des sexes. Il est impératif de faire comprendre aux communautés locales les prévisions climatiques saisonnières complexes, afin que les hommes et les femmes des dites communautés puissent appréhender les incidences potentielles du changement climatique sur leur vie quotidienne et leurs moyens de subsistance. Les actions de communication

menées au titre du projet PACC doivent porter sur les besoins pratiques communs aux femmes et aux hommes (par ex. : amélioration de l'approvisionnement en eau, augmentation du nombre de cultures climato-résistantes, accès accru aux services de base), ainsi que sur des intérêts sexospécifiques stratégiques (par ex. : participation renforcée des femmes aux processus de planification et de prise de décision, et représentativité accrue aux postes d'encadrement). Les visuels et les modes de communication utilisés, de même que les produits de la connaissance et les supports d'information, d'éducation et de communication doivent à la fois promouvoir l'égalité des sexes et aborder les intérêts sexospécifiques stratégiques dans le contexte du changement climatique. Par exemple, les supports susmentionnés peuvent présenter des femmes prenant part à des volets techniques du projet ou dans des rôles de décideuse, de même que montrer des hommes intervenant dans des domaines non traditionnels pour eux, afin de s'attaquer aux stéréotypes et d'alléger la charge de travail, inéquitable, assumée par les femmes.

Dépassant le seul objectif de sensibilisation, la stratégie de communication du projet PACC doit traiter des facteurs socioéconomiques et culturels susceptibles d'appuyer ou d'entraver l'adaptation de la population. Les femmes et les hommes doivent être considérés comme des acteurs à part entière des mesures d'adaptation, et non comme de simples bénéficiaires passifs de l'information. Quel que soit son échelon, la communication ne doit pas uniquement servir à transmettre aux hommes et aux femmes des renseignements sur la dimension sexospécifique de l'adaptation climatique, mais aussi les inciter à changer de comportement et à concourir aux bonnes pratiques existantes, à modifier leurs mauvaises habitudes, et à développer de nouvelles capacités d'adaptation en vue d'une plus grande résilience. Les agents du projet PACC sont invités à nouer des liens avec les structures de communication en place, notamment celles composées exclusivement d'hommes ou de femmes (par ex. : *talanoa*, groupes confessionnels de femmes), afin de promouvoir l'adoption de nouveaux comportements favorisant l'évolution des communautés.

Plutôt que de cibler sans discernement les femmes des communautés pilotes, les équipes du projet sont invitées à cerner les difficultés susceptibles d'empêcher l'égal accès à l'information des femmes ou d'autres groupes.

Les obstacles en question peuvent avoir trait aux compétences linguistiques et au niveau d'alphabétisation, à l'accès à certains moyens de communication, ainsi qu'à la participation équitable dans les structures où sont transmis les enseignements. Il faudra peut-être opter pour des stratégies, des messages, des moyens et des canaux de communication supplémentaires ou novateurs, afin de procurer des solutions de remplacement aux structures sociales et aux instances traditionnelles dans lesquelles les femmes et les jeunes sont parfois marginalisés. Il faut demander expressément aux femmes et aux représentantes des organismes de promotion de la condition féminine de fournir des renseignements sur leurs besoins d'information spécifiques et sur leurs moyens de communication de prédilection. On peut notamment envisager les stratégies suivantes : i) demander aux villages qui choisissent habituellement un représentant (un homme, en général) de désigner deux représentants (un homme et une femme) ; ii) pendant les réunions, prévoir un créneau permettant aux représentantes d'associations de femmes de contribuer activement aux débats ; ou iii) veiller à ce que, à la suite de l'ensemble des réunions ou des comptes rendus officiels des équipes du projet, des réunions soient spécifiquement organisées afin d'examiner les informations notifiées et l'avancement du projet avec les femmes de la communauté.

Les coordonnateurs et les équipes du projet auront besoin d'assistance technique pour instaurer des méthodes de communication sensibles au genre. Les agents du projet PACC sont invités à travailler en étroite collaboration avec l'équipe en charge de la communication au PROE, afin d'intégrer concrètement la dimension de genre dans les activités et les supports de communication PACC utilisés aux échelons national et régional. Il pourrait être demandé au Chargé de la gestion des connaissances de jouer un rôle clé en contribuant à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de l'approche intégrée du genre dans les techniques de gestion des connaissances et de communication du projet PACC. La Cellule de gestion régionale du projet et les coordonnateurs sont invités à tisser des liens avec d'autres partenaires intervenant dans le volet communication de l'action climatique, ainsi qu'avec des spécialistes en communication et des journalistes de la région qui connaissent bien la thématique du genre¹⁸.

12. Intégrer le genre dans les dispositifs de suivi-évaluation du projet

Les rapports présentés au titre du projet doivent être axés sur les résultats et ne pas uniquement exposer les ressources, les activités et les produits. Ils doivent notamment porter sur les modifications et les retombées observées dans les communautés pour les femmes et les hommes qui y vivent. Dans la mesure du possible, il convient de présenter des exemples illustrant en quoi le projet engendre des changements et des avantages profitant aux femmes, aux hommes et à d'autres groupes. Les directives et les activités pouvant être reproduites et transposables à une échelle supérieure doivent aborder les problématiques sexospécifiques de manière cohérente et substantielle.

Les comités de pilotage du projet PACC et les équipes techniques sont invités à évoquer régulièrement les questions de genre lors des réunions et à présenter des comptes rendus détaillés à la Cellule de gestion régionale du projet. Les rapports descriptifs et financiers devraient inclure des informations sur la répartition des moyens techniques et financiers, ainsi que préciser les activités entreprises en vue d'appuyer l'intégration transversale de la dimension de genre dans le projet. Les rapports doivent exposer de manière claire les progrès accomplis et les résultats obtenus, de même que les difficultés persistantes et les mesures prises pour les surmonter. Une brève série de questions ou une liste de vérification pourraient être élaborées afin d'améliorer l'établissement de rapports relatifs au genre.

Il est vivement recommandé à la Cellule et aux coordonnateurs de présenter des informations complètes sur le genre durant les prochaines missions et visites de terrain, ainsi que sur les retombées du projet PACC lors d'ateliers et de conférences à tous les échelons. Une attention particulière doit être portée aux différentes difficultés et réalisations précises (et leur absence doit être mentionnée, le cas échéant), et ce, même si la manifestation ne porte pas spécifiquement sur le genre, si le rôle joué par l'équipe du projet PACC n'est pas substantiel ou si les enseignements relatifs au genre sont assez limités. La présentation systématique de rapports sur ce sujet permettrait à la Cellule de suivre et de relater les contributions du projet PACC aux actions sexospécifiques et climatiques menées à l'échelon national et régional. Il serait également utile de faire la synthèse des données, afin de jauger l'intérêt accordé au genre et au changement climatique. Les informations connexes pourraient alors servir à promouvoir l'élaboration de politiques.

À l'échelon local et national, les femmes et les hommes, notamment ceux appartenant aux catégories marginalisées, doivent être largement consultés et prendre part de manière significative aux activités de suivi-évaluation. Les femmes, les hommes et les jeunes des communautés, les associations de femmes, les organismes nationaux de promotion de la condition féminine et d'autres groupes doivent pouvoir suivre et évaluer en toute indépendance leurs propres participation et contribution à la prise de décision dans le cadre du projet, ainsi que la mesure dans laquelle ils ont renforcé leurs connaissances et leurs capacités d'adaptation grâce au projet PACC.

Il convient d'inclure des critères sexospécifiques dans les études techniques, puis de veiller à leur respect systématique. L'ensemble des études et des évaluations menées au titre du projet, y compris l'évaluation finale, doivent traiter de manière exhaustive et cohérente la problématique du genre.

13. Recueillir et diffuser les enseignements tirés de l'expérience et les bonnes pratiques concernant la dimension de genre de l'action climatique (intégration transversale et mesures d'adaptation)

Il faut que les coordonnateurs et les équipes du projet examinent et documentent à intervalles réguliers les enseignements tirés, les bonnes pratiques et les

¹⁸ Pacific Gender and Climate Change Coalition et Fem'Link Pacific, par exemple.



Les partenariats stratégiques, notamment avec des associations de commercialisation dirigées par des femmes, peuvent permettre d'accroître l'intérêt porté aux effets du changement climatique sur la sécurité et la production alimentaires dans le cadre du projet PACC

problèmes rencontrés concernant la prise en compte systématique de la dimension de genre à tous les échelons. Les pays où des progrès sont notés en la matière doivent partager leur expérience avec les parties prenantes nationales et les autres pays participant au projet PACC, en particulier ceux ciblant le même secteur. Les pays qui éprouvent des difficultés à intégrer les problématiques sexospécifiques sont, eux aussi, vivement encouragés à faire part de leur vécu.

Les expériences et les enseignements découlant du projet PACC dans les domaines du genre et du changement climatique doivent être mis clairement en évidence sur le site Web du projet. Ce dernier pourrait comprendre des photographies et des résumés succincts articulés autour de grandes thématiques, telles que « l'utilisation de données ventilées par sexe et l'analyse de genre », « la participation et la prise de décision aux échelons local, national et/ou régional », ou « les organismes nationaux de promotion de la condition féminine et les ONG/associations de femmes, des acteurs à part entière ». À cet égard, les intervenants du projet PACC doivent solliciter l'assistance de l'équipe en charge de la communication au PROE.

Par ailleurs, les coordonnateurs et les membres de la Cellule de gestion régionale du projet sont invités à inclure un volet substantiel sur la perspective de genre dans les exposés et les rapports présentés à l'occasion de manifestations nationales, régionales et internationales

sur le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe.

Le projet touchant à sa fin, il serait judicieux de compiler les expériences et les leçons tirées. Bien que ses acteurs puissent être enclins à ne soumettre que des exemples de réussite de l'intégration transversale du genre, il est tout aussi important de fournir des renseignements sur la mal-adaptation et les lacunes des politiques et des pratiques provenant du manque d'attention accordée aux problématiques sexospécifiques. En outre, il est essentiel de réunir des informations exhaustives en vue de l'évaluation finale du projet. Si le projet PACC permet de documenter et de faire connaître une grande variété d'enseignements, de bonnes pratiques et de difficultés persistantes en matière de genre et d'action climatique (intégration transversale du changement climatique et mesures d'adaptation connexes), on pourra alors dire qu'il aura joué un rôle crucial.

14. Diffuser des supports d'information et des renseignements sur le genre et le changement climatique aux échelons national et régional

Les parties prenantes nationales et les organisations régionales doivent disposer de supports d'information et d'outils les aidant à intégrer de façon systématique le genre dans l'action climatique. Un large éventail de projets, d'initiatives et de réseaux liés au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe ont été mis en place aux échelons national et régional, et ceux-ci tiennent plus ou moins compte de la dimension de genre du changement climatique. S'ils veulent parvenir à regrouper les informations relatives aux activités, aux partenaires et aux réseaux intervenant dans les domaines du genre et du changement climatique, les agents du projet PACC doivent contribuer à une démarche régionale plus structurée, rationalisée et efficace.

Les agents du projet PACC doivent tout faire pour que des informations diverses et variées sur le genre et le changement climatique figurent en bonne place sur le site Web¹⁹. La Cellule de gestion régionale du projet doit veiller à ce que les coordonnateurs soient informés en temps utile de l'ajout de renseignements relatifs au genre sur le site, notamment pour ce qui est des possibilités de renforcement des capacités.

Un guide revêtant la forme d'une boîte à outils régionale sur le genre et le changement climatique est en cours d'élaboration, sous la supervision de la CPS et de l'Agence allemande de coopération technique (GIZ). Les agents du projet PACC doivent continuer à jouer un rôle actif dans ce projet mené en concertation à l'échelon régional.

15. Examiner les partenariats envisageables aux échelons national et régional, et renforcer la collaboration et la coordination afin de mieux traiter la dimension de genre de l'action climatique

Les intervenants du projet PACC sont vivement encouragés à se pencher sur la gamme étendue de partenariats envisageables au niveau national comme régional, car les relations de ce type doivent permettre de

¹⁹ Les informations en question peuvent notamment inclure des évaluations, des études, des projets, des comptes rendus stratégiques, des outils et des ressources sur la dimension de genre, ainsi qu'une liste de spécialistes des problématiques sexospécifiques et d'experts sectoriels possédant également des compétences dans le domaine du genre

renforcer l'accent mis sur le genre dans le cadre du projet. Pour ce faire, parmi les mesures à prendre en priorité, on peut citer l'accroissement de l'engagement et une collaboration active avec les bureaux de pays du PNUD et de l'AusAID, ainsi qu'avec le Centre du PNUD pour le Pacifique. Les débats engagés autour de l'efficacité du soutien offert par les bailleurs aux problématiques sexospécifiques fourniront de précieux enseignements, aussi bien aux acteurs du projet PACC qu'aux bailleurs partenaires et aux organismes d'exécution.

Les coordonnateurs sont invités à tisser des liens avec les réseaux spécialisés dans les questions de genre et le changement climatique/la réduction des risques de catastrophe d'ores et déjà en place à l'échelon national. En l'absence de tels réseaux, ils doivent envisager l'instauration d'un mécanisme de coordination chargé de systématiser la coopération avec les partenaires et les bailleurs concernant la prise en compte de la perspective de genre dans l'action climatique.

La Cellule et les coordonnateurs doivent à tout le moins s'employer à diffuser largement auprès de l'ensemble des partenaires susceptibles d'être intéressés les comptes rendus et les enseignements relatifs aux progrès accomplis dans le cadre du projet PACC.

16. Mener des actions de sensibilisation sur le genre et le changement climatique à tous les niveaux

Conformément à une proposition émise par plusieurs pays, une « directive » sur le genre formulée de manière appropriée pourrait être diffusée par la Cellule de gestion régionale du projet et le PROE, afin de faire mieux connaître les questions connexes et d'accroître l'engagement et le soutien en faveur de la prise en compte systématique des dimensions sexospécifiques dans l'action climatique à l'échelon national.

En définitive, ce sont les actions entreprises par la Cellule et les coordonnateurs du projet qui influenceront de manière notable sur le degré d'intégration du genre dans le projet PACC. Les pays sont, quant à eux, invités à utiliser des moyens adaptés pour faire en sorte qu'une plus grande attention soit accordée à la dimension de genre dans les activités d'intégration transversale du changement climatique et les mesures d'adaptation connexes. Par exemple, les porte-drapeaux des questions liées à l'eau et au changement climatique pourraient être incités à intégrer certaines problématiques sexospécifiques dans leurs discours ou à plaider en faveur de l'égalité des sexes auprès des principaux décideurs de l'action climatique.

Les équipes du projet PACC et du PROE sont vivement encouragées à se pencher sur les solutions envisageables pour accroître le rôle stratégique qu'elles pourraient jouer dans la promotion de l'égalité hommes-femmes dans un contexte régional plus large. À cet effet, les équipes du projet PACC doivent notamment collaborer avec les partenaires nationaux et régionaux afin de garantir la prise en compte exhaustive et cohérente des questions de genre dans les nouvelles feuille de route et stratégie régionales sur la gestion des risques de catastrophe et l'action climatique.

Conclusion

Considérant l'intérêt tardif porté au genre dans le cadre du projet PACC, des mesures et des résultats immédiats pourraient être souhaités. Néanmoins, l'intégration transversale de cette dimension ne peut se faire du jour au lendemain, car il s'agit, bien au contraire, d'un processus qui s'inscrit dans le temps. Dans certains pays et communautés, l'introduction de problématiques sexospécifiques ou l'augmentation du pouvoir de décision détenu par les femmes devraient se faire sans difficulté particulière. Ailleurs, il sera peut-être extrêmement délicat d'accroître la participation des femmes. Des actions seront menées en vue de faire prendre conscience des inégalités entre les sexes et de renforcer l'engagement et la volonté politique afin de venir à bout de convictions personnelles et de croyances ancestrales sur les rôles sexospécifiques, mais ce ne sera pas chose facile. Former aux questions de genre représente un volet clé de la sensibilisation et de l'adhésion à l'objectif d'égalité des sexes, bien que cela ne soit pas la panacée et qu'il faille probablement du temps avant que les inégalités structurelles profondément ancrées ne puissent être corrigées.

Plusieurs pays prennent en considération la dimension de genre, dans une certaine mesure, lors de l'élaboration et de la concrétisation de politiques, tandis que d'autres négligent complètement ces aspects. Dans les comités de certains villages, les femmes et les hommes sont bien représentés et participent de manière active, alors que dans d'autres, les représentants et les décideurs sont essentiellement de sexe masculin. Il ne sera pas possible d'intégrer de la même manière les problématiques sexospécifiques dans tous les volets et dans l'ensemble des pays. Ces derniers doivent tous s'employer à traiter en profondeur ces questions, à satisfaire aux exigences minimales en la matière et à prendre des mesures concrètes visant à renforcer l'attention accordée à l'égalité des sexes. Toutefois, les résultats escomptés de l'intégration transversale de la dimension de genre varieront, et il convient de tenir compte du contexte propre à chaque pays et communauté pilote lors de la mise en œuvre des activités.

La vaste portée du projet, la charge de travail importante des équipes et de la Cellule de gestion régionale du projet, ainsi que les priorités, les ressources et les capacités actuelles de celles-ci créent un environnement particulièrement peu propice à la prise en compte systématique de la dimension de genre. L'introduction des problématiques sexospécifiques ne doit pas devenir un fardeau de plus pour les coordonnateurs ou la Cellule. Dans la mesure du possible, il convient de greffer ces questions aux structures du projet déjà en place, aux activités en cours et à celles prévues, ainsi qu'aux mécanismes de rapport renforcés. Les outils et cadres supplémentaires, quels qu'ils soient, devront être simples et pratiques.

Au vu de l'état d'avancement du projet, il est essentiel de cibler les efforts sur les domaines où les chances d'obtenir des résultats et de réaliser des progrès sont élevées, à l'échelon national comme régional. Il serait judicieux d'adopter une approche stratégique axée sur certains pays, communautés et composantes du projet, à savoir ceux où la réussite est la plus probable et qui sont dotés de moyens leur permettant d'examiner les enseignements tirés du processus d'intégration transversale de la dimension de genre.

Étude sur la gestion du temps : À quoi les femmes et les hommes de Tuvalu consacrent-ils leurs journées ?

Karen Bernard¹

Introduction

Soucieux de remédier à certains des effets néfastes du changement climatique, les pouvoirs publics de Tuvalu ont arrêté sept domaines d'action prioritaires dans le Programme d'action national pour l'adaptation, en vue, à savoir : 1) le renforcement de la résilience des zones littorales et des zones côtières habitées face au changement climatique ; 2) l'amélioration du rendement des fossés de culture du *pulaka* (taro des marais) grâce à l'introduction d'une variété de *pulaka* halophyte ; 3) l'adaptation aux fréquentes pénuries d'eau grâce à l'augmentation des capacités de stockage de l'eau des ménages ; 4) le perfectionnement des dispositifs de collecte d'eau et des techniques de conservation de l'eau ; 5) l'amélioration de la santé de la population grâce à la lutte contre les maladies à transmission vectorielle et les maladies liées au climat ; 6) la promotion de l'accès à une eau potable de qualité ; et 7) le recentrage des programmes de conservation communautaires sur les écosystèmes marins côtiers dont la vulnérabilité est particulièrement élevée. Parmi les autres problématiques de premier plan figurent également l'adaptation du secteur de la conchyliculture, la préservation de la productivité des écosystèmes des récifs coralliens et le renforcement des mesures communautaires de préparation et de réponse aux catastrophes.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les autorités de Tuvalu exécutent conjointement un projet géré par le Fonds pour l'environnement mondial, au titre du Fonds pour les pays les moins avancés, intitulé « Renforcement de la résilience des zones littorales et des communautés de Tuvalu face au changement climatique », dont les activités se sont intensifiées à partir de juin 2011, sous l'impulsion financière de l'Agence australienne pour le développement international (AusAID).

Le projet vise à traiter en priorité les sujets qui concernent les zones côtières, l'agriculture et l'eau, parmi les sept domaines d'action établis. Échelonné sur quatre ans, le projet devait initialement être lancé en novembre 2009 mais des remaniements institutionnels liés à l'existence de programmes complémentaires ont entraîné le déblocage tardif (en 2010) des investissements prévus au titre du projet. Le principal acteur de la mise en œuvre du projet est le service de l'Environnement, sous la férule du ministère des Affaires étrangères, du Commerce, du Tourisme, de l'Environnement et du Travail. Un chargé de projet rattaché à ce service en assure la coordination et le suivi. Le projet est par ailleurs doté d'un comité de pilotage, présidé par le chef du service de l'Environnement, qui formule des orientations de haut niveau et en assure la supervision.

La présente étude sur la gestion du temps a été réalisée dans le cadre de l'évaluation externe à mi-parcours du projet d'adaptation au changement climatique mené à Tuvalu. À la date de l'étude, le projet était en cours de mise en œuvre sur toutes les îles de Tuvalu et portait principalement sur trois grands types d'activités : installation et réparation de citernes, promotion des jardins potagers, et protection des zones côtières.

L'étude avait pour objectif de recueillir des renseignements sur la façon dont les hommes et les femmes organisent leurs journées dans diverses localités de Tuvalu. En effet, dans la plupart des pays, les hommes et les femmes, influencés par les conventions sociales et culturelles, tendent à se consacrer à des activités différentes, schéma que l'on s'attendait à retrouver à Tuvalu.

Méthode

En avril 2013, des entretiens ont été organisés dans trois localités : Funafuti, Niutao et Nanumea.

La méthode retenue consistait à mener des entretiens individuels durant lesquels les personnes interrogées devaient détailler leur emploi du temps par tranches d'une demi-heure, au fil d'une journée de vingt-quatre heures. Les activités quotidiennes étudiées correspondent aux principales activités représentatives des modes de subsistance les plus courants à Tuvalu et aux activités qui pâtissent le plus du changement climatique. La quasi-totalité des entretiens, d'une durée moyenne de 10 à 15 minutes, a porté sur l'étude d'une seule et même journée, à savoir le jeudi précédant l'entretien, soit un jour de semaine classique.

Parmi les activités déclarées on trouve : la cuisine, la lessive ou le ménage (*tâches ménagères*) ; les soins aux enfants, aux personnes âgées ou aux membres de la famille malades (*soin aux personnes*) ; l'entretien du potager, des volailles et des animaux (*jardinage*) ; le travail de bureau (*bureau*) ; la production agricole à des fins commerciales (*agriculture*) ; la pêche en bateau ou en haute mer (*pêche*) ; le ramassage sur les récifs ou dans la mangrove (*ramassage*) ; la culture du *pulaka* (*pulaka*) ; les voyages pour le travail, les études ou autre (*voyages*) ; les loisirs et/ou la détente, les repas (*loisirs*) ; le sommeil (*sommeil*) ; les études du primaire au supérieur (*études*) ; et d'autres activités diverses (*autres*).

Afin que les personnes interrogées se sentent à l'aise, la majeure partie des entretiens ont été menés par un chercheur tuvaluan, également assistant de projet, en langue locale. Les données recueillies ont ensuite été vérifiées et nettoyées afin de rectifier d'éventuelles inexactitudes.

¹ Centre océanien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Suva (Fidji). Karen.Bernard@undp.org



De haut en bas :
Garçons jouant sur le tarmac de l'aéroport de Funafuti.
Femme fabriquant un balai traditionnel.

Au cours de la période de référence, 101 personnes ont été interrogées, dont 51 femmes et 50 hommes, âgés de 18 à 82 ans, soit un âge médian de 44 ans. Les entretiens ont été répartis équitablement entre les trois localités, à savoir Funafuti, Niutao et Nanumea, où à chaque fois un nombre égal d'hommes et de femmes ont été interrogés.

Cette étude sur la gestion du temps a été réalisée dans le but de collecter des informations permettant de dimensionner le projet en cours de façon à ce que les hommes comme les femmes, ainsi que toutes les catégories d'âge représentées, puissent participer pleinement et utilement aux activités du projet. Une fois collectées, les données ont été analysées afin d'en déterminer l'impact sur la portée du projet et les activités prévues. Des recommandations précises ont enfin été formulées en vue de combler les éventuelles lacunes que pouvait présenter le projet.

Résultats

Il existe des différences notables dans la façon dont les hommes et les femmes de Tuvalu gèrent leur temps au fil de la journée (figures 1, 2 et 3). Toutefois, au même titre que pour les hommes, on observe de grandes similitudes dans la façon qu'ont les femmes de gérer leur temps dans les trois localités étudiées (figures 4 et 5).

On remarque que les femmes passent beaucoup plus de temps à cuisiner, laver et nettoyer que les hommes (figures 1, 2 et 3), qui y consacrent en moyenne 47 minutes, contre 3 heures et 42 minutes pour les femmes. Ces activités sont les tâches nécessitant les plus grandes quantités d'eau. Les femmes passent sensiblement plus de temps que les hommes à s'occuper des enfants, des personnes âgées et des membres de la famille malades, mais dans l'ensemble, les hommes comme les femmes consacrent peu de temps à cette activité : les femmes y consacrent une heure en moyenne par jour, contre 10 minutes pour les hommes.

Les hommes consacrent plus de temps que les femmes à l'entretien du potager et à l'alimentation des porcs et des volailles, activités qui nécessitent de faibles quantités d'eau. Les hommes sont les seuls à travailler dans les fossés de culture du *pulaka* et à partir pêcher en bateau. Le ramassage sur les récifs ou dans la mangrove se pratique exclusivement à Funafuti et les informations recueillies semblent indiquer que l'entretien des fossés de culture du *pulaka* est réservé aux hommes de Nanumea (figure 2). Ni les hommes ni les femmes ne pratiquent l'agriculture commerciale (figure 1, 2 et 3).

Il est rare que plusieurs activités soient menées de front. Il est toutefois intéressant de constater que lorsque ce cas a été signalé, les activités concernées variaient selon le sexe. Les hommes ont déclaré pêcher et se déplacer en même temps, tandis que les femmes ont déclaré s'occuper du ménage ou de la lessive tout en surveillant les enfants ou le petit bétail.

On observe également des variations sexospécifiques dans le cas d'autres activités déclarées mais ne correspondant pas aux catégories établies : les femmes sont par exemple impliquées dans le tissage et l'artisanat tandis que les hommes déclarent se consacrer à la construction de maisons et de pirogues, à la réparation des filets de pêche et à la sérigraphie. Par ailleurs, quasiment toutes les personnes interrogées ont déclaré consacrer une demi-heure ou un peu plus par jour au culte.

Les femmes comme les hommes disposent de larges plages de loisir et sont donc disponibles pour participer à divers projets. La majeure partie des personnes interrogées, à l'exception de quelques individus, ne semble pas être exposée à une surcharge générale de travail (rémunéré ou non). Notons toutefois qu'à cet égard, Funafuti montre un profil quelque peu différent des deux autres îles.

L'étude fait en effet état d'une charge globale de travail plus lourde à Funafuti, où les hommes et les femmes dorment une demi-heure de moins, comparés aux habitants des deux autres îles (figures 4 et 5). Autre particularité locale, les hommes semblent disposer de deux fois plus de temps de loisir (environ six heures) que les femmes (3 heures), contrairement aux autres îles, où la situation est plus équilibrée (figures 4 et 5).

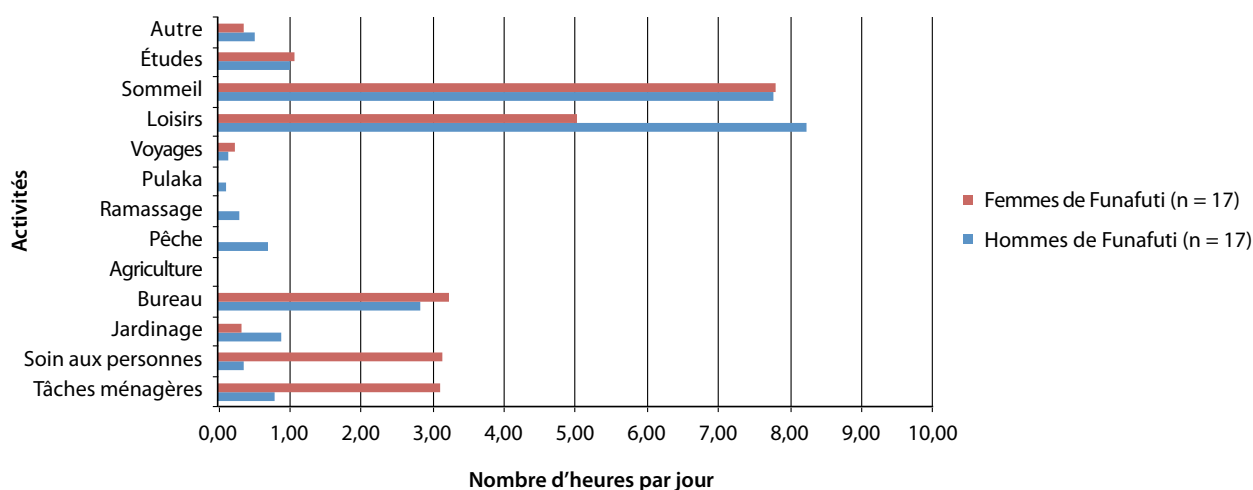


Figure 1. Temps consacré par jour à certaines activités spécifiques par les hommes et les femmes interrogés à Funafuti (H : 18–75 ans ; F : 18–82 ans).

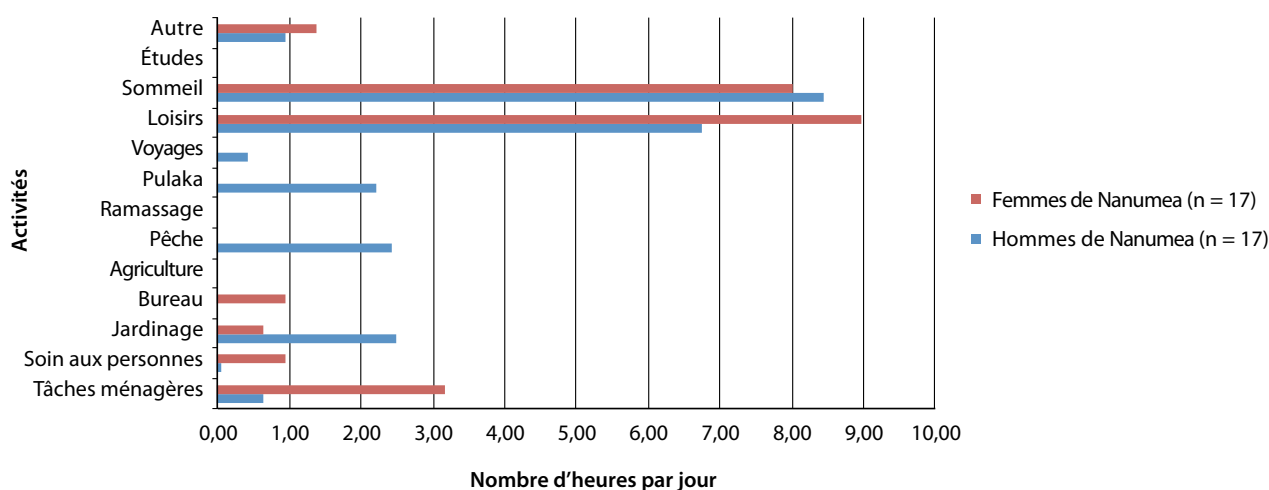


Figure 2. Temps consacré par jour à certaines activités spécifiques par les hommes et les femmes interrogés à Nanumea (H : 19–73 ans ; F : 21–81 ans).

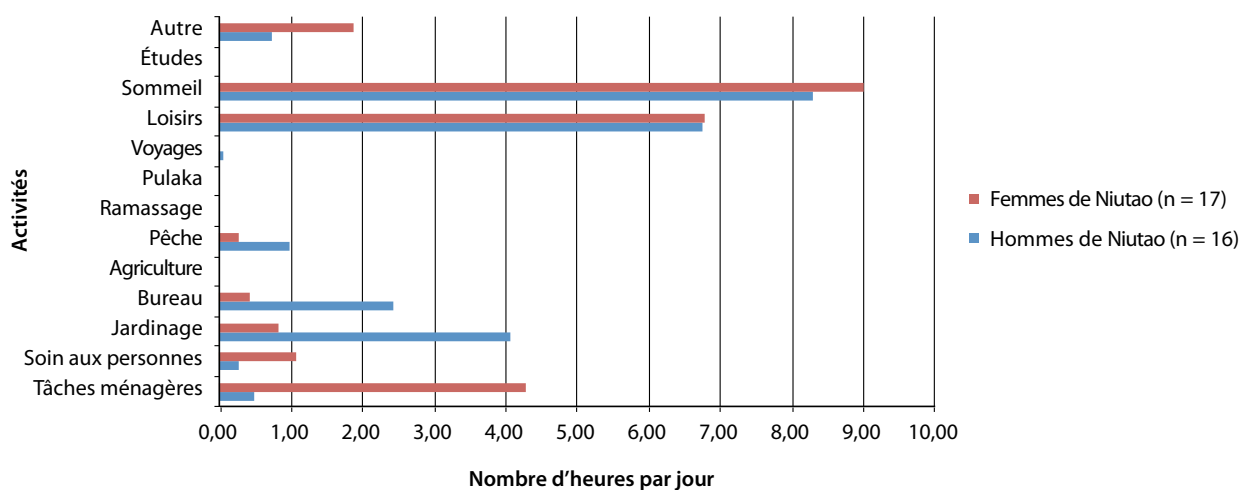


Figure 3. Temps consacré par jour à certaines activités spécifiques par les hommes et les femmes interrogés à Niutao (H : 22–60 ans ; F : 22–80 ans).

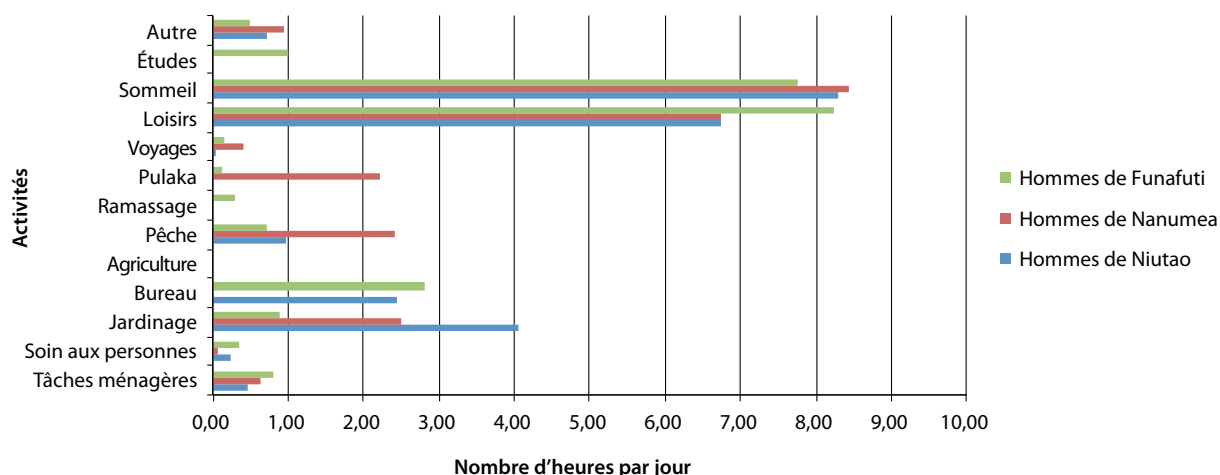


Figure 4. Comparaison du temps consacré par les hommes à certaines activités spécifiques sur les trois îles de Funafuti, Niutao et Nanumea, où un total de 50 hommes âgés de 18 à 75 ans a été interrogé.

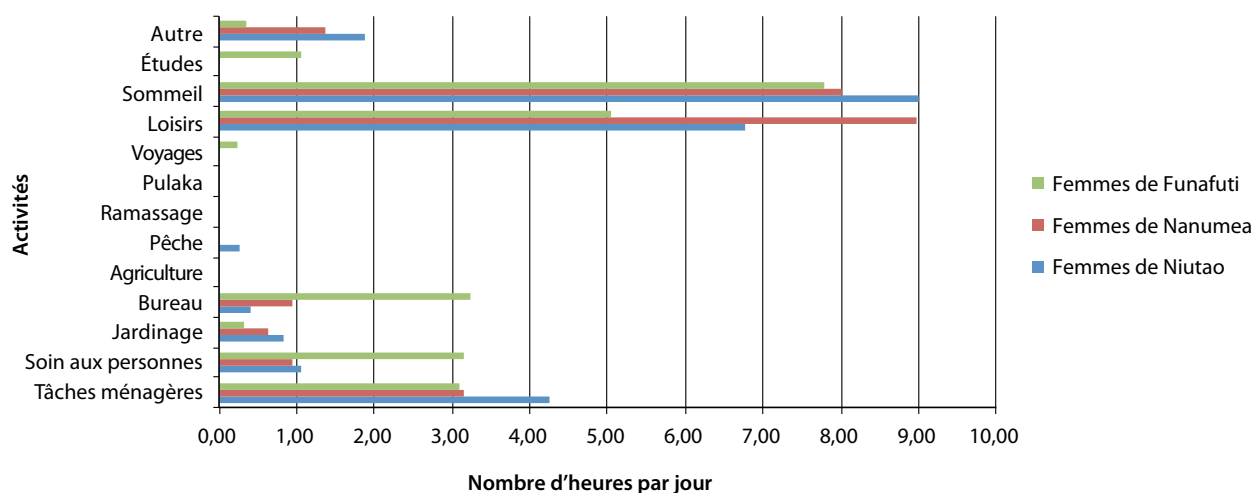


Figure 5. Comparaison du temps consacré par les femmes à certaines activités spécifiques sur les trois îles de Funafuti, Niutao et Nanumea, où un total de 51 femmes âgées de 18 à 82 ans a été interrogé.

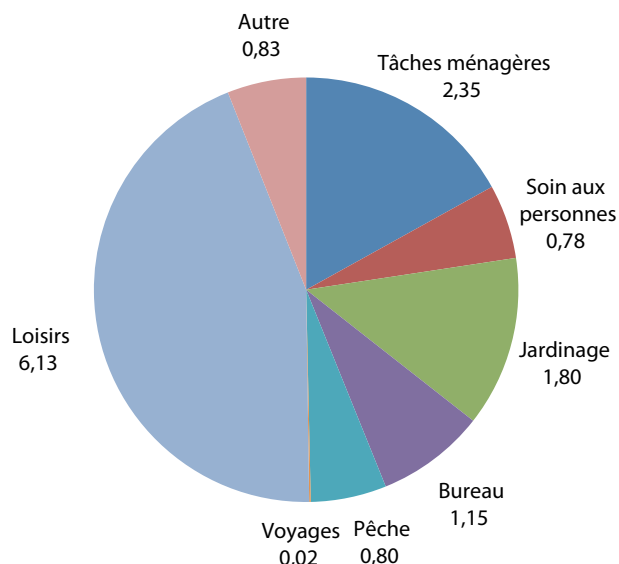


Figure 6. Temps consacré à certaines activités spécifiques par les jeunes de Nanumea et de Niutao, où un total de 30 jeunes âgés de 19 à 34 ans a été interrogé.

En moyenne, les jeunes disposent d'une heure et demie de temps de loisir de plus que les personnes plus âgées. Après les loisirs, leur deuxième activité principale concerne les tâches domestiques telles que le ménage, la lessive et la cuisine (plus de deux heures par jour) et, dans une moindre mesure, l'élevage du petit bétail et le jardinage (figure 6).

Recommandations

Outre l'étude menée sur la gestion du temps, des renseignements ont également été recueillis auprès des communautés dans le cadre de réunions-débats. Afin de libérer la parole, les personnes interrogées ont été regroupées comme suit: jeunes hommes, hommes plus âgés, jeunes femmes, femmes plus âgées. Les informations ainsi recueillies ont ensuite permis de formuler des recommandations visant à optimiser les bénéfices retirés par les femmes et les hommes dans le cadre du projet, dont l'efficacité et le taux de réussite s'en trouveront améliorés. Parmi ces recommandations figurent :

- L'instauration de la parité hommes-femmes afin d'assurer une participation équitable des deux sexes dans les activités du projet et dans les initiatives de renforcement des capacités. La démarche ascendante ainsi mise en place permettrait que la participation active des femmes rentre dans les mœurs (aussi bien chez les femmes que chez les hommes). Parallèlement, l'accès aux offres de formation et de renforcement des capacités permettraient aux femmes d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences utiles les conduisant vers plus d'autonomie.
- La mise en place d'activités visant principalement les sous-groupes suivants, en fonction de leurs centres d'intérêt : jeunes hommes, hommes plus âgés, jeunes femmes et femmes plus âgées. Cette approche permettrait à chacun de ces groupes de participer activement et efficacement au projet.
- Le suivi des investissements liés au projet. On remarque par exemple que le matériel acheté au titre de projets d'adaptation au changement climatique, tel que des tronçonneuses, de l'essence ou des bétonnières, a bien souvent tendance à être utilisé dans le cadre d'activités pratiquées principalement par les hommes. Il serait probablement utile que ces projets prévoient également l'achat d'intrants et de matériel, et la création d'emplois répondant aux besoins et aux centres d'intérêt mentionnés par les femmes.
- Conformément à la volonté affichée par les femmes de s'impliquer davantage dans le jardinage, un accès fiable aux ressources de base et aux intrants nécessaires devrait leur être assuré. Du matériel et des outils devraient être spécifiquement attribués aux femmes et leur être acheminés par le biais des associations locales de femmes.
- Les femmes, et plus particulièrement les jeunes femmes, devraient être invitées à participer à toutes les formations consacrées aux techniques de jardinage et aux impacts du changement climatique sur l'agriculture.



*De haut en bas :
Femmes participant à une réunion-débat à Niutao.
Jeunes hommes se consacrant à la revégétalisation de la mangrove.
Bateau de pêche utilisé traditionnellement par les hommes à Tuvalu.
Jeunes femmes de Niutao.*



L'équipe du projet et ses collaborateurs.

- Un dispositif « travail contre rémunération » devrait être mis en place en vue d'offrir une indemnisation modeste en échange d'une participation au reboisement des franges côtières. Cette activité pourrait être confiée à deux groupes distincts : un groupe de jeunes femmes et un groupe de jeunes hommes. Afin d'en assurer le succès, il est important que cette activité se fonde à la fois sur des conseils techniques avisés et sur une étude poussée des sites à végétaliser et des variétés d'arbres à planter. Cette activité serait l'occasion d'exploiter de manière constructive la force physique et l'énergie de ces jeunes gens, tout en leur permettant d'acquérir des compétences pratiques telles que l'éthique professionnelle et la productivité, ou d'autres compétences techniques.
- Si la pêche est souvent considérée comme l'apanage des hommes, les femmes interrogées ont clairement exprimé le souhait de participer davantage à certains types de pêche. Il pourrait être envisagé de réserver un navire de pêche à l'usage exclusif des femmes afin de leur en assurer l'accès. Plusieurs femmes se sont déclarées prêtes à s'investir plus activement dans les activités de pêche côtière (sisi). Il est donc recommandé de procéder à l'achat de matériel de base (lignes, cannes, etc.) réservé aux femmes, dont l'acheminement dans les îles sera assuré par le biais des associations locales de femmes.
- À l'heure de choisir le meilleur emplacement possible pour l'installation de nouvelles citernes fournies dans le cadre du projet, il conviendra de solliciter, recueillir et consigner les avis des femmes ainsi que ceux des hommes. Ces avis sont importants dans la mesure où l'étude sur la gestion du temps a montré que les femmes sont plus impliquées que les hommes dans les activités quotidiennes nécessitant d'importantes quantités d'eau (par exemple la cuisine, le ménage, la lessive et, dans une moindre mesure, le jardinage).
- Les formations aux compétences techniques dispensées dans le cadre du projet devraient cibler en priorité les jeunes femmes, qu'il s'agisse du suivi des citernes, de l'observation des évolutions climatiques, de l'entretien et du fonctionnement des installations de dessalement, de l'analyse de la qualité de l'eau ou d'autres activités techniques. Les jeunes femmes auraient ainsi accès à des tâches utiles leur permettant de développer leurs compétences, tout en leur évitant de rester inactives et/ou de se cantonner à des tâches secondaires, sans aucune perspective de carrière ou d'épanouissement personnel, comme c'est souvent le cas.
- Toute activité rémunérée liée au projet devrait respecter le principe d'équité : un nombre égal d'hommes et de femmes devraient pouvoir y participer contre une rémunération identique (même si les tâches réalisées par les hommes et les femmes peuvent varier), sans quoi les inégalités sociales existantes face aux opportunités d'emploi et au salaire perdureront. Notons que souvent, les possibilités d'emploi temporaire proposées au titre de projets (y compris le présent projet) profitent principalement aux hommes (notamment dans le cas de projets de plantation d'arbres et d'installation et d'entretien de citernes).

Remerciements

Nous tenons à remercier tout particulièrement Petesa Finikaso, Levi Teli, Lupe Tavita et Ninni Ikala Nyman pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée dans la collecte et l'analyse des données. Merci également à tous les habitants de Tuvalu qui ont bien voulu nous accorder de leur temps et partager avec nous de précieux renseignements durant les entretiens réalisés à l'occasion de la présente étude.

Les rôles des hommes et des femmes au sein d'un pôle industriel algicole au sud des Philippines : l'expérience DICCEP¹

Della Grace Bacaltos^{2}, Nilla Nanette Revilla², Romeo Castañaga³, Marilou Laguting³, Gilbert Anquay⁴, Domingo Ang⁵, Grace Caballero², Arlyn Omboy², Kristeel Mae Efono², et Gracelyn Flamiano-Garde⁶*

Résumé

Un pôle industriel consacré au secteur de l'algoculture a été créé afin de stimuler la production d'algues dans la région de Davao, au sud des Philippines, et de reconnaître la multiplicité des maillons de la chaîne de valeur. Ce pôle industriel algicole est né d'une initiative interinstitutionnelle et multisectorielle, dont l'objectif était d'établir une feuille de route pour la filière algicole et ses acteurs dans la région de Davao. Ce projet visait également à augmenter les revenus des pêcheurs, à accroître la contribution de la région de Davao au secteur et à maintenir la productivité et la compétitivité. Ainsi, une action de renforcement des capacités, fondée sur le concept de grappe industrielle, a été engagée au titre du projet intitulé « Développement des capacités du pôle industriel de Davao », ou Projet DICCEP. Après une formation organisée autour du concept de pôle industriel, trois projets pilotes ont été entrepris : 1) aménagement de fermes d'algoculture au profit des aquaculteurs, 2) création d'un répertoire des producteurs et des commerçants d'algues, et 3) mise au point d'une base de données sur la production d'algues. Quelque 95 aquaculteurs et femmes au foyer ont également été formés à la gestion d'entreprise et aux méthodes de valorisation des algues. Ce projet a permis aux producteurs d'engranger des revenus et aux entreprises de transformation de développer de nouveaux produits transformés dérivés des algues. Les taux de participation des hommes et des femmes au sein du pôle industriel ont été enregistrés pendant toute la durée du projet. L'étude a montré que si les hommes assumaient les principales fonctions de direction, les femmes participaient activement à la production et, surtout, à la valorisation post-récolte. L'étude a également révélé que la transformation post-récolte était aussi l'affaire des hommes, dont les compétences ne doivent pas être sous-estimées.

Introduction

Aux Philippines, la filière algue est un important secteur d'activité aquacole. En 2008, ce secteur représentait près de 70 % du volume de production aquacole. Plus de la moitié de la production provenait des régions situées sur l'île de Mindanao. Et pourtant, au cœur de Mindanao, la région de Davao ne contribuait qu'à hauteur de 0,12 % à la production totale de l'île en 2003. Cette production anémique s'est toutefois rapidement envolée : elle a grimpé de 80 % de 2003 à 2004, et de 53 % de 2004 à 2005.

Dans la région de Davao, les algues récoltées dans la province de Davao del Sur représentent 67 % de la production totale de la région, suivie par la province de Davao Oriental avec une production de 33 %. En 2005, les perspectives de construction d'une usine de transformation dans la ville de Davao ont encouragé le secteur à poursuivre ses efforts de productivité.

De toutes les régions composant l'île de Mindanao, la région de Davao est celle qui enregistre le plus faible taux d'utilisation de la superficie aménageable pour la production d'algues. Les fermes d'algoculture occupent

actuellement 447 hectares, la moitié environ se trouvant dans la province de Davao del Sur. Entre 2005 et 2010, il était prévu d'accroître la superficie exploitée à 252 hectares environ, et de relever les taux de rendement à 2 511-2 762 tonnes, sur la base d'une production estimée à 3,93 tonnes ha⁻¹. D'après les estimations, la province de Davao Oriental devait également intensifier son rendement, d'autant que sa superficie d'exploitation présentait le plus fort potentiel d'expansion (BFAR/DTI 2005).

Dans la région de Davao, la filière algue est essentiellement aux mains de petits producteurs à la productivité en berne. La situation géographique de leurs exploitations reste défavorable, les fermes sont touchées par des maladies et les algoculteurs occupent une position vulnérable sur les marchés qu'ils pénètrent par l'intermédiaire de négociants locaux, de grossistes, de détaillants et d'entreprises de transformation. La modernisation de certaines exploitations a permis à certains producteurs d'avoir un accès plus direct aux marchés. Ces derniers bénéficient d'un meilleur accès aux réseaux de transports et peuvent ainsi vendre directement aux grands exportateurs et/ou aux entreprises de transformation, tandis que la production des petits

¹ Cet article a été publié dans la série Gender in aquaculture and fisheries: Moving the agenda forward, numéro spécial de la revue scientifique Asian Fisheries Science, vol. 25S (2012):251-256. Asian Fisheries Society ISSN 0116-6514.

² Southern Philippines Agribusiness and Marine and Aquatic School of Technology (SPAMAST), Matti, Digos City, 8012, Davao del Sur, Philippines.

³ Department of Trade and Industry (DTI-XI), Regional Office, Monteverde, Ramon Magsaysay Ave., Davao City, 8000, Davao, Philippines.

⁴ Bureau of Fisheries and Aquatic Resources, Regional Fisheries Office, Ramon Magsaysay Ave., Davao City, 8000, Davao, Philippines.

⁵ Marina Tuna/New Dolphin Corp, Lanang, Davao City, 8000, Davao, Philippines.

⁶ Philippine Council of Aquatic and Marine Research and Development Zonal Center V, Davao Del Norte State College, New Visayas Ave., Panabo City, 8105, Davao del Norte, Philippines.

* Auteur à contacter : gbacaltos@yahoo.com

exploitants doit auparavant passer entre les mains de plusieurs intermédiaires. Les exportateurs et les entreprises de transformation fixent le prix d'achat des produits, si bien que les petits producteurs, pourtant majoritaires, ne perçoivent qu'une faible partie de la valeur et des bénéfices. Une grande partie des revenus revient aux intermédiaires, aux entreprises de traitement et aux grossistes. Les grandes entreprises d'exportation et de transformation sont soit des filiales d'entreprises de transformation étrangères, soit des exportateurs indépendants ou des plateformes de transformation/exportation. Les cultivateurs n'ont qu'un accès limité aux informations concernant les prix d'achat pratiqués sur les marchés et n'ont guère leur mot à dire sur la tarification des produits. En conséquence, leurs efforts et les risques qu'ils prennent sont mal récompensés. L'inefficacité des méthodes de traitement post-récolte entraîne également des pertes de produit et nuit autant à la qualité qu'aux revenus des producteurs.

Le concept du pôle industriel algicole

Afin de soutenir les différents acteurs de la filière algue et de stimuler la production d'algues dans la région, une grappe d'entreprises consacrée au secteur de l'algoculture a été créée. Le Manuel d'exploitation qui a été publié au titre du Projet DICCEP décrit le concept de grappe d'entreprises et les méthodes qu'il recouvre (DTI-JICA 2010).

Un pôle industriel constitue un réseau géographique regroupant des entreprises d'un secteur donné, et diverses entreprises et prestataires de services auxiliaires. Il a pour but de rassembler quatre grands facteurs du développement économique : 1) la structure de la demande, 2) les facteurs d'intrant ; 3) la structure, la stratégie et les modes de concurrence des entreprises, et 4) les entreprises auxiliaires et fournisseurs de services. L'objectif du pôle industriel est d'organiser la filière pour améliorer la croissance et la compétitivité dans une région donnée, en associant les entreprises concernées, les pouvoirs publics et/ou la communauté de chercheurs, tout en tirant le meilleur parti de la concentration d'activités obtenue.

Créé en juin 2009, le pôle industriel de Davao est dirigé par une équipe centrale, qui pilote l'approche économique du pôle. Elle a pour mission de maximiser la concentration d'activités en établissant des réseaux avec les partenaires et organismes de soutien concernés, en programmant les initiatives communes du pôle et en menant des actions destinées à améliorer la compétitivité et la croissance de la filière.

Les rôles des hommes et des femmes au sein du pôle industriel algicole de Davao

Sous l'impulsion de l'équipe centrale, des équipes (ou groupes de travail techniques) sont constitués pour assurer la mise en œuvre efficiente du projet. Les activités menées par ces équipes/groupe de travail techniques permettent de mettre en place une collaboration active et notamment de mobiliser les différents acteurs spécialisés dans des domaines aussi divers qu'utiles. Une analyse de la composition des équipes a montré que la gestion de projets n'est pas réservée exclusivement aux hommes, puisque des femmes sont également présentes (deux des six membres de l'équipe centrale sont des femmes). Cependant, les chefs d'équipe sont en général des hommes.

Le pôle industriel vise à assurer la compétitivité de l'algoculture de Davao sur le marché mondial, afin d'améliorer la situation socioéconomique des partenaires.

Pour y parvenir, les acteurs du réseau collaborent avec le secteur privé, des organismes publics, des universitaires, des pêcheurs et d'autres intervenants, dans le but d'adopter une approche bien coordonnée et de définir une vision commune. Le projet regroupe différentes associations d'algoculteurs, des acheteurs et des négociants locaux, des transformateurs, des universitaires et des organismes publics.

Une fois les stades de production, de récolte et de prétraitement terminés, les algues séchées de la région de Davao sont vendues à des négociants locaux et/ou à des acheteurs de Davao del Sur, de Davao Oriental et de la ville de Davao. Lorsque le volume requis est atteint, les négociants vendent leur stock soit à l'entreprise Martons Inc., la seule entreprise de transformation d'algues de la région, soit aux entreprises de traitement de Cebu. Les trois projets ci-dessous, menés par les acteurs du pôle industriel de Davao, permettent d'illustrer les caractéristiques de ce type de plateforme industrielle, ainsi que les rôles des hommes et des femmes dans la filière algue de Davao.

Projet 1 – Mise en place de coopératives pilotes. En 2010, l'équipe centrale du pôle industriel de Davao, composée de représentants de différentes organisations, a constaté le fort potentiel de l'algoculture et a sélectionné deux municipalités pouvant accueillir des fermes pilotes. Des exploitations ont été établies à Tambo dans la ville de Samal, située dans la province de Davao del Norte (dans un premier temps, une seule exploitation pilote y a été implantée) et à Punta Biao, dans la ville de Digos, située dans la province de Davao del Sur (une seule exploitation pilote). Les fermes pilotes ont été mises en place pour analyser les problèmes de productivité, dus notamment aux conditions météorologiques défavorables et à la vulnérabilité des algues face aux maladies. Il s'agissait également d'aider les producteurs à mieux gérer leurs financements et la commercialisation de leurs produits.

Dans l'optique de garantir la qualité des algues et de réduire les pertes après récolte, des techniciens du Bureau des pêches et des ressources aquatiques des Philippines (BFAR) et des consultants locaux ont dispensé une formation pratique aux 13 producteurs de Punta Biao et aux 21 producteurs de Samal, réunis au sein d'une coopérative exploitant les deux fermes pilotes. La formation était divisée en plusieurs modules : 1) formation élémentaire et avancée complète sur les méthodes d'algoculture, y compris les bonnes pratiques de culture en mer et les méthodes adéquates de récolte et de séchage ; 2) compétences et connaissances élémentaires en gestion d'entreprise ; 3) développement organisationnel et création de valeur ; 4) atelier d'orientation en comptabilité commerciale et accès au crédit. En plus de renforcer la coopération, la formation a permis aux producteurs d'acquérir les compétences requises pour gérer leur ferme aquacole de façon professionnelle.

À Punta Biao, dans la ville de Digos, hommes et femmes ont participé en proportions similaires à la formation (total de 13 producteurs), tandis qu'à Tambo, dans la ville de Samal, les femmes étaient plus nombreuses (71 % de femmes sur un total de 21 producteurs).

Projet 2 – État des lieux de la production d'algues au sein des exploitations pilotes. En 2009, des établissements d'enseignement ont été invités à rejoindre le projet, qui a ainsi pu être mené en collaboration avec des écoles, des universités

ainsi que le Centre régional V du Conseil pour la recherche et le développement en sciences aquatiques et marines des Philippines. Une base de données recensant les exploitations d'algoculture du golfe de Davao a été créée afin de suivre l'évolution de la production et de déterminer les lacunes de la filière et les domaines d'intervention potentiels. Des universitaires ont également analysé la chaîne de valeur de la filière dans les grands centres de production de la région de Davao et dans les exploitations pilotes. Le but était d'obtenir des données de référence afin d'aider les producteurs à améliorer l'efficacité de leur système de commercialisation et à augmenter leurs revenus.

Au total, 99 producteurs et négociants d'algues ont été interrogés à Samal, contre 25 à Punta Biao. Il apparaît que, dans ces deux localités, les hommes accomplissent environ 60 % des travaux d'algoculture. Parmi les deux négociants en activité à Punta Biao, on compte une femme et un homme. À Samal, en revanche, le commerce de l'algue est dominé par les femmes (six femmes sur sept négociants).

En 2009, 21 producteurs de Tambo, dans la région de Samal, ont été interrogés dans le but de déterminer l'étendue de leurs activités. À Tambo, tous les producteurs d'algues interrogés ont indiqué que l'algoculture était leur principale source de revenus et que la pêche constituait une source de revenus complémentaire. Tous ont précisé qu'ils exploitaient leur ferme au sein d'une entreprise familiale, mobilisant les membres de la famille, et qu'ils n'étaient pas organisés en coopérative ou organisation. Ainsi, le projet de mise en place du pôle industriel, qui vise à permettre aux producteurs d'organiser ensemble le tri, le conditionnement et le stockage de leurs produits, a permis d'améliorer la commercialisation. La superficie des fermes des personnes interrogées se situait entre 1 et 3,2 hectares.

De manière générale, la majorité des personnes interrogées (producteurs et autres) ont déclaré avoir pour principale activité la pêche (56 %), l'algoculture représentant une source de revenus complémentaire. Les 44 % restants ont indiqué que l'algoculture était leur seule activité principale. Parmi les sources secondaires mentionnées, on peut citer la pêche (39 %), le ramassage d'holothuries (29 %), la vente de poisson (14 %), la gestion de *sari-sari* (petits commerces) (5 %), le travail en rizerie (4 %), ou le métier d'agent de sécurité (3 %). Par ailleurs, 1 % des personnes interrogées ont déclaré gagner un revenu grâce à la confection des nattes, ou en tant qu'agent de santé dans les villages, blanchisseur, ouvrier du bâtiment ou chauffeur. Tous les producteurs interrogés étaient membres d'une association d'algoculture et dirigeaient leur propre exploitation. La majorité des participants pour qui la production d'algues était une source de revenus complémentaire (80 %) possédaient une ferme de 0,25 hectare, 18 % une exploitation de 0,5 hectare et 1 % une ferme de 1 à 1,5 hectare.

Projet 3 – Programmes de promotion et de formation à la valorisation des algues. Ce troisième projet visait à : 1) stimuler la demande d'algues en encourageant la valorisation des produits ; 2) proposer des formations sur les techniques de valorisation des algues ; 3) promouvoir la valeur nutritionnelle des algues ; 4) contribuer à la lutte contre la pauvreté ; et 5) mener des actions de formation destinées à faire évoluer les comportements des producteurs.

Les lacunes observées dans la production et l'utilisation des algues s'expliquent par une multitude de facteurs, dont les suivants : 1) manque de compétences en

valorisation ; 2) connaissance limitée de la valeur nutritionnelle des algues ; 3) comportement négatif de la part des producteurs ; et 4) absence de programmes de formation et de promotion. Suite à ce constat, des efforts ont été engagés pour promouvoir les produits transformés dérivés des algues et le développement des compétences de production en vue d'augmenter les revenus des producteurs, et impulser un changement de mentalité chez les producteurs. À Punta Biao, les ateliers de valorisation ont regroupé un nombre égal d'hommes et de femmes, tandis qu'à Samal, les femmes étaient plus nombreuses (15 sur un total de 21 participants).

Les algues sont des produits recherchés pour les multiples usages auxquels elles se prêtent. De valeur nutritionnelle élevée, elles constituent un aliment de choix. Utilisées localement comme condiments dans les salades, elles sont aussi sources de phycocolloïdes, extraits du produit séché, et entrent dans la préparation de plats divers (on retrouve par exemple les algues *Eucheuma* dans les gâteaux et les tartes), mais aussi dans la composition d'engrais biologiques tels que KD Folia Fertiliser. À Samal, les femmes ont davantage participé aux activités de valorisation que les hommes (environ 70 % sur un total de 21 participants), alors qu'à Punta Biao, femmes et hommes prenaient part aux activités de valorisation dans des proportions similaires. Ce résultat montre qu'autant les femmes que les hommes possèdent les compétences requises pour les activités de valorisation.

Conclusion

Le pôle industriel de Davao offre une plateforme intégrée, qui nous permet de mieux appréhender la structure de la filière algue, les rôles des hommes et des femmes dans les différentes étapes de la chaîne logistique et les difficultés rencontrées par la filière. La création d'un pôle a également permis d'entrer en contact avec les producteurs et de les faire participer à des ateliers de planification et de formation, notamment sur les activités de valorisation. De plus, il permet de mobiliser les compétences et les connaissances croisées des producteurs, du secteur privé, des pouvoirs publics et des universitaires.

Femmes et hommes participent aux activités du pôle de Davao (Philippines). Même au sein de l'équipe dirigeante (équipe centrale), certes commandée par un homme, on retrouve des femmes à des fonctions de planification. Pour ce qui est de la production et de la valorisation des algues, traitées par les cultivateurs et leurs épouses, on compte un pourcentage plus élevé de femmes à Samal, dans la province de Davao del Norte, qu'à Punta Biao, dans la province de Davao del Sur. Cependant, la taille des échantillons des exploitations pilotes reste faible et il est difficile de tirer des conclusions générales des écarts entre hommes et femmes. L'étude a révélé que les hommes et les femmes jouent un rôle tout aussi significatif dans la valorisation des produits des fermes pilotes.

Bibliographie

- BFAR/DTI (Bureau of Fisheries and Aquatic Resources/ Department of Trade and Industry). 2005. The Seaweed Industry Cluster Plan 2005–2010. 29 p.
- DTI-JICA (Department of Trade and Industry–Japan International Cooperation Agency). 2010. Manual of Operation of the Davao Industry Cluster Capacity Enhancement Project. DTI-JICA 2010. 42 p.

Étude de cas sur la contribution des femmes et des hommes aux programmes de reboisement des mangroves à Barangay Talokgangan (Banate, Iloilo, Philippines) : le rôle pivot des femmes¹

Farisal U. Bagsit² et Caridad N. Jimenez

Résumé

Une étude a été entreprise à Barangay Talokgangan, petit village de la municipalité de Banate, dans la province d'Iloilo, aux Philippines, afin de préciser les rôles joués par les femmes et les hommes membres de l'association des citoyens engagés de Talokgangan dans le programme de reboisement de la mangrove du village. À sa création en 1997, l'association comptait plus d'hommes que de femmes, mais dès 2010, ces dernières sont devenues majoritaires au sein du groupement. Pour la plupart, ces « citoyens engagés » ont plus de 50 ans, ont achevé le cycle d'enseignement élémentaire et résident dans le village depuis leur naissance. Les adhérents interrogés ont indiqué avoir rejoint l'association dans le but de venir en aide à leur communauté, de bénéficier des projets lancés par les autorités, de fédérer le village et de diversifier leurs sources de revenus. On constate une participation plus soutenue des femmes dans les étapes de planification, les réunions, la mise en place et l'entretien de la pépinière, et la gestion et la protection de la mangrove. Les hommes ont participé à la construction et à l'entretien des palissades délimitant la mangrove. Les personnes interrogées ont indiqué que le reboisement de la mangrove comportait divers avantages : meilleure protection contre les fortes houles en cas de typhon, stabilité des sols où leur maison est implantée et avantages pécuniaires tirés de la vente de propagules de palétuviers. S'agissant des difficultés rencontrées, les membres de l'association ont cité le manque de soutien général au sein de la communauté, l'insuffisance des fonds et les conflits familiaux relatifs au temps consacré au travail de réhabilitation.

Introduction

La baie de Banate-Barotac est réputée pour être l'un des sites de pêche les plus poissonneux de l'île de Panay, aux Philippines. Et pourtant, la production halieutique a beaucoup souffert des pratiques de pêche illicites et de la destruction d'importants habitats. Ainsi, le conseil de gestion des ressources de la baie de Banate-Barotac (BBBRMCI) a vu le jour en 1996. Cet organisme collégial public regroupant les municipalités de Barotac Nuevo, Anilao, Banate et Barotac Viejo, dans la province d'Iloilo, a pour mission de restaurer, de protéger et de sauvegarder la baie, tout en créant de nouveaux débouchés économiques.

Dès 1997, le conseil de gestion des ressources a lancé une campagne de réhabilitation des mangroves, au titre du volet « génération de revenus » du plan commun de gestion des ressources côtières. Au total, les quatre municipalités englobent 180,68 hectares de mangroves (BBBRMCI et al. 2010).

Parmi les activités phare de la campagne, le conseil a confié 3,5 hectares de mangrove à l'association des citoyens engagés de Talokgangan, fondée en 1997, dans le village de Barangay Talokgangan, rattaché à la municipalité de Banate (province d'Iloilo). En 2006, le conseil, le ministère philippin des Ressources naturelles et l'association ont conclu un protocole d'accord régissant la cogestion de la

mangrove. En vertu du Code des collectivités locales des Philippines, les organismes publics locaux doivent s'assurer le soutien d'associations locales et d'organisations non gouvernementales pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement (IIRR, LGSP, et SANREM CRSP/Southeast Asia 2001).

Alors que les techniques de reboisement de la mangrove sont bien documentées et que les secteurs public et privé semblent disposés à investir d'importantes sommes dans les campagnes de reboisement, les opérations connaissent un succès mitigé, souvent limité dans le temps et l'espace (Erftemeijer and Bualuang 2011). La participation et les réactions des habitants concernés sont un élément clé de la mise en œuvre des projets. Pour établir des politiques et des programmes robustes, il est souhaitable de s'inspirer des projets de développement et de leurs études sur les rôles des femmes, des hommes et des institutions, ainsi que sur l'importance du rapport que la population entretient avec son milieu (Rola 1995). Or, très peu d'informations sont disponibles sur la dimension de genre dans la gestion des ressources naturelles. La plupart des études empiriques sur la question ont été réalisées dans les secteurs de l'agriculture (Kumar 2011 ; Lu 2010 ; Rola 1995), de l'eau et de l'assainissement (Rathgeber 1996), et de la valorisation et du commerce (Tran-Nguyen and Zampeti 2004 ; Siason et al. 2001 ; Lopez-Rodriguez 1996).

¹ Cet article a été publié dans la série Gender in aquaculture and fisheries: Moving the agenda forward, numéro spécial de la revue scientifique Asian Fisheries Science, vol. 25S (2012):207–215. Asian Fisheries Society ISSN 0116-6514. Il est reproduit ici avec l'aimable autorisation de l'Asian Fisheries Society.

* Auteur à contacter : fubagsit@upv.edu.ph

Partant de ce constat, les auteurs de l'étude décrite ci-après se sont attachés à décrire les rôles des femmes et des hommes membres de l'association des citoyens engagés dans la campagne de reboisement de la mangrove de Barangay Talokgangan (Banate, Iloilo, Philippines). Il s'agissait en particulier de distinguer les rôles de chacun dans la protection et la gestion de la mangrove, et de recenser les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet.

Matériel et méthodes

Les données brutes ont été obtenues dans le cadre d'entretiens semi-directifs, complétés par des réunions-débats auxquelles ont été conviés l'ensemble des membres actifs de l'association des citoyens engagés. Les questions posées étaient axées sur les thématiques suivantes : contributions respectives des femmes et des hommes à l'aménagement et à l'entretien de la pépinière destinée à la culture des palétuviers, au repiquage des plantules, ainsi qu'à la gestion, à la protection et à l'entretien de la mangrove ; motivations de chacun au sein du projet de reboisement ; avantages tirés de la mangrove ; et difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet. Des données de seconde main ont également été employées.

Résultats

L'étude a été effectuée à Barangay Talokgangan, un village de la municipalité de Banate. Barangay Talokgangan est une *barangay* côtière située à environ 1 km au nord de la ville de Banate. Le village recouvre une superficie de 17,72 hectares et accueille 2 488 habitants, regroupés en 520 ménages (JICA and BBBRMCI, 2008). Certains résidents y pratiquent l'agriculture, la pêche, le négoce de poisson, la transformation du poisson et le commerce de services (taxis-vélos ou cyclomoteurs, menuiserie, travail agricole, etc.) ou travaillent dans la fonction publique, tandis que d'autres sont employés par des entreprises privées (agents de sécurité, vendeuses, etc.). Au moment de l'étude, le village comptait deux associations locales : l'association des petits pêcheurs de Talokgangan et l'association des citoyens engagés.

Parmi les 13 personnes interrogées, onze étaient des femmes, douze étaient mariées et douze avaient plus de 50 ans. Tous les membres de l'association avaient achevé le cycle de l'enseignement élémentaire et la plupart habitaient Barangay Talokgangan depuis leur naissance (10). Les participants avaient, en moyenne, quatre enfants, dont la plupart étaient majeurs (12). Le revenu annuel moyen s'élevait à 35 199,84 pesos philippins (environ 819 dollars des États-Unis). Certains complétaient leurs modestes revenus grâce à la vente de propagules de palétuvier produites à la pépinière. Ainsi, les membres de l'association des citoyens engagés peuvent, au cours d'une même transaction (pour 133 dollars américains par exemple), vendre d'importantes quantités de plantules/propagules de palétuvier à des étudiants et à des organismes publics participant au reboisement des mangroves. Les recettes nettes de la vente de propagules sont alors divisées en parts égales et réparties entre les membres de l'association ayant participé à la mise en pot et à la vente pour une opération donnée. Au sein du ménage, la personne qui reçoit l'argent décide seule de l'affectation de son revenu et du mode de dépense.

Pour l'essentiel, les personnes interrogées ont expliqué leur adhésion à l'association comme suit : venir en aide à autrui et à leur communauté (8), bénéficier des projets publics/des programmes de prêts publics (6), fédérer un groupement (3), et diversifier leurs sources de revenus (3).

L'étude a révélé que les tâches ménagères incombaient aux femmes. Ces dernières ont aussi largement contribué à la plupart des activités du projet de reboisement de la mangrove, alors que leurs homologues masculins ont participé à un nombre moindre d'activités (tableau 1). Les femmes se sont davantage impliquées dans l'aménagement et l'entretien de la pépinière, la plantation, et la protection, la gestion et l'entretien des mangroves. De leur côté, les hommes ont davantage contribué à la fabrication des palissades (découpe du bambou), et à leur entretien dans le périmètre de la mangrove. Femmes et hommes se sont partagé l'organisation et la prise de décision.

Les personnes interrogées ont indiqué consacrer entre trois et quatre heures par semaine au travail de cogestion de la mangrove, généralement de 6h00 à 9h00 du matin, selon leur charge de travail.

Parmi les avantages que procure la mangrove, les participants ont souligné son rôle de protection contre les fortes houles en cas de typhon et l'amélioration de la stabilité des sols où sont implantées leurs maisons. Ils ont aussi reconnu que la mangrove qui borde le littoral faisait office de brise-vent et de brise-lame et offrait un rempart à leurs habitations. Avant le démarrage du projet de reboisement, en cas de typhon, l'eau salée pénétrait les terres jusque sur la route principale du village, à environ 300 mètres de la côte. Ces dernières années, les résidents ont toutefois constaté que, depuis la mise en place du projet, leurs maisons n'étaient plus inondées en cas de typhon.

Les personnes interrogées ont aussi mis en avant le complément de revenus offert par la vente de plantules/propagules de palétuvier, important facteur de motivation au sein de l'association. S'ils apprécient la rétribution qu'ils reçoivent de la vente, les membres de l'association se sont dits préoccupés par le fait qu'un organisme public qui avait fait appel à leurs services n'avait toujours pas réglé son dû, en dépit du travail et du matériel végétal fourni lors des précédentes transactions.

Parmi les difficultés de mise en œuvre mentionnées, on peut citer l'absence de soutien général au sein de la communauté, la perte d'outillages, l'insuffisance des fonds et les disputes conjugales au sein des foyers.

Discussion

L'association des citoyens engagés a été fondée avec le concours du conseil de gestion des ressources de la baie de Banate-Barotac afin de lutter contre la dégradation du milieu dans le village côtier de Talokgangan. Elle comptait au départ 28 membres : 17 hommes, dont certains étaient aussi adhérents de l'association des petits pêcheurs, et 11 femmes, épouses de pêcheurs membres de cette même association. Lorsque l'étude a été menée (octobre 2010), seuls 13 adhérents étaient encore actifs, dont 11 femmes. L'association a perdu une partie de ses membres lorsque son projet d'aquaculture locale dans la mangrove est tombé à l'eau. Privés de la perspective d'engranger un revenu grâce au projet de reboisement, les hommes

Tableau 1. Contributions des femmes et des hommes au projet de reboisement de la mangrove.

Activité	Hommes	Femmes
Aménagement et entretien de la pépinière destinée à la culture de palétuviers		
1. Préparation du matériel végétal		✓
2. Aménagement de la zone accueillant la pépinière		✓
3. Mise en pot des propagules		✓
4. Découpe des pieux en bambou (pour la palissade)	✓	
5. Construction de la palissade	✓	
6. Achat des sacs en polyéthylène et d'autres matériaux pour la pépinière		✓
Plantation des palétuviers		
7. Transfert des plantules/propagules dans la zone à planter		✓
8. Trouaison avant plantation		✓
9. Plantation des palétuviers		✓
Gestion, protection et entretien de la mangrove		
10. Participation aux réunions		✓
11. Planification	✓	✓
12. Prise de décision	✓	✓
13. Coordination avec d'autres organisations/organismes		✓
14. Vente		✓
15. Suivi		✓
16. Nettoyage de la mangrove		✓
17. Comptabilité des recettes et des dépenses		✓
18. Garde des fonds		✓
19. Installation de la signalétique		✓

se sont progressivement désintéressés de l'association locale. Depuis sa création en 1997, l'association des citoyens engagés a changé deux fois de direction, mais a toujours eu un homme à sa tête. C'est encore le cas aujourd'hui.

Les personnes interrogées étaient âgées de 59 ans en moyenne, ce qui fait craindre pour la viabilité du projet de réhabilitation de la mangrove. Il faudra trouver des adhérents plus jeunes si l'on veut que le projet perdure.

Le revenu annuel moyen des personnes interrogées (environ 819 dollars américains) est bien en deçà des 62 000 pesos annuels (1 442 dollars américains) gagnés par le tiers de la population ayant les plus faibles revenus et considéré comme la classe pauvre (Erica 2011). Ce revenu très modeste est principalement investi dans les dépenses alimentaires du foyer. Certains gardent un peu d'argent de côté pour financer les frais d'études des enfants et l'achat de médicaments. Puisque les revenus de base couvrent à peine les dépenses alimentaires, les recettes de la pépinière, bien que modiques, contribuent sensiblement au budget des ménages, ce qui aide les femmes à redorer leur estime de soi.

Les tâches ménagères restent une corvée féminine, ce qui s'explique par le fait que les rôles de mère, épouse et

maîtresse de maison sont traditionnellement dévolus aux femmes (Santiago 2008). Alors que la moitié des femmes interrogées travaillaient (gérante d'épicerie, couturière, etc.), toutes ont accordé la priorité au projet de reboisement, surtout quand leur participation était requise. En atteste leur fort degré de participation à la plupart des activités du projet. Une étude similaire intitulée *Role and contribution of men and women in mangrove rehabilitation in Region VI, Philippines* (Rôle et contribution des hommes et des femmes à la réhabilitation de la mangrove dans la région VI des Philippines), présentée par la chercheuse Alice Joan Ferrer au cours du neuvième Forum asiatique sur les pêches et l'aquaculture et du troisième Symposium international sur le genre dans l'aquaculture et la pêche, a également révélé que les femmes participaient activement aux activités de reboisement de la mangrove dans trois des six sites visés dans les Visayas occidentales, aux Philippines.

À Barangay Talokgangan, la plupart des personnes interrogées avaient de grands enfants, qui avaient déjà quitté le foyer pour fonder leur propre famille. Sans enfant à charge, les femmes ont pu participer plus activement aux activités de reboisement. Parce que le projet représentait un complément de revenus pour la famille, les femmes trouvaient toujours le temps de contribuer au projet, en

particulier si une commande importante de plantules/propagules était passée, et même si cela empiétait sur leur emploi du temps. La plupart des femmes (qu'elles soient fonctionnaires du *barangay* ou encore couturières) exerçaient leur activité au sein même de la communauté, ce qui leur permettait de se rendre au site de reboisement aux horaires qui leur convenaient. Les activités d'entretien de la mangrove étaient considérées comme des « réunions ». En effet, ces femmes, toutes voisines, ont indiqué profiter des activités du projet pour relayer aux absentes les informations échangées lors des réunions au sujet des plans et engagements de l'association. La Conseillère de Barangay, également membre de l'association, assurait une coordination et une communication efficaces avec l'organisme collégial public de Banate et le conseil de gestion des ressources de la baie de Banate-Barotac. Ainsi, un bon dispositif de retour d'information était en place pour le suivi et la fourniture des aides techniques nécessaires à la cogestion de la mangrove. Ces observations tranchent avec les résultats de l'étude menée par Plaza-Moralde (2007) sur l'île de Samal, dans la province de Davao, où les hommes ont participé davantage que les femmes à toutes les phases du projet de réhabilitation de la mangrove. À Barangay Talokgangan, les hommes occupaient un emploi régulier et n'étaient pas toujours disponibles pour participer au gros des activités de reboisement.

Si femmes et hommes des communautés côtières dépendent des écosystèmes côtiers pour assurer leur subsistance, ils n'ont ni le même lien de dépendance, ni le même mode d'exploitation et de gestion des ressources côtières. Aux Philippines, un certain nombre de projets mettent en avant le rôle pivot que jouent les femmes, surtout sur le plan de la gestion des ressources côtières (Lopez-Rodriguez 1996 ; Tambuyog Development Center 1999). Comme en témoignent les membres de l'association des citoyens engagés, les femmes assument des rôles multiples. Rola (1995) a montré qu'aux Philippines, les femmes engagées dans l'agriculture d'altitude s'occupent aussi des tâches ménagères, en plus du travail agricole, de l'activité agricole hors exploitation et du travail non agricole. En outre, l'activité des femmes a une incidence directe sur le bien-être de la famille, d'autant qu'elles ont généralement la charge de tous les membres du foyer.

La plantation de palétuviers demande du temps et du travail. Les organismes publics qui sollicitent l'association pour leurs propres projets de reboisement doivent prendre conscience de la valeur du travail engagé par les personnes participant au projet. Le reboisement profite par ailleurs à la communauté locale, et les résidents devraient être prêts à investir un peu de leur temps personnel dans le projet.

L'une des difficultés de mise en œuvre rencontrées par les membres de l'association tenait au manque de soutien au sein de la communauté en général, les autres résidents considérant que le travail de réhabilitation était une perte de temps. L'une des femmes interrogées a fait état d'une dispute conjugale motivée par son absence du foyer. Les actes de violence et de maltraitance familiale ne sont pas rares, surtout si l'épouse prend part à la conservation des ressources au détriment de son travail ménager (Jimenez 2004).

Le présent article met en lumière le rôle majeur joué par les femmes dans le projet de reboisement étudié. Les

membres de l'association des citoyens engagés, pour la plupart des femmes, sont résolus à maintenir leur groupement en vie, malgré le faible nombre d'adhérents. Ce fort degré d'engagement et de coopération au service de l'association a favorisé une véritable mobilisation des membres pour la gestion des ressources côtières. Le projet de reboisement leur a permis d'édifier un rempart naturel le long de la zone côtière et de compléter leurs revenus grâce à la vente de plantules/propagules. Ces avantages concrets, qui bénéficient autant aux adhérents qu'à la communauté tout entière, peuvent encourager d'autres bonnes volontés à prendre part aux activités de l'association et à d'autres projets similaires. La participation communautaire, en l'occurrence l'engagement des femmes, peut assurer la viabilité d'un projet de développement. À l'inverse, l'association des petits pêcheurs a cessé ses activités, certains des adhérents ayant quitté le village en quête d'un emploi dans d'autres secteurs. Selon l'une des personnes interrogées, les prises en déclin ne suffisent plus à nourrir les familles. L'inertie de l'association de pêcheurs s'explique aussi par le fait qu'aucun de ses membres n'a pris l'initiative de relancer ses activités. La gestion hasardeuse des finances par la précédente direction a ébranlé la confiance des adhérents.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier la direction et le personnel du conseil de gestion des ressources de la baie de Banate-Barotac, en particulier Yolanda Aberde, Roselle Bacpung et Auxilladora Perocho. Ils souhaitent également adresser leurs plus sincères remerciements aux femmes et aux hommes de l'association, et tout particulièrement à Nanay Monita et à Nang Marilyn, pour leur précieuse contribution à l'ensemble de l'étude.

Bibliographie

- BBBRMCI (Banate-Barotac Bay Resource Management Council Inc.). 2010. The BBBRMCI experience. Navigating success through the cluster approach to coastal resource management, Second edition. Panorama Printing Inc., March 2010. Banate-Barotac Bays Resource Management Council Inc. (BBBRMCI), Iloilo Provincial Government (IPG) and Japan International Cooperation Agency (JICA). 83 p.
- Erftemeijer P.L.A. and Bualuang A. 2011. Participation of local communities in mangrove forest rehabilitation in Pattani Bay, Thailand: Learning from successes and failures. p. 27–35. In: Strategies for wise use of wetlands: Best practices in participatory management. Gawler M. (ed). Proceedings of a workshop held at the 2nd International Conference on Wetlands and Development, November 1998, Dakar, Senegal.
- Erica C.N. 2011. Families in the bottom 30 percent income group earned 62 thousand pesos in 2009 (Final Results from the 2009 Family Income and Expenditure Survey). Number: 2011-07, released: February 4, 2011. Accessed at: <http://www.census.gov.ph/data/pressrelease/2011/ie09frtx.html>, on 7 February 2011.
- IIRR (International Institute of Rural Reconstruction), LGSP (Local Government Support Program), and SANREM/CRSP/Southeast Asia. 2001. Enhancing participation in local governance: Experiences

- from the Philippines. International Institute of Rural Reconstruction, Philippines-Canada Local Government Support Program and SANREM CRSP/South-east Asia. 197 p.
- JICA (Japan International Cooperation Agency) and BBBRMCI (Banate-Barotac Bays Resource Management Council Inc.). 2008. Participatory coastal resource assessment of Barangay Talokgangan, Banate, Iloilo, June 6–7, 2008. In: Participatory coastal resource assessment for Banate and Barotac Bays. June–July 2008. 300 p.
- Jimenez C.N. 2004. Understanding the role of gender in fishing community development. DANYAG, UPV Journal of Humanities and Social Sciences VIII:182–202.
- Kumar N. 2011. NGO experience-gender perspective in eco-management. Accessed at: <http://www.womenenvironment.org/detail.php?pageId=294>, on 11 January 2011.
- Lopez-Rodriguez L. 1996. The fishers of Talangban: Women's roles and gender issues in community-based coastal resources management. p. 67–82. In: *Seeds of hope: A collection of case studies on community-based coastal resource management in the Philippines*. Ferrer E.M., dela Cruz L.P. and Domingo M.A. (eds). College of Social Work and Community Development (CSWCD), University of the Philippines.
- Lu J.L. 2010. Gender analysis of women in the Philippine agriculture and their occupational issues. *Journal of International Women's Studies* 14:73–82.
- Plaza-Moralde G.R. 2007. Gender participation in mangrove rehabilitation project among barangays in Samal Island, Davao Province Region XI. 10th National Convention on Statistics (NCS). EDSA Shangri-la Hotel, Manila. October 1–2. 13 p.
- Rathgeber E.M. 1996. Women, men, and water-resource management in Africa. p. 49–69. In: *Water management in Africa and the Middle East: Challenges and opportunities*. Rached E., Rathgeber E.M. and Brooks D. (eds). International Development Research Center, Ottawa, Canada.
- Rola M.M. 1995. Gender roles and attitudes in upland farming systems in the Philippines. *Palajiwa News*. The coarse grains, pulses, roots and tuber crops in the humid tropics of Asia and the Pacific (CGPRT). *Centre Newsletter* 12(4):1–12.
- Santiago C. 2008. Philippines: Country gender profile. Japan International Cooperation Agency. Accessed at <http://www.jica.go.jp/activities/issues/gender/pdf/j03phi.pdf>, Accessed on 1 February 2011.
- Siason I.M., Tech E., Matics K.I., Choo P.S., Shariff M., Heruwati E.S., Susilowati T., Miki N., Shelly A.B., Rajabharsi K.G., Ranjit R., Siriwardena P.P.G.N., Nandeesh M.C. and Sunderarajan M. 2002. Women in fisheries in Asia. p. 21–48. In: Williams M.J., Chao-Liao N.-H., Choo P.S., Matics K., Nandeesh M.C., Shariff M., Siason I., Tech E. and Wong J.M.C. (eds). *Global Symposium on Women in Fisheries*. Sixth Asian Fisheries Forum, 29 November 2001, Kaohsiung, Taiwan. WorldFish Center and Asian Fisheries Society, Penang.
- Tambuyog Development Center. 1999. Fostering gender fairness in coastal resource management: A community-based project in the Philippines. International Center for Research on Women and the Centre for Development and Population Activities. 4 p.
- Tran-Nguyen A. and Zampetti A. 2004. Trade and gender opportunities and challenges for developing countries. United Nations Inter-Agency Network on Women and Gender Equality Task Force on Gender and Trade, United Nations, Geneva. 503 p.

Pour un métier plus solide : Des efforts sont en cours pour améliorer le rôle et la participation des femmes dans les processus décisionnels de la pêche¹

Angela Lentisco² and Hoang Thi Phuong Thao³

Dans le cadre de ses objectifs d'amélioration des moyens d'existence des populations de pêcheurs et de la gestion des ressources halieutiques, le Programme régional pour les moyens d'existence des pêcheurs de l'Asie du Sud et du Sud-est (RFLP), en collaboration avec d'autres institutions du secteur de la pêche, essaie d'obtenir une meilleure représentation des femmes dans les prises de décision.

Depuis septembre 2009, le RFLP travaille sur cinq thèmes principaux : cogestion, sécurité en mer, après capture, moyens d'existence, microfinancement. L'intégration de la problématique de genre est une composante stratégique et transversale pour tous ces thèmes, mise en oeuvre par une recherche de l'équité et égalité hommes-femmes aux divers stades de la réalisation de ce programme.

L'un des six pays concernés est le Vietnam, où le projet se déroule dans trois provinces du Centre : Quang Nam, Quang Tri et Thua Thien Hue. Une étude de référence réalisée au début du programme avait fait ressortir la répartition du travail dans les familles de pêcheurs suivant les catégories. Dans les pêches maritimes, seuls les hommes vont en mer ; dans les lagunes, les hommes et les femmes utilisent un bateau. Dans les familles qui pêchent au large, la plupart des femmes ne travaillent généralement pas en dehors de la maison. Dans la pêche côtière, en plus des tâches ménagères, les femmes ont souvent diverses activités pour gagner des sous : transformation et vente du poisson, services...

Au sein des familles qui opèrent dans les lagunes, les femmes travaillent de longues heures, pêchant chaque jour avec le mari pendant près de douze heures, apportant leurs denrées au marché, tout en accomplissant les tâches ménagères. L'après-midi, elles aident le mari à réparer les engins de capture. Elles ont très peu de temps libre pour se reposer ou se distraire. Dans ces familles aussi, les enfants accompagnent les parents à la pêche. Dans les familles qui pêchent en mer, les femmes et les enfants n'ont pas ce genre d'activités pour gagner un peu d'argent. L'étude de référence a par ailleurs relevé qu'au sein de ces communautés on perçoit différemment le métier de pêcheur d'une génération à l'autre : la pêche ne semble plus être le choix de beaucoup de jeunes. Les gens qui opèrent en lagune et près des côtes notamment ne veulent pas que leurs enfants deviennent pêcheurs, et nombreux sont les jeunes qui partent dans les grandes

villes pour gagner de l'argent. Cette étude a également fait apparaître que, malgré la présence dans la province d'un réseau d'associations de pêche, les pêcheurs et les fonctionnaires de l'Administration ne connaissent pas grand-chose en matière de cogestion. Et les femmes en savent encore moins que les hommes.

L'un des objectifs du RFLP est d'améliorer la cogestion. Au Vietnam, cela s'est traduit par un appui à la création d'associations de pêche (FA). Au début du projet, ces FA ne recrutaient que les hommes, mais par la suite des mesures ont été prises pour encourager la participation des femmes également.

On a ainsi proposé l'adhésion par famille, le mari et la femme ne payant alors qu'une seule cotisation. Et on accordait une aide financière à des projets professionnels uniquement si la femme aussi était membre de l'association. De cette façon, le nombre de femmes dans les FA a considérablement augmenté. De 12 femmes sur un total de 1 196 adhérents en 2011, on est passé à 471 femmes sur un total de 2 081 en 2013.

Des consultations menées au Vietnam en avril et mai 2012 dans 14 communautés (hommes et femmes) des trois provinces concernées par le programme RFLP ont mis en évidence un intérêt croissant pour diverses activités génératrices de revenu non liées à la pêche : élevage de cochons, volailles et lapins, culture d'arachides, petites productions destinées à des fabriques de chaussures ou de vêtements. Il a aussi été question d'améliorer des activités existantes (préparation de sauces de poisson...) et de renforcer les circuits de commercialisation.

En s'impliquant davantage dans des activités génératrices de revenu, les femmes vont accroître leur charge de travail car elles doivent forcément accomplir leurs tâches ménagères. On a signalé cependant que, du fait de la diminution des captures et de l'appui apporté par le RFLP pour des activités rémunératrices ouvertes aux femmes, les pêcheurs acceptent de consacrer plus de temps à des occupations traditionnellement « à la charge des femmes », l'élevage de cochons ou de poulets par exemple. On a noté également que des hommes ont commencé à participer aux corvées ménagères afin que les femmes puissent consacrer plus de temps à des activités qui apporteront de l'argent.

¹ Cet article a d'abord été publié dans : *Yemaya*, Bulletin de l'ICSF sur les questions de genre dans la pêche. [No 43 | Juillet 2013]: <http://www.icsf.net/en/yemaya/article/FR/43.html?limitstart=0> Il est reproduit ici avec l'aimable autorisation de l'ICSF.

² Regional Fisheries Livelihoods Programme, Thaïlande. Courriel: Angela.Lentisco@fao.org

³ Regional Fisheries Livelihoods Programme, Viet Nam. Courriel: hthao2005@gmail.com

Recueillis sur la Toile

YouTube offre plein de documentaires sur les femmes de la pêche¹

Ramya Rajagopalan²

YouTube est une ressource en ligne qui permet aux internautes de découvrir, de regarder et de partager des vidéos originales. YouTube permet également de créer facilement des chaînes à thème, une possibilité de plus en plus utilisée par des organisations pour charger des vidéos sur tel ou tel sujet. Il y a plusieurs chaînes internationales intéressantes concernant la pêche sur YouTube. En voici quelques-unes : Il y a la chaîne de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture/ FAO (www.youtube.com/user/FAOoftheUN/videos?live_view=500&flow=list&sort=dd&view=0) qui propose une présentation intéressante sur les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Il y a aussi des entretiens avec des représentants gouvernementaux, des organismes régionaux, des organisations de la société civile, des universitaires à propos des prochaines Directives internationales sur les pêches artisanales (www.youtube.com/watch?v=w0ryLppJ3iM).

Le documentaire La palourde lève un coin de voile tunisien montre comment la FAO et ses partenaires essaient de renforcer le rôle des femmes dans la pêche à pied de ce coquillage.

Dans le cadre d'un Flash infos Asie, la chaîne du Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique propose un exposé de cinq minutes sur le rôle invisible des femmes dans les pêches artisanales (www.youtube.com/watch?v=Aa8llGee-Dk). Il y a aussi là d'autres documentaires intéressants, sur les femmes de la pêche au Cambodge (www.youtube.com/watch?v=XLxkAMnEDyQ) par exemple, et un entretien de sept minutes avec Nuor Chhai, une responsable locale de pêche communautaire dans ce pays, qui expose les sérieux défis culturels de sa communauté et la façon dont le RFLP (Programme régional pour les moyens d'existence des pêcheurs de l'Asie du Sud et du Sud-est) a contribué à améliorer la situation.

Il y a également la chaîne de l'Université des Nations Unies (UNU), avec quelques documentaires intéressants sur les satoumi, c'est-à-dire des environnements côtiers du Japon où la mer et les humains coexistent intimement. Une vidéo consacrée à un tel environnement sur Hokkaido (www.youtube.com/watch?v=yRIB6fwW98U&list=PL8QnLThpVNCxJKx9285vQmyiTmo90s_2y) montre comment les populations du littoral préservent un précieux équilibre entre les écosystèmes terrestres et marins. Dans un document plus détaillé sur le sujet, on voit que les pratiques liées à ce concept sont en rapport avec la préservation des moyens d'existence (www.youtube.com/watch?v=KkgHbrXoXes). Sur la chaîne de l'UNU, il y a également un documentaire sur les ama, ces Japonaises qui pêchent en apnée et respectent l'environnement marin depuis des centaines d'années (Where the Sea Whistle Echoes, sur www.youtube.com/watch?v=sTlf2vA-JQ). On citera pour clore les images frappantes d'un documentaire qui raconte le vécu de petites et grandes communautés de pêche dans les Préfectures de Miyagi et d'Iwate. Des personnes importantes du lieu expliquent les répercussions du tsunami de 2011 sur leurs vies (Standing Strong Again: Rebuilding the Fishing Community of Kesennuma—www.youtube.com/watch?v=miGwjQa0txo).



¹ Cet article a d'abord été publié dans : *Yemaya*, Bulletin de l'ICSF sur les questions de genre dans la pêche. [No 43 | Juillet 2013]: <http://www.icsf.net/en/yemaya/article/FR/43.html?limitstart=0> Il est reproduit ici avec l'aimable autorisation de l'ICSF.

² Consultant, International Collective in Support of Fishworkers (ICSF). Courriel : icsf@icsf.com

Chroniques de l'oubli

Les femmes de la pêche en Odisha, Inde

Court métrage, en anglais, produit par Priyanjana Dutta, avec l'appui du Duleep Matthai Nature Conservation Trust

Durée : 25 minutes

Odisha signifie la terre du peuple. Dans cet État de l'Inde qui s'appelait l'Orissa jusqu'à une date récente, on recense 35 304 pêcheurs à temps plein, dont 7 973 sont des femmes. On compte en plus 12 499 femmes ayant une activité de pêche à temps partiel. Chroniques de l'oubli raconte la vie de ces personnes dans différentes régions de l'Odisha.

Le film montre notamment les récolteuses de crabes de la réserve naturelle de Bhitarkanika. Comme l'entrée de cet espace leur est strictement interdit, elles ont constamment la crainte de se faire arrêter par les gardes forestiers. Il y a aussi la peur des crocodiles et d'autres animaux sauvages. Beaucoup pensent qu'elles feraient mieux d'apprendre un autre métier. Et ces personnes analphabètes sont souvent trompées par les commerçants. Leur vécu illustre bien les difficultés des femmes de la pêche de cette région qui poursuivent leur mode de vie traditionnel malgré les restrictions actuelles imposées par l'Administration, malgré les changements apportés par le développement.

Les politiques et plans du gouvernement n'apportent guère de soutien aux femmes de la pêche. Les politiques en cours visent essentiellement à accroître la production et à moderniser les pêcheries. Elles ne s'occupent pas des besoins de la pêche traditionnelle ni des femmes qui pratiquent cette activité. Au fil des années, ces femmes ont trouvé leurs propres moyens de subsistance, pêchant dans les criques et cours d'eau, utilisant de petits filets pour piéger crabes et poissons. Le film montre qu'il faudrait inclure ces personnes dans les processus officiels de planification et de prises de décision du secteur de la pêche.

Que peut attendre cette population oubliée du gouvernement de l'Odisha ? Par le passé, les femmes des communautés du littoral ont été bien négligées. Dans les divers environnements de cette côte longue de 480 km, leur existence a été une lutte pour la survie.

Leur quotidien repose sur de nombreuses incertitudes. Confrontées à des pêches non durables, à l'amenuisement des captures, ces femmes qui vivent à côté

d'habitats riches de leur diversité biologique souffrent de l'arbitraire des réglementations officielles en matière de conservation, qui ont porté un bien mauvais coup à leur existence, à leurs activités. Ce document montre, à travers le regard des femmes, les répercussions insidieuses des programmes de conservation des tortues. Ces personnes perdent l'accès à leur terroir et à ses ressources, elles sont souvent chassées de leurs lieux de vie au nom de la conservation et du développement. En plus, elles ont des problèmes d'identification car les agents de l'Administration les considèrent souvent comme des immigrants venus illégalement du Bangladesh.

Ce film de 25 minutes raconte ainsi les histoires de ces femmes de la pêche en Odisha et fait apparaître le monde invisible et fort injuste qui est le leur. Pour obtenir un exemplaire, envoyer un courriel à marianne.manuel88@gmail.com



¹ Cet article a d'abord été publié dans : *Yemaya*, Bulletin de l'ICSF sur les questions de genre dans la pêche. [No 42 | Mars 2013]: <http://www.icsf.net/en/yemaya/article/EN/42.html?limitstart=0>. Il est reproduit ici avec l'aimable autorisation de l'ICSF.

Deux brochures pour promouvoir les métiers de la pêche auprès des femmes et des hommes

Si vous aimez l'aventure, la carrière d'observateur à bord de thoniers vous tend les bras. Si vous préférez concevoir et rédiger des plans de gestion, il vous faudra probablement obtenir un diplôme en sciences marines. Si vous êtes une femme, vous voudrez peut-être vous joindre au nombre grandissant de femmes qui occupent des postes à responsabilité dans le secteur de la pêche thonière.

Quelques une de ces opportunités de carrière dans l'industrie de la pêche sont décrites dans deux brochures produites récemment par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Brochures/Anon_13_Fisheries_Careers_brochure_VF.pdf et http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Brochures/Anon_13_Observer_brochure_VF.pdf).

Le texte qui suit est extrait de ces deux brochures:



Observateur en mer, un métier d'avenir pour les femmes et les hommes dans le secteur de la pêche

Les ressources marines constituent la principale ressource naturelle de nombreux pays océaniques. Or, les observateurs en mer sont aux avant-postes de la protection des ressources marines. Parce qu'ils sont présents au cœur des opérations de pêche, les observateurs deviennent « les yeux et les oreilles » des responsables de la gestion des pêches, des scientifiques et des responsables du suivi réglementaire. En tant qu'observateur, tu recueilleras des informations sur les navires de pêche commerciale et en garantis l'exactitude et l'objectivité. Le rôle de l'observateur est d'autant plus important que, pour certaines catégories de données, il est le seul à pouvoir vérifier de façon indépendante les données fournies par les pêcheurs. Les données d'observation peuvent être présentées comme pièces à un procès ou servir à une étude scientifique. Leur rigueur doit donc être à toute épreuve. Pas de doute, les conditions de travail et de vie sont difficiles à bord d'un bateau de pêche. Tu dois être prêt à travailler dans des conditions inhabituelles et parfois difficiles. Mais il ne faut pas être un super héros pour se porter candidat.

Une femme peut-elle devenir observateur ? Plus que jamais

Les mentalités changent. Dans le secteur de la pêche, les femmes sont de plus en plus considérées comme l'égal des hommes, voire plus compétentes. En 2012, une quarantaine de femmes des Îles Salomon, des Îles Marshall, de Kiribati, de Palau et de Papouasie-Nouvelle-Guinée étaient titulaires d'un brevet d'observateur.

Les métiers pour les femmes et les hommes dans l'industrie thonière

Environ 60 % des thons capturés, mis en conserve et consommés dans le monde viennent du Pacifique occidental et central — la plus grande zone de pêche thonière de la planète. Dans l'industrie thonière, le marché du travail est en pleine croissance, et les employeurs s'efforcent d'attirer davantage de jeunes dans la région. Les modifications apportées récemment aux politiques régionales ont en outre contribué à ouvrir de nouvelles perspectives exaltantes pour les hommes et les femmes de tous âges, désireux de créer et de gérer leur propre entreprise.

Hommes, femmes : même chance de réussir ?

Au cours des 20 dernières années, à mesure que l'industrie thonière se développait, s'est imposée l'idée que les femmes, au même titre que les hommes, pouvaient prétendre à une carrière dans ce secteur. La transformation des produits thoniers, le contrôle qualité, la recherche et la gestion offrent une palette élargie de possibilités de formation et de perfectionnement, et les femmes sont de plus en plus nombreuses à saisir leur chance. Ces femmes ne cessent de montrer qu'il n'existe pas de barrières physiques les empêchant de travailler dans ce secteur.

© Copyright Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, 2014

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, division Ressources marines, Section Information
B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 262000 ; Télécopieur : +687 263818 ; Courriel : cfpinfo@spc.int
Site Internet : <http://www.spc.int/coastfish/fr.html>